

**INSTITUT DE FORMATION
FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG**

**MÉDICO-
SOCIAL**

SOCIAL

SANITAIRE

**CATALOGUE DES
FORMATIONS** **2025**

L'IFCOS – L'INSTITUT DE FORMATION DE LA FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG

L'IFCOS est un organisme de formation créé en 2016 par la Fondation COS Alexandre Glasberg, acteur important du secteur social, médico-social et sanitaire. La Fondation gère plus de 80 établissements et services répartis sur tout le territoire national et emploie 3 230 salariés, qui interviennent auprès de personnes âgées, de personnes en situation de handicap et de personnes en situation de précarité. L'IFCOS a pour objectif de former les salariés de la Fondation et répond également aux demandes de clients externes.

VOS INTERLOCUTEURS

Seyma Tamer

Chargée de formation, référente handicap
stamer@fondationcos.org
01 86 21 66 01

Sloanne Adélaïde

Assistante de formation
sadelaide@fondationcos.org
01 53 45 81 57

ADRESSE

88-90, boulevard de Sébastopol
75003 PARIS
ifcos@fondationcos.org

Page Internet :

www.fondationcos.org/formation/linstitut-de-formation-ifcos

Organisme enregistré sous le numéro 11755540375.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



L'IFCOS est certifié QUALIOPI.
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie
d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION.

Catalogue imprimé par l'ESAT COS Regain, qui accompagne des personnes en situation de handicap psychique, à Paris.

L'IFCOS,

AU PLUS PRÈS DES ATTENTES DES PROFESSIONNELS

Madame, Monsieur,

Nous vous invitons à découvrir l'offre de formation de l'IFCOS pour 2025. Cette offre a pour ambition de vous permettre d'améliorer la qualité du travail de vos équipes, en leur offrant des compétences clés pour leur métier.

Que vous travailliez dans le grand âge, le handicap ou la précarité, l'IFCOS conçoit des formations directement issues des besoins du terrain et animées par des experts.

Nous proposons aussi des formations sur les compétences transversales. Savoir-être, travail en équipe, tout ce qui impacte directement la qualité de l'accompagnement des bénéficiaires et la qualité de vie au travail des professionnels.

L'objectif ?

Permettre à vos équipes d'être mieux outillées pour réaliser leurs missions au quotidien. Les accompagner dans leur évolution professionnelle. Leur donner l'opportunité d'échanger entre pairs et de se questionner sur leur pratique.

Et pour cette nouvelle édition, nous avons ajouté de nouvelles formations à notre catalogue :

- Approche Montessori adaptée aux personnes âgées
- Être soignant de nuit en EHPAD
- Créer et animer un atelier de soins corps bien-être
- Evaluer la minorité et l'isolement des jeunes se déclarant MNA
- Réunification des bénéficiaires d'une protection internationale et de leur famille
- *Escape Game Pédagogique* : Faire équipe et renforcer l'intelligence collective

Nous sommes là pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets de formation. N'hésitez pas à nous solliciter !

Bien cordialement,

L'équipe IFCOS

L'IFCOS, L'INSTITUT DE FORMATION DE LA FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG

La vocation de l'IFCOS est de :

■ **Créer une dynamique de développement des compétences et de réflexion-action.** Les formations proposées par l'IFCOS sont conçues pour favoriser à la fois une prise de recul sur les pratiques quotidiennes et aussi une appropriation rapide des contenus transposables sur le terrain.

■ **Renforcer les compétences des professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et social.** L'IFCOS propose des formations adaptées aux besoins des professionnels accompagnant des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des personnes en situation de grande précarité. Pour ce faire, l'IFCOS s'appuie à la fois sur l'expérience terrain des établissements de la Fondation COS Alexandre Glasberg et sur les compétences techniques et pédagogiques des formateurs.

■ **Développer des actions transversales afin de favoriser le partage d'expériences et le transfert de compétences inter-secteurs.** L'IFCOS développe une approche interdisciplinaire, valorise la complémentarité entre les métiers et les secteurs d'activité et mise sur la diversité des points de vue propres à enrichir chacun.

■ **Anticiper l'évolution des besoins en matière de formation eu égard aux transformations des métiers et des secteurs d'activité.** L'IFCOS propose des formations permettant aux professionnels d'actualiser et de développer leurs compétences en prenant en compte les évolutions de leurs environnements professionnels.

■ **Repérer et valoriser les compétences et l'expertise des établissements de la Fondation COS Alexandre Glasberg et de leurs collaborateurs.** L'IFCOS intègre dans son pool de formateurs des collaborateurs de la Fondation COS Alexandre Glasberg ayant développé une expertise et des méthodes pédagogiques.

Nos trois grands axes de formation



Cœur de métier
couvrant les trois secteurs d'activité (sanitaire, social, médico-social)



Compétences transversales
permettant une organisation de travail en équipe, un accompagnement de qualité et des pratiques professionnelles efficaces



Fonctions support,
compétences venant en soutien des équipes opérationnelles

Les modalités de formation à distance

Certaines formations proposées dans le catalogue sont accessibles à distance. Nous proposons la modalité de formation à distance dite « synchrone », classe virtuelle qui se déroule en temps réel, via une plateforme collaborative. Le cas échéant, nous vérifions via un questionnaire les compétences et équipements du bénéficiaire. Nous mettons en place le jour de la formation un support technique en direct assuré par le coordinateur de l'action.

Les modalités de mise en œuvre des formations sont indiquées dans la partie « Modalités techniques et pédagogiques » des fiches catalogue : Présentiel/Classe virtuelle

L'évolution des conditions sanitaires peut nous conduire à transposer à distance des formations initialement prévues en présentiel.

Notre méthode pédagogique

Avant la formation

- ✓ Une équipe permanente pour vous aider à choisir ou à construire la formation qui correspond à vos besoins
- ✓ Analyse besoins commanditaire et stagiaires, permettant une adaptation des contenus et des modalités de mise en œuvre aux publics formés
- ✓ Un programme détaillé adapté aux besoins mentionnant les modalités pédagogiques utilisées pour chaque séquence formative
- ✓ Un support pédagogique adapté suite aux échanges avec le commanditaire

1

2

Pendant la formation

- ✓ Animation par une équipe de formateurs issus du terrain (mini-CV disponibles dans la rubrique « Nos formateurs »)
- ✓ Recueil des attentes et positionnement des stagiaires en début de chaque session
- ✓ Modalités pédagogiques adaptées au public favorisant l'échange des pratiques
- ✓ Une évaluation des acquis en fin de formation permettant l'appréciation de l'atteinte des objectifs pédagogiques

Après la formation

- ✓ Un compte rendu de fin d'action réalisé par le formateur, comprenant les points forts de la session et éventuelles préconisations
- ✓ Un rapport qualité, synthèse des évaluations de satisfaction, transmis aux différentes parties prenantes
- ✓ Une attestation de formation délivrée au stagiaire indiquant l'atteinte de chaque objectif pédagogique
- ✓ Une évaluation de satisfaction à froid en début de l'année N+1 pour analyser l'impact de l'action sur le terrain
- ✓ L'équipe permanente à votre disposition pour toute piste d'amélioration

3

L'IFCOS, MODE D'EMPLOI

Nos engagements en matière de qualité

L'IFCOS est certifié QUALIOPI depuis mars 2021. L'IFCOS a été jugé conforme sur l'ensemble des critères du référentiel dès l'audit initial. Le rapport d'audit note une « forte implication de la direction dans la démarche QUALIOPI », ainsi qu'une « documentation détaillée et bien structurée ».

La certification QUALIOPI, instituée par la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », remplace le DataDock depuis le 1^{er} janvier 2022. Elle est obligatoire pour tous les organismes réalisant des actions pour le développement des compétences souhaitant bénéficier de fonds publics ou mutualisés tels que ceux des OPCO. Au-delà de cette exigence réglementaire, toute l'équipe de l'IFCOS est fortement impliquée dans une démarche d'amélioration continue dans l'objectif de vous proposer des actions de formation répondant entièrement à vos attentes.

Fonctionnement

■ FORMATIONS EN INTRA OU EN INTER- ÉTABLISSEMENTS

Formations INTRA-établissement

- À destination des professionnels d'un établissement
- Dates fixées selon vos disponibilités
- Organisées au sein de votre établissement
- Adaptation du contenu suite au recueil des besoins spécifiques de votre structure
- Transmission d'une convocation incluant les documents administratifs et pédagogiques

Formations INTER-établissements

- À destination des professionnels de plusieurs établissements
- Un calendrier régulièrement actualisé publié sur notre site Internet
- Organisées souvent à Paris
- Possibilité de mise en place en région
- Session garantie à partir de 8 inscrits
- Transmission d'une convocation incluant le livret d'accueil du stagiaire, le programme détaillé et des indications sur le déroulement de la formation

■ MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription aux formations INTER-établissements est accessible via un bulletin d'inscription disponible sur demande ou sur notre site Internet. L'IFCOS s'engage à confirmer l'inscription dans les 7 jours ouvrés à réception du bulletin d'inscription accompagné de l'acompte. En ce qui concerne les formations INTRA, l'IFCOS s'engage à proposer des dates au commanditaire dans les 7 jours ouvrés (en dehors des vacances scolaires). La validation définitive de l'action intervient à réception de la convention de formation signée.

■ TARIFS

Le prix de chacune des formations est indiqué sur la fiche correspondante. Dans certains cas, des frais d'intervention/ de déplacement sont susceptibles d'être facturés en plus. Cela est systématiquement précisé en amont dans le devis et/ou la convention de formation.

■ NOTRE ACCOMPAGNEMENT DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous portons une attention particulière à ce que les stagiaires en situation de handicap puissent pleinement bénéficier de nos formations et à prévenir d'éventuelles difficultés relationnelles, organisationnelles ou matérielles.

L'IFCOS a créé, à partir de documents ressources, proposés notamment par l'AGEFIPH, des ressources pédagogiques à destination de ses formateurs pour les sensibiliser à l'accueil et l'accompagnement des stagiaires en situation de handicap en formation, et pour les orienter dans la préparation de leurs contenus pédagogiques.

Par ailleurs, dans le cadre de l'analyse des besoins des stagiaires et du recueil des attentes du commanditaire, nous proposons aux participants de nous faire part de leurs éventuels besoins d'adaptation (pédagogie, matériel, moyens techniques, humains...). Pour les formations INTER-établissements, nous veillons à ce que les salles soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Notre référente handicap (voire coordonnées sur la deuxième de couverture) est à votre entière disposition pour plus de précisions sur votre accompagnement.

■ LE SUR-MESURE ET LES AUTRES PRESTATIONS PROPOSÉES

L'IFCOS répond à toutes vos demandes de formation sur mesure et co-construit avec vous un projet adapté à vos besoins et aux particularités de votre structure. Pour vos demandes particulières, l'IFCOS proposera un formateur ayant à la fois l'expertise métier, mais également la connaissance de votre secteur d'activité. Tout projet de formation sur-mesure fait l'objet d'entretiens entre l'IFCOS, le formateur et la structure, et d'une analyse des besoins des bénéficiaires.

Pour ces demandes, l'IFCOS peut être mobilisé à tout moment : en amont de l'élaboration de votre plan de développement des compétences et tout au long de l'année en fonction de l'évolution de vos besoins.

L'IFCOS peut également vous accompagner pour des actions d'analyse des pratiques.

SOMMAIRE

L'IFCOS, L'INSTITUT DE FORMATION DE LA FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG	4
L'IFCOS, MODE D'EMPLOI	5

GÉRONTOLOGIE

Accompagner la vie affective et/ou sexuelle des personnes âgées dans les établissements	11
Accompagner les personnes âgées présentant des troubles psychiques en EHPAD	12
Alimentation de la personne âgée en EHPAD : prévenir les risques et accompagner	13
Animations flash pour faire face aux troubles du comportement	14
NOUVEAU Approche Montessori adaptée aux personnes âgées	15
Comprendre et accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées + module optionnel : « Sexualité et personnes âgées atteintes de démences en institution »	16
Comprendre et accompagner les troubles du comportement de la personne âgée	17
Douleur physique et psychique des personnes atteintes de maladies neurocognitives : repérer, évaluer, soulager	18
NOUVEAU Être soignant de nuit en EHPAD	19
Faire face à l'agressivité et la violence dans sa pratique professionnelle en EHPAD	20
Hygiène bucco-dentaire en EHPAD	21
Mettre en œuvre la toilette thérapeutique auprès de la personne âgée	22
Prévenir et prendre en charge les troubles de la déglutition de la personne âgée	23
Renforcer et stimuler au quotidien les capacités psychomotrices de la personne âgée	24
Repérer et prévenir la dépression et le risque suicidaire chez la personne âgée	25
Se mettre à la place d'une personne âgée à l'aide d'une combinaison de vieillesse	26
Stimulation des fonctions cognitives par le jeu : dynamiser le cerveau et recréer du lien	27
Unité de Vie Protégée : un accompagnement adapté et stimulant	28

HANDICAP

Accompagner la vie affective et/ou sexuelle des personnes en situation de handicap dans les établissements	30
Accompagner la fin de vie des personnes en situation de handicap	31
Accompagner le vieillissement des personnes handicapées : plan d'action, outils, dispositifs	32
Accompagner les personnes en situation de handicap issues de cultures différentes	33
Hygiène bucco-dentaire auprès des résidents en situation de handicap	34
Prévenir et gérer l'agressivité et la violence dans les établissements accueillant des personnes en situation de handicap	35

Prévenir et prendre en charge les troubles de la déglutition chez la personne polyhandicapée	36
Repérer, prévenir et apaiser les comportements-problèmes chez des personnes en situation de handicap	37
Soignants en rééducation-réadaptation : rôles et spécificités	38
Troubles psychiques : comprendre pour mieux accompagner dans les pratiques de formation et d'insertion professionnelle	39

SOCIAL

Approche interculturelle dans les domaines du logement, de l'habitat et de l'hébergement social	41
Diagnostic social : méthodologie et pratique professionnelle	42
Droit d'asile : fondamentaux, procédure et accompagnement des demandeurs et des bénéficiaires de protection internationale	43
Entretien en travail social : accompagner au rythme de l'utilisateur	44
NOUVEAU Evaluer la minorité et l'isolement des personnes se déclarant mineurs non accompagnés	45
Femmes et migration : risques psychopathologiques, santé et précarité	46
Mieux communiquer en situation d'interculturalité	47
Mineurs non accompagnés et jeunes majeurs : cadre juridique et spécificités pour l'accompagnement	48
Psychotraumatisme et exils : repères et outils pour les professionnels	49
NOUVEAU Réunification des bénéficiaires d'une protection internationale et de leur famille	50
Utiliser les outils de la communication non violente dans l'accompagnement des personnes en situation de précarité	51

EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE | TRAVAIL EN ÉQUIPE

Accueil physique et téléphonique en établissement	53
Améliorer les transmissions ciblées	54
Améliorer ses écrits professionnels	55
Cohésion, coopération et travail en équipe	56
Développer des méthodes de gestion du temps et des priorités	57
Développer ses compétences en communication interculturelle et interpersonnelle au bénéfice de l'équipe	58
Développer une communication professionnelle au bénéfice des personnes accompagnées	59
NOUVEAU <i>Escape Game Pédagogique</i> : Faire équipe et renforcer l'intelligence collective	60
Mieux réagir face au stress au travail	61
Utiliser les outils de la communication non violente en faveur du travail en équipe	62

QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT | ÉTHIQUE

Accompagner la fin de vie	64
Accueil des publics : développer des outils et des savoir-faire pour favoriser des interactions positives	65
Addictions : mieux connaître et accompagner en établissement	66

Approche de la mort et du deuil en établissement	67
Devenir référent éthique au sein de son établissement	68
Directives anticipées et personne de confiance : textes et organisation en établissement	69
Favoriser l'autodétermination des personnes vulnérables	70
Mettre en œuvre, suivre, ajuster le projet personnalisé	71
Posture professionnelle et juste distance dans l'accompagnement et la relation d'aide	72
Premiers Secours en Santé Mentale	73
Prévenir le suicide : repérer et agir	74
Rédiger, actualiser, faire vivre son projet d'établissement ou de service – méthodologie et outils	75
Refus de soin : comprendre, intervenir, accompagner	76
Relation et travail avec les familles en établissement	77
Responsabilité des professionnels du secteur sanitaire ou médico-social	78
Secret professionnel et partage de l'information	79
Vers une pratique bientraitante	80



HÔTELLERIE | RESTAURATION | HYGIÈNE

Bonnes pratiques de l'aide au repas de la personne âgée	82
Expertise en techniques culinaires : nouvelles techniques de cuisson et de production	83
Expertise en techniques culinaires : textures modifiées, manger-mains, enrichissement	84
Maîtrise du risque infectieux en établissement médico-social – Fondamentaux	85
Mettre en œuvre des pratiques hôtelières de qualité	86
Pilotage de la fonction hôtelière : le rôle des référents qualité hôtelière	87



MÉDIATIONS SENSORIELLES ET CORPORELLES | VIE SOCIALE

NOUVEAU Créer et animer un atelier de soins corps bien-être	89
Développement et coordination de la vie sociale en établissement	90
Espace multisensoriel de type Snoezelen® : utilisation et accompagnement	91
Organiser des ateliers de relaxation et sophrologie au service des résidents/patients/usagers	92
Toucher pour communiquer	93



TECHNIQUES CORPORELLES

Gestes et postures pour les professionnels non-soignants des établissements	95
Gestes et postures, la manutention des résidents en établissement	96
Plaies et cicatrisation : prévenir, évaluer, prendre en charge	97
Prévenir et gérer les escarres	98
Prévenir et prendre en charge les chutes de la personne âgée	99



FINANCE | GESTION | COMPTABILITÉ

EPRD/ERRD : mode d'emploi, mise en application, analyse	101
Évolution du patrimoine : PPI PPF	102
Fondamentaux de la gestion financière	103
PGFP : le prolongement de l'EPRD pour la présentation du prévisionnel patrimonial	104



MANAGEMENT | TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Animer une équipe en prenant en compte les spécificités des secteurs sanitaire, médico-social et social	106
Comprendre et engager les jeunes générations	107
Gérer les personnalités dites « difficiles »	108
Intégrer la Qualité de Vie et les Conditions de Travail en situation de management	109
Mener les entretiens d'activité et les entretiens professionnels	110
Mettre en place une démarche de médiation pour gérer des conflits	111
Redonner du sens au travail et motiver les équipes	112



QUALITÉ | GESTION DES RISQUES

Améliorer le signalement des événements indésirables et des événements indésirables graves en établissement	114
Établissements recevant du public : sécurité incendie, travaux et maintenance réglementaire	115
Mettre en œuvre la démarche d'amélioration continue : qualité, gestion des risques et développement durable	116
Sécuriser le circuit du médicament en EHPAD	117
Sécuriser le circuit du médicament en établissement sanitaire	118



RESSOURCES HUMAINES | DROIT | INSTANCES REPRÉSENTATIVES

Comprendre et agir contre les agissements sexistes et le harcèlement sexuel au travail	120
Mettre en œuvre la gestion des RH des équipes au quotidien	121
Mettre en place une démarche de prévention de l'absentéisme	122
Pratique de la paie dans la CCN51	123
Présider et animer le CSE	124
Procédures disciplinaires	125
Sécuriser les charges sociales	126

NOS FORMATEURS	127
CONDITIONS GÉNÉRALES DES PRESTATIONS DE FORMATION IFCOS	132



Cœur de métier

GÉRONTOLOGIE

Accompagner la vie affective et/ou sexuelle des personnes âgées dans les établissements	11
Accompagner les personnes âgées présentant des troubles psychiques en EHPAD	12
Alimentation de la personne âgée en EHPAD : prévenir les risques et accompagner	13
Animations flash pour faire face aux troubles du comportement	14
Approche Montessori adaptée aux personnes âgées	15
Comprendre et accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées + module optionnel : « Sexualité et personnes âgées atteintes de démences en institution »	16
Comprendre et accompagner les troubles du comportement de la personne âgée	17
Douleur physique et psychique des personnes atteintes de maladies neurocognitives : repérer, évaluer, soulager	18
Être soignant de nuit en EHPAD	19
Faire face à l'agressivité et la violence dans sa pratique professionnelle en EHPAD	20
Hygiène bucco-dentaire en EHPAD	21
Mettre en œuvre la toilette thérapeutique auprès de la personne âgée	22
Prévenir et prendre en charge les troubles de la déglutition de la personne âgée	23
Renforcer et stimuler au quotidien les capacités psychomotrices de la personne âgée	24
Repérer et prévenir la dépression et le risque suicidaire chez la personne âgée	25
Se mettre à la place d'une personne âgée à l'aide d'une combinaison de vieillesse	26
Stimulation des fonctions cognitives par le jeu : dynamiser le cerveau et recréer du lien	27
Unité de Vie Protégée : un accompagnement adapté et stimulant	28

Accompagner la vie affective et/ou sexuelle des personnes âgées dans les établissements

En établissement, la vie affective, la sexualité des personnes âgées pose un certain nombre de questions et suscite parfois des réactions fortes chez d'autres résidents, des familles ou des soignants. Différentes exigences, en partie contradictoires, sont à concilier : respecter la vie privée et l'intimité des résidents, tenir compte de la pathologie du résident dont la désinhibition peut faire partie, préserver la vie en collectivité, les soins, etc. Cette formation apportera des clés de compréhension et des compétences opérationnelles : respecter les besoins affectifs et sexuels des résidents; faire face à la souffrance de certains résidents; savoir quoi accepter/tolérer; intervenir pour protéger; échanger en équipe sereinement sur ces sujets; mener une réflexion éthique.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre et mieux appréhender les comportements affectifs et sexuels de la personne âgée
- ✓ Maîtriser les aspects psychologiques, juridiques et pratiques en lien avec la vie sexuelle et la vie affective de la personne âgée en établissement

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

La vie affective et la sexualité de la personne âgée en établissement

- Les manifestations de la sexualité
- Le vieillissement « normal » et le vieillissement « pathologique »
- Les demandes et les attentes affectives de certains résidents en institution
- Préserver l'intimité, la vie privée en institution
- Le libre consentement/protéger les personnes vulnérables contre des agressions sexuelles

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

La vie affective et la sexualité de la personne âgée en établissement (suite)

- La jalousie
- Maladies neurocognitives et sexualité
- Soins et sexualité de la personne âgée
- La question du plaisir : enrichir la vie des résidents par des relations, animations, fêtes...

Le cadre réglementaire de la sexualité

- Respecter les choix du résident et sa vie privée
- Libre consentement/interdiction de la violence
- La sexualité se passe à l'abri des regards de tierces personnes

La sexualité : une relation d'amour

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Le point de vue des soignants

- Leur ressenti, leurs valeurs, questions pratiques
- Les attitudes du personnel pour aborder certains comportements « ambigus » de résidents vis-à-vis d'autres résidents et du personnel lui-même
- Séparer soins et sexualité
- « La bonne attitude professionnelle » dans la relation d'aide

Quoi dire au résident, comment se comporter

- Quoi répondre
- Faire surgir une parole
- Donner du sens
- Désamorcer des situations de tension

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

Communiquer avec les familles

- Quoi dire
- Quoi ne pas dire
- Quoi répondre

Les notions de respect et d'éthique dans la relation professionnelle avec les résidents

- Quand différentes lois ou valeurs professionnelles sont en contradiction : susciter une réflexion éthique dans un groupe de travail pluridisciplinaire
- Pathologies de la sexualité



Formateur

Walter Deumer



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels travaillant en établissement médico-social accueillant des personnes âgées
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : échange d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, analyse, apports théoriques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, exercices et études de cas, évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Accompagner les personnes âgées présentant des troubles psychiques en EHPAD

Cette formation apportera les éléments essentiels à la connaissance des troubles psychiques, à leur identification et à la compréhension du vécu de la personne. Le vieillissement induit en effet de nombreux changements qui peuvent être source de troubles et est susceptible de modifier des troubles psychiques déjà présents qui peuvent s'exprimer plus intensément ou différemment. Ces troubles s'associent également aux nombreuses pathologies du vieillissement. La formation apportera aux stagiaires les compétences permettant de comprendre la personne, son vécu et d'intervenir en situation « de crise » mais également au quotidien.

OBJECTIFS

- ✓ Identifier les différents troubles psychiques et observer le vécu de la personne âgée
- ✓ Connaître les conséquences des troubles psychiques sur le quotidien de la personne âgée
- ✓ Intégrer le vécu des proches dans la prise en charge
- ✓ Accompagner la personne en période « de crise »
- ✓ Établir une relation avec la personne présentant des troubles psychiques
- ✓ Travailler en équipe pour accompagner la personne âgée

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Représentations et repères

- Les troubles psychiques et la maladie psychique
- Le normal et le pathologique
- Les troubles psychiques, la maladie psychique
- Anxiété, dépression, hallucination, idées délirantes

Les principaux troubles psychiques

- Schizophrénie
- Paranoïa
- Troubles bipolaires
- Dépression/dépressions masquées
- Le syndrome de glissement
- Le syndrome de Diogène

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Les principaux troubles psychiques (suite)

- Troubles anxieux
- Troubles obsessionnels compulsifs
- Troubles phobiques
- Troubles hypocondriaques
- Intervenir en situation de « crise »
- Face à l'angoisse, face au délire, face à la personne agressive, face au risque suicidaire

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Construire une relation avec la personne âgée présentant des troubles psychiques

- Observation
- Écoute de la personne
- Analyse des éléments recueillis
- Établir une communication adaptée à la personne âgée et à ses troubles
- Relation de confiance
- Compréhension
- Non-jugement
- Empathie

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

Travailler en équipe pour accompagner la personne âgée

- Rôle du projet personnalisé dans l'accompagnement de la personne âgée souffrant de troubles psychiques
- Le travail pluridisciplinaire autour de la personne : identifier les professionnels et leur rôle
- Les outils de communication en équipe

Comprendre le vécu des proches et les accompagner

- Communiquer avec la famille : entre discrétion professionnelle et échange d'informations



Formateur

Louise Dreyfus



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels au contact des personnes âgées en EHPAD
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, exercices de réflexion en groupe, analyse de cas issus de la pratique des stagiaires, jeux de rôles

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Alimentation de la personne âgée en EHPAD : prévenir les risques et accompagner

Le temps du repas est un moment phare dans la vie de la personne en établissement. La nutrition joue par ailleurs un rôle primordial dans la protection de la santé et favorise le maintien de l'autonomie de la personne âgée. Pourtant, les risques associés à la prise alimentaire sont fréquents (dénutrition, déshydratation, fausse route, etc.) et nécessitent une attention particulière des professionnels. Cette formation permettra aux professionnels de comprendre comment répondre aux besoins nutritionnels des personnes âgées, savoir leur faire plaisir et prévenir les risques.

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser les modifications du vieillissement impactant le statut nutritionnel
- ✓ Comprendre les priorités alimentaires en EHPAD
- ✓ Connaître les besoins nutritionnels de la personne âgée selon le PNNS
- ✓ Repérer les situations à risque et développer des axes préventifs
- ✓ Accompagner et mettre en place une solution alimentaire personnalisée selon la situation clinique

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

- Le vieillissement, un processus physiologique
- La prévention qualitative du repas
- Le repas en institution

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

- La nutrition de la personne âgée
- Le sens et la symbolique du repas pour les résidents
- Les outils professionnels : les repères du PNNS, les portions du GRCN, les recommandations des personnes âgées fragiles...
- La conception des repas en pratique

JOUR 2 | matin | 3 h 30

- Les patients à risque
- Les différents déséquilibres nutritionnels
- Le dépistage et la prise en charge de la dénutrition
- Les outils d'évaluation HAS 2021 : marqueurs anthropométriques, phénotypiques, étiologiques

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

- Les solutions préconisées selon les instances
- Les situations particulières
- Les trucs et astuces adaptés à l'institution
- Les aliments à privilégier, les repas «protéine plus»



Formateur

Isabella Settesoldi



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels soignants et non soignants intervenant auprès de personnes âgées et/ou travaillant dans un établissement accueillant des personnes âgées dépendantes (AS, ASH, AMP, IDE, psychologue, psychomotricien, ergothérapeute, kinésithérapeute, diététicien, médecin, cadre)
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, séquences vidéos, bibliographie
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : échanges d'expériences et réflexion de groupe, exercices d'analyses de cas et mises en situation pratiques, exercices d'outils pratiques, tests de préparation et tests de dégustation

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée de formation
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Animations flash pour faire face aux troubles du comportement

La technique d'animation flash permet d'apaiser les troubles du comportement par un accompagnement non médicamenteux. En effet, avec la mise en place d'activités spécifiques courtes adaptées à l'histoire de vie du résident, les soignants pourront intervenir dans le but de dévier le stimulus négatif et ainsi apaiser les manifestations comportementales associées aux maladies neurodégénératives.

OBJECTIFS

- ✓ Acquérir des connaissances sur les troubles psychocomportementaux
- ✓ Comprendre le rôle de l'animation auprès de la personne âgée
- ✓ Acquérir une méthodologie pour mener à bien une animation, être à l'aise dans la relation
- ✓ Mettre en œuvre un chariot d'activités flash

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Acquérir des connaissances sur les troubles psychocomportementaux

- Les troubles perturbateurs et non perturbateurs
- La prise en soins médicamenteuse/non médicamenteuse
- Réponse à un besoin immédiat

Comprendre le rôle de l'animation auprès de la personne âgée

- Les différentes formes d'animation en EHPAD
- Les objectifs des animations courtes dites « flash »
- Une démarche d'animation privilégiée

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Mener une animation, être à l'aise dans la relation

- Posture du professionnel
- Adapter sa communication verbale et non verbale
- Méthodologie de mise en œuvre d'une séance courte
- Adapter l'activité au trouble présenté

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Mettre en œuvre un chariot d'activités flash

- Présentation du chariot
- Des exemples de contenus de tiroirs d'activités (inclus travaux de la DGS)
 - Actualité
 - Rémiscence
 - Bien-être, relaxation
 - Activités manuelles
 - Activités physiques
 - Éveil musical
 - Manipulation sensorielle
 - Activités défouloirs
 - Autres

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

- Les outils d'évaluation des animations flash
- Les fiches individualisées
- Les fiches pratiques
- Mise en pratique d'une animation flash



Formateur

Marie Soebert



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Tous soignants accompagnant des personnes âgées
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : livret de formation (slide ppt), bibliographie, supports concrets d'animations, *Animations Flash*, document officiel de la DGS, supports d'outils pour la mise en place d'un chariot d'activités flash
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : exercices pratiques, réflexion et partage en groupe

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : Pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse réflexive des ateliers pratiques, mises en situation, analyse de situations rencontrées dans la pratique, élaboration d'un projet et des modalités d'évaluation
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Approche Montessori adaptée aux personnes âgées

Cette formation s'inscrit dans une volonté de changement de regard sur la personne âgée souffrant de troubles cognitifs et sur l'accompagnement proposé traditionnellement. Plutôt que de voir la personne en termes de déficits, nous allons observer ce qu'elle est encore capable de faire : alors, le champ des possibles s'ouvre. Le soignant devient celui qui facilite, celui qui fait « avec » et non « à la place de ». En adaptant l'environnement, en créant et en menant des activités adaptées aux capacités de la personne âgée et porteuses de sens, le soignant luttera contre le sentiment d'inutilité que peuvent ressentir les résidents et redonnera du sens à son cœur de métier.

OBJECTIFS

- ✓ Identifier les troubles et les capacités préservées
- ✓ Intégrer à sa pratique les fondamentaux de Montessori
- ✓ Ajuster sa posture et repenser l'environnement
- ✓ Créer et mener des activités adaptées

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

- Les troubles cognitifs et les capacités préservées dans la maladie d'Alzheimer et apparentées
- Les troubles du comportement : description et causes sous-jacentes possibles
- Importance des activités pour répondre aux besoins fondamentaux et limiter les troubles du comportement
- De l'origine de la méthode Montessori à l'adaptation à la personne âgée présentant des troubles cognitifs

JOUR 1 | après-midi | 3h30

- Les principes de l'approche Montessori : partir de la personne et de ses capacités préservées
- Travail en sous-groupes : apprendre à décomposer des activités pour les adapter aux capacités des résidents
- Travail en sous-groupes : identifier les centres d'intérêts et les capacités préservées des résidents choisis

JOUR 2 | matin | 3h30

- Proposition d'idées d'activités et démonstration du matériel apporté par la formatrice
- En groupe : trouver une à deux activités adaptées pour les résidents choisis la veille
- Les principes de l'approche Montessori : changer son positionnement professionnel

JOUR 2 | après-midi | 3h30

- Vidéo pédagogique et jeux de rôle pour assimiler le positionnement professionnel
- Mise en pratique de l'approche Montessori auprès de résidents si cela est possible, sinon sous forme de jeux de rôle entre stagiaires



Formateur

Céline Lafayette



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Tout professionnel qualifié ou non, exerçant en EHPAD
Groupe de 14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : livret de formation, supports, matériel d'activités
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, pédagogie active et participative, échange d'expériences et de pratiques professionnelles, travail de réflexion en sous-groupe, mise en pratique d'activités adaptées, mise en situation ou jeux de rôle, vidéos pédagogiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : échanges, mises en situations
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Comprendre et accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées

+ module optionnel « Sexualité et personnes âgées atteintes de démences en institution »

Cette formation permet un meilleur repérage et une bonne compréhension des troubles cognitifs et du comportement qui se manifestent dans le cadre de la maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées. Elle apportera aux professionnels des outils en termes de communication verbale et non verbale pour qu'ils puissent mieux ajuster leurs attitudes relationnelles pour répondre de manière adaptée aux besoins des personnes souffrant de pathologies neurocognitives.

OBJECTIFS

- ✓ Connaître les troubles cognitifs et les troubles du comportement liés aux démences
- ✓ Développer le soin relationnel auprès des personnes atteintes de pathologies démentielles
- ✓ Communiquer auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées
- ✓ Identifier les représentations sur la sexualité des personnes âgées atteintes de démence

+ Module optionnel

- ✓ Comprendre le sens des comportements sexuels inadaptés socialement
- ✓ Savoir faire face à des situations délicates concernant la sexualité tant au moment des soins intimes que dans le quotidien de l'établissement

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

- Représentations sur la maladie d'Alzheimer et pathologies associées
- Le concept de démence et ses différentes formes
- Comprendre ce que les troubles liés à la maladie d'Alzheimer et aux pathologies associées font vivre aux personnes

JOUR 1 | après-midi | 3h30

- Identifier et prendre en compte les troubles du comportement
- Savoir utiliser un outil recommandé par la Haute Autorité de Santé (grille NPI, inventaire neuropsychiatrique) pour évaluer les troubles du comportement en équipe et mesurer les résultats des prises en charge

JOUR 2 | matin | 3h30

- Les causes possibles des troubles du comportement et les facteurs déclenchants
- Crise sanitaire et troubles du comportement
- Le soin relationnel auprès des personnes
- L'approche de la personne dans le quotidien, l'importance de la relation

JOUR 2 | après-midi | 3h30

- Approfondissement de deux moments clés de la journée : la toilette et le repas : objectifs de l'accompagnement et aspects pratiques
- Les techniques de communication adaptées : la validation des émotions, la reformulation, la posture corporelle, l'expression du visage...

JOUR 3 | matin | 3h30

- Représentations de la sexualité chez la personne âgée atteinte de démence
- L'expression régressive de la sexualité
- Les troubles du comportement sexuel en lien avec une atteinte des fonctions cérébrales
- La désinhibition liée à une atteinte frontale

JOUR 3 | après-midi | 3h30

- Conduites à tenir devant les troubles du comportement de nature sexuelle dans les différentes situations
- Regard de la famille
- Communication en équipe et rôle de l'institution pour la protection des personnes : rester dans une démarche éthique



Formateur

Jennifer Meulnotte



Durée

2 jours + 1 jour avec le module optionnel (14 ou 21 heures)



Public

Professionnels intervenant auprès de personnes âgées et/ou travaillant dans un établissement accueillant des personnes âgées dépendantes
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA-établissement

possibilité de mise en œuvre en INTER en fonction de la demande



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, photolangage
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, jeux de rôle, réflexion sur des questions pratiques en groupe, études de cas

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes des stagiaires par questionnaire
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Comprendre et accompagner les troubles du comportement de la personne âgée

Les symptômes psychologiques et comportementaux dans les pathologies neurodégénératives et les maladies psychiatriques sont un enjeu important dans l'évolution et l'accompagnement des personnes âgées qui en souffrent. Ils peuvent avoir des conséquences importantes sur le pronostic de la maladie et la qualité de vie de la personne âgée. Cette formation vise à analyser et comprendre le sens et la fonction des manifestations comportementales. Elle propose aux professionnels des modalités d'interventions afin de les prévenir, de les maîtriser et/ou les diminuer.

OBJECTIFS

- ✓ Repérer les symptômes psychologiques et comportementaux
- ✓ Acquérir une démarche thérapeutique avec une analyse des facteurs déclenchants et/ou aggravants et une mise en sens de ces manifestations
- ✓ Maîtriser les attitudes à adopter face aux comportements perturbateurs
- ✓ Utiliser les outils d'évaluation des troubles du comportement
- ✓ Proposer des solutions dans la prévention et/ou la gestion des troubles dans le cadre du projet personnalisé
- ✓ Proposer des solutions préventives dans l'apparition de troubles du comportement lors de situations exceptionnelles

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

- Points essentiels sur la maladie d'Alzheimer et les pathologies neurodégénératives classiquement retrouvées dans le vieillissement et les maladies psychiatriques vieillissantes
- Définition des troubles du comportement
- Caractéristiques des troubles du comportement dans les maladies neurodégénératives et pathologies psychiatriques
- Identification des symptômes psychologiques et comportementaux : apathie, désinhibition, agitation agressive, idées délirantes, hallucinations, comportements moteurs aberrants, troubles alimentaires, troubles du sommeil...

JOUR 1 | après-midi | 3h30

- Démarche thérapeutique : grilles d'observation et analyse des facteurs déclenchants/aggravants
- Les outils d'évaluation des symptômes psychologiques et comportementaux : NPI-ES, l'échelle d'agitation Cohen-Mansfield
- Distinction entre manifestation aiguë et état confusionnel
- Les conduites à tenir face aux troubles du comportement déficitaires

JOUR 2 | matin | 3h30

- Les approches non médicamenteuses : techniques de soin et attitudes de communication face aux soins difficiles : opposition agressive au moment de la toilette, du repas, de la prise des médicaments, désinhibition...
- Communication verbale
- Les stratégies de diversion

JOUR 2 | après-midi | 3h30

- Les différentes interventions sur le comportement, la vie quotidienne, la cognition, activité motrice, communication
- Prévention de l'apparition de troubles du comportement lors de situations exceptionnelles (pandémie, deuil familial...)



Formateur
Maud Faye



Durée
2 jours (14 heures)



Public
Personnels intervenant auprès des personnes âgées (soignants, ASH, animateurs, personnel d'accueil, encadrement, direction)
14 stagiaires maximum



Prérequis
Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix
INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, vidéos, référentiel HAS-ANESM
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : exercices d'analyse de cas, travail de réflexion en sous-groupe, travail d'analyse de bonnes pratiques à partir de vidéos, mises en situation à partir de cas proposés par les stagiaires

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, quiz, exercice de reformulation par le groupe, mises en situation
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Douleur physique et psychique des personnes atteintes de maladies neurocognitives : repérer, évaluer, soulager

Dans leur pratique, les professionnels sont de plus en plus confrontés aux personnes atteintes de pathologies neurodégénératives. L'accompagnement de ces personnes demande des connaissances spécifiques, notamment en ce qui concerne la douleur physique et, indissociablement, le vécu douloureux lié à l'avancée d'une maladie grave, incurable et évoluant vers la mort. Cela implique que les professionnels qui les accompagnent puissent ajuster au mieux leurs outils, attitudes et soins relationnels pour répondre de manière adaptée aux besoins de ces personnes.

OBJECTIFS

- ✓ Connaître les maladies neurocognitives et les prises en soins existantes et en développement
- ✓ Repérer, évaluer, soulager les douleurs et l'anxiété
- ✓ Accompagner des personnes souffrant de maladies neurocognitives jusqu'à la fin de vie
- ✓ Appliquer les principes de base de la démarche palliative, ainsi que le cadre éthique et juridique

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

- Rappel sur les maladies neurocognitives
- Le vécu de la maladie évolutive : identité et estime de soi, maintien des besoins affectifs, syntonie
- Incidence des troubles cognitifs dans l'approche de la douleur : agnosies, schéma corporel et perceptions douloureuses modifiées

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

- Les liens indissociables entre le corps et le psychisme, notions de psychosomatique
- La démarche de prise en charge de la douleur :
 - Repérage et évaluation : les outils d'évaluation
 - Diagnostic étiologique
- Les composantes physiologiques, psychoaffectives, cognitivo-comportementales et socioculturelles

JOUR 2 | matin | 3 h 30

- Les traitements médicamenteux
- Les traitements non médicamenteux : besoins psychologiques, accompagnement relationnel
- Initiation à quelques techniques psychosensorielles (relaxation, toucher relationnel)
- Notions de base en communication, empathie, validation et toucher
- Relation d'aide et qualité de présence

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

- La démarche palliative et clarification des notions de phase curative, palliative et terminale
- Loi Léonetti et loi Claeys-Léonetti
- Notions de soin de confort, valeurs et principes d'une démarche éthique



Formateur

Maité Fontaine



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels impliqués dans les soins, travaillant en établissement accueillant des personnes âgées dépendantes
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : diaporama interactif, support pédagogique remis aux participants
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : exercices de réflexion en groupe, analyse de cas issus de la pratique des participants, brainstorming, études de cas cliniques, exercices divers, échanges entre participants, jeux

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse réflexive des ateliers pratiques
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Être soignant de nuit en EHPAD

Le travail de nuit est apprécié par les soignants car il favorise la responsabilité et l'autonomie du professionnel. Pour autant, celui-ci peut se sentir démuni face aux troubles du comportement présents la nuit. Après avoir reprécisé les spécificités du travail de nuit, cette formation apportera des techniques de soins non médicamenteuses pour gérer les situations complexes. Aussi, parce que prendre soin des autres nécessite de prendre soin de soi, le soignant appréhendera comment améliorer son hygiène de vie.

OBJECTIFS

- ✓ Evaluer les spécificités et les risques inhérents au travail de nuit
- ✓ Identifier les mesures pour améliorer son hygiène de vie
- ✓ Repérer les besoins spécifiques des personnes âgées la nuit
- ✓ Utiliser des stratégies non médicamenteuses pour gérer les situations spécifiques rencontrées la nuit

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

- Le fonctionnement du sommeil
- Les risques inhérents au travail de nuit : impact sur sa santé, sur la vie sociale et familiale
- Les conditions de préservation d'une bonne hygiène de vie
- Rôle et missions du soignant de nuit, spécificités du travail de nuit, complémentarité jour-nuit, vécu des professionnels

JOUR 1 | après-midi | 3h30

- Le sommeil de la personne âgée : particularités et troubles
- Recherche des causes sous-jacentes aux troubles : circadien, environnementaux, psychologiques, organiques
- Améliorer l'hygiène autour du sommeil

JOUR 2 | matin | 3h30

- Prise en charge non médicamenteuse des situations spécifiques rencontrées la nuit : hallucination, déambulation, risque de chute, refus de soins, agressivité, troubles psychologiques (peur de la mort, anxiété)
- Réflexion sur les pratiques professionnelles (jeune, contention, réveil nocturne)

JOUR 2 | après-midi | 3h30

- La communication verbale et non verbale
- Accompagner la fin de vie la nuit : auprès des résidents et de leurs proches



Formateur

Céline Lafayette



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Tout professionnel qualifié ou non
Groupe de 14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTER-établissement



Prix

INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : livret de formation
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apport théorique, pédagogie active et participative, échanges d'expériences et de pratiques professionnelles, travail de réflexion autour de situations rencontrées par les participants

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse de situations rencontrées par les participants
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Faire face à l'agressivité et la violence dans sa pratique professionnelle en EHPAD

Les professionnels sont parfois confrontés à des propos ou des gestes agressifs dans leur pratique en EHPAD. Cette formation vise à approfondir les connaissances sur les mécanismes de cette agressivité, et sur ses causes, notamment dans les cas de maladies neurodégénératives. Il sera question de se doter d'outils pour réagir avec calme et sang-froid à l'agressivité et d'apprendre à poser ses limites et à s'affirmer avec bienveillance tant auprès des familles que des résidents.

OBJECTIFS

- ✓ Différencier violence et agressivité, ne pas attribuer d'intention de nuire
- ✓ Analyser les racines de l'agressivité des personnes âgées pour mieux s'en distancier
- ✓ Comprendre sa propre agressivité
- ✓ Gérer les moments de tension et d'agressivité avec sang-froid

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

- La violence et l'agressivité des personnes âgées : la dépression hostile du sujet âgé, la difficulté du travail de vieillir, le vieillissement pathologique, les troubles du comportement liés aux maladies neurocognitives
- L'auto-agressivité de personnes âgées : suicide et équivalents suicidaires
- La violence perçue des soins, de l'institution, au sein des équipes

JOUR 1 | après-midi | 3h30

- Les conséquences de la violence : la spirale agressive, le déplacement de l'agressivité, les contre-attitudes des soignants, l'épuisement professionnel

JOUR 2 | matin | 3h30

- Le positionnement individuel face à la violence : comment ne pas se sentir visé, comment se créer une bulle de calme, comment réagir
- Travail autour du non-verbal
- Travail autour de l'écoute

JOUR 2 | après-midi | 3h30

- Les outils collectifs face à la violence : projet personnalisé, débriefing, analyse des pratiques, etc.
- Les outils de la communication non violente
- L'assertivité



Formateur

Nathalie Meistermann



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels travaillant en établissement accueillant des personnes âgées dépendantes
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA-établissement

Possibilité de mise en œuvre en INTER



Prix

INTRA : 1300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : exercices de réflexion en groupe et en individuel, analyse de cas issus de la pratique des participants, lecture d'articles, mises en situation et jeux de rôle, questionnaire d'évaluation des pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux débats et aux exercices de réflexion, évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Hygiène bucco-dentaire en EHPAD

L'hygiène bucco-dentaire est un soin primordial faisant partie intégrante de la toilette. Pratiquée au minimum deux fois par jour, elle permet d'améliorer la qualité de vie des résidents en évitant les pathologies buccales responsables de la dégradation de l'état de santé général de la personne âgée. Le résident pourra ainsi conserver le plaisir de s'alimenter.

OBJECTIFS

- ✓ Connaître les bases de la prise en charge bucco-dentaire
- ✓ Comprendre l'impact de la prise en charge bucco-dentaire sur la qualité de vie des résidents
- ✓ Améliorer la prise en charge bucco-dentaire
- ✓ Appliquer les techniques et les bonnes pratiques d'hygiène bucco-dentaire
- ✓ Évaluer les besoins et améliorer les conditions d'accès aux soins bucco-dentaires

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

Rappels réglementaires et anatomiques

- Législation, démarche qualité, DARI
- Les recommandations dans la prévention bucco-dentaire
- Le vieillissement de la cavité buccale
- Rappels anatomophysiologiques ; une bouche saine
- La denture ; la fonction des dents

Les enjeux liés à l'hygiène bucco-dentaire

- L'état de santé bucco-dentaire des résidents
- Les différentes pathologies et facteurs de risque rapportés à l'hygiène bucco-dentaire
- Influence de ces pathologies sur l'état de santé et la qualité de vie de la personne âgée

JOUR 1 | après-midi | 3h30

Les soins et bonnes pratiques d'hygiène bucco-dentaire

- Les règles de base en matière d'hygiène
- Les soins de bouche non médicamenteux généraux/locaux adaptés au niveau de dépendance du résident
- Le matériel adapté
- L'entretien des prothèses dentaires
- Le brossage des dents
- Le soin de bouche

Les problématiques d'intervention

- Les représentations des professionnels sur les soins de bouche : lever les réticences et les croyances

Développer une démarche de prévention

- Les enjeux de la prévention bucco-dentaire
- Les mesures de prévention adaptées à l'âge et à l'état de santé de la personne âgée
- Le projet médical et le projet de soins
- Définir un référent bucco-dentaire
- Principe de la communication interne
- Rôles des soignants et des interlocuteurs externes



Formateur

Carole Aigbédé



Durée

1 jour (7 heures)



Public

Professionnels soignants intervenant auprès de personnes âgées en établissement
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, textes de référence, les actes infirmiers, le DARI, la démarche qualité, présentation du matériel bucco-dentaire adapté
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : questionnaire des connaissances, méthode interactive, techniques de brossage, supports vidéos

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : Pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Mettre en œuvre la toilette thérapeutique auprès de la personne âgée

Cette formation s'adresse aux différents professionnels travaillant auprès de la personne âgée et souhaitant orienter le soin toilette vers un axe thérapeutique. Les équipes pourront analyser les besoins de la personne âgée afin d'adapter le soin toilette à leurs capacités tout en valorisant l'autonomie. La compréhension des différentes manifestations comportementales permettra une meilleure adaptation du soin dans sa globalité.

OBJECTIFS

- ✓ Intégrer les enjeux liés au temps de la toilette
- ✓ Identifier les facteurs favorisant, déclenchant et de risque de refus de soins chez la personne âgée
- ✓ Comprendre les manifestations comportementales lors de la toilette
- ✓ Prévenir les problématiques et accompagner les difficultés liées à la toilette chez la personne âgée

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Intégrer les enjeux liés au temps de la toilette

- Les problématiques corporelles liées au vieillissement : le vieillissement sensoriel, moteur, cognitif
- La situation de dépendance
- Un soin corporel : l'image du corps, le schéma corporel, la pudeur, l'intimité
- L'importance du respect des habitudes de vie (Projet de vie)

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Comprendre les manifestations comportementales lors de la toilette

- Les troubles du comportement
- La communication alternative
- Identifier les facteurs favorisant, déclenchant et de risque de refus de soins chez la personne âgée
- Les facteurs personnels
- Les facteurs environnementaux
- Les facteurs sociaux
- Les facteurs somatiques et physiologiques

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Prévenir les problématiques et accompagner les difficultés liées à la toilette

- Adapter et accompagner les différents temps de la toilette : le déshabillage, le type de toilette, les transferts, l'habillage

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

Prévenir les problématiques et accompagner les difficultés liées à la toilette

- Installer une ambiance de bien-être, la musique comme médiateur
- Donner du sens
- Instaurer une relation
- Utiliser le toucher
- La méthode du bain serviette
- La manipulation d'objets



Formateur

Marie Soebert



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels soignants intervenant en établissement médico-social accueillant des personnes âgées
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

NTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : travaux de groupe, jeux de rôle, expérimentation, vignette clinique

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : analyse réflexive des ateliers pratiques, quiz, élaboration de grille d'évaluation, synthèse de travaux de groupe
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Prévenir et prendre en charge les troubles de la déglutition de la personne âgée

Lors du vieillissement normal ou pathologique, les troubles de la déglutition deviennent un enjeu majeur de la santé des résidents en institution. Manger, acte le plus commun de la vie, devient alors un acte de soin indispensable à comprendre pour préserver l'autonomie des résidents. Le personnel soignant adapte et aménage l'environnement lié à la prise alimentaire et hydrique, ce afin de réduire les situations à risque. Aussi, cela permet aux soignants et résidents d'aborder les temps de repas sans angoisse tout en réconfortant les professionnels dans leurs pratiques au quotidien.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre le processus de la déglutition saine
- ✓ Détecter les mécanismes de fausse route, savoir déceler la dysphagie
- ✓ Détecter et différencier les pathologies, les personnes à risque de troubles de la déglutition
- ✓ Appréhender le rôle de chaque professionnel dans la prise en charge de l'alimentation et de l'hydratation du résident
- ✓ Adapter l'environnement, l'installation et la posture de sécurité du résident dysphagique
- ✓ Différencier les textures, leurs indications et les modes de préparation
- ✓ Préparer des actions d'amélioration à mener dans son établissement pour la prise en charge des résidents à risque de troubles de déglutition

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

- Anatomie du carrefour aérodigestif
- Physiologie : la déglutition dite « normale »
- Physiopathologie de la déglutition
- Définition de la fausse route et de son incidence
- Action et prévention de la fausse route

JOUR 1 | après-midi | 3h30

- Les différents intervenants dans la prise en charge des troubles de la déglutition
- Les éléments d'évaluation des troubles de la déglutition
- Les gestes de prévention et les gestes d'urgence de la fausse route
- Le matériel ergonomique

JOUR 2 | matin | 3h30

- Le soin alimentaire dans la prise en charge de la dysphagie
- Le risque de dénutrition et de déshydratation
- Les textures et leurs indications
- Les contraintes de la restauration

JOUR 2 | après-midi | 3h30

- Les aménagements possibles pour le résident
- Les aliments à risque
- Les signes d'alerte
- Les outils pour l'amélioration des pratiques



Formateur

Isabella Settesoldi



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels associés à la prise des repas
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, vidéos, présentation de matériels adaptés, dégustation, préparations alimentaires
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, cas pratiques et mises en situation, expériences, débats et échanges

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : quiz, tour de table, brainstorming
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Renforcer et stimuler au quotidien les capacités psychomotrices de la personne âgée

Cette formation s'adresse aux différents professionnels du secteur médico-social travaillant avec la personne âgée. Elle vise à réfléchir à la prise en charge en termes de capacités préservées, l'objectif étant de les valoriser tout en facilitant au quotidien l'autonomie de la personne accompagnée.

OBJECTIFS

- ✓ Appréhender les altérations physiques et cognitives liées au vieillissement normal et pathologique
- ✓ Évaluer les capacités altérées et résiduelles de la personne âgée afin d'adapter l'accompagnement
- ✓ Maintenir les savoir-faire et valoriser l'autonomie
- ✓ Stimuler les fonctions cognitives

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Appréhender les altérations physiques et cognitives liées au vieillissement normal et pathologique

- Vieillesse normale : locomoteur, sensoriel et cognitif
- Vieillesse pathologique : maladies neurocognitives

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Évaluer les capacités altérées et résiduelles de la personne âgée afin d'adapter l'accompagnement

- Les capacités psychomotrices : le schéma corporel, le tonus, les coordinations, les sens, l'espace, le temps et les fonctions cognitives

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Maintenir les savoir-faire et valoriser l'autonomie

- Motricité globale : équilibre, renforcement musculaire, déplacement, transfert, mémoire procédurale
- Motricité fine : déliement digital, la pince fine, les tremblements

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

Simuler les fonctions cognitives

- La mémoire : aide à l'encodage et au stockage, aide à la récupération
- L'orientation spatio-temporelle : aménagement de l'environnement, activité au quotidien
- Le langage : la perte du mot, le trouble sémantique et lexical



Formateur

Marie Soebert



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels intervenant auprès de la personne âgée atteinte de la maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : livret de formation, bibliographie
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : exercices d'analyse de cas, travail de réflexion en sous-groupe, brainstorming, exercices pratiques, expérimentation, vidéos

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse réflexive des ateliers pratiques, mises en situation, analyse de situations rencontrées dans la pratique
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Repérer et prévenir la dépression et le risque suicidaire chez la personne âgée

La dépression est une pathologie fréquente chez le sujet âgé. Pourtant, elle reste encore méconnue, sous-diagnostiquée et traitée de façon inappropriée. Les conséquences d'une dépression mal prise en charge sont importantes. Parmi elles, figure le risque de passage à l'acte suicidaire qui augmente considérablement avec l'avancée en âge. Il s'agit alors de dépister les signes de vulnérabilité psychique pour cibler des actions de prévention du geste suicidaire chez la personne âgée.

OBJECTIFS

- ✓ Distinguer les spécificités de la dépression chez la personne âgée
- ✓ Connaître les caractéristiques générales du phénomène suicidaire
- ✓ Distinguer les spécificités du phénomène suicidaire chez la personne âgée
- ✓ Savoir accompagner la personne suicidaire
- ✓ Maîtriser les éléments de prévention et de postvention

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Le suicide, un phénomène complexe et pluriel

- Définitions et idées reçues
- Les données épidémiologiques
- La crise suicidaire : définition, contexte, caractéristiques, modélisation
- Les facteurs de risque et les facteurs de protection
- L'aspect juridique : responsabilité, obligation de protection, secret professionnel
- L'aspect éthique : droit de disposer de sa vie, liberté ultime

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

La dépression de la personne âgée

- Le contexte du vieillissement
- Symptômes généraux
- Symptômes spécifiques
- Prise en charge médicamenteuse et non médicamenteuse

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Prévenir le passage à l'acte

- Agir sur les signaux d'alerte
- S'appuyer sur les facteurs de protection
- Évaluation du potentiel suicidaire
- Hospitalisation à envisager : cadre réglementaire, protocole
- Mise en place d'un suivi : à court et à moyen terme, modalités d'intervention

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

Les professionnels face au phénomène suicidaire

- Actions ciblées : sensibiliser et former, sécuriser, l'environnement, limiter l'accès aux moyens létaux, optimiser la prise en charge, communiquer sur l'intérêt des traitements antidépresseurs
- Conduites à tenir en fonction de l'évaluation : actions suivant le degré de risque de passage à l'acte
- Postvention : définition, objectifs, démarche planifiée, déroulement



Formateur

Sylvie Andry



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels des secteurs sanitaire ou médico-social accompagnant des personnes âgées
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, échanges d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, mises en situation et analyse, quiz

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse de situations rencontrées dans la pratique
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Se mettre à la place d'une personne âgée à l'aide d'une combinaison de vieillesse

Il y a souvent beaucoup d'incompréhension des difficultés que rencontrent les personnes âgées au quotidien, ce qui peut engendrer des tensions et une mauvaise évaluation de leurs capacités (physiques et cognitives). Se mettre à leur place, mimer les difficultés et analyser nos interactions avec elles va permettre d'améliorer la relation et la communication. Les échanges et la stimulation qui seront mises en place au cours de la formation vont donner lieu à un épanouissement et à une valorisation de l'accompagnement, tant pour le résident que pour le professionnel.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre le fonctionnement du cerveau
- ✓ Comprendre les modifications physiques associées à la vieillesse
- ✓ Accompagner au quotidien une personne âgée
- ✓ Stimuler une personne âgée
- ✓ Valoriser le temps de l'accompagnement

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Le fonctionnement du cerveau

- Le cerveau, les aires cérébrales, les neurones : comment circule l'information dans le cerveau
- La plasticité cérébrale

Les modifications physiques associées à la vieillesse

- Mise en situation à l'aide de la combinaison de vieillesse
- Difficultés sensorielles (auditive, visuelle...)
- Difficultés motrices (lenteur du mouvement, problème de contrôle du mouvement)
- Douleurs
- L'impact de la perte ou de la diminution de certains sens dans la communication et l'autonomie d'une personne
- Les actes du quotidien et l'accompagnement permettant d'éviter certains troubles du comportement et améliorer la prise en charge

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Savoir adapter la stimulation à la personne âgée en prenant en compte ses difficultés à l'aide de la combinaison de vieillesse

- Se mettre à la place de la personne âgée en portant une combinaison de vieillesse
- Adapter son comportement pour améliorer la communication avec une personne âgée
- Comprendre l'importance de la stimulation cognitive et la mettre en place
- Comprendre l'importance de la stimulation émotionnelle et motivationnelle et la mettre en place
- Valoriser le temps de l'accompagnement et les capacités de la personne

JOUR 2 (optionnel)

Ce format permet de tester la combinaison par un plus grand nombre de stagiaires et de faire un temps d'exercice dans la chambre.



Formateur

Alix Nicoud



Durée

1 jour (7 heures)
ou 2 jours (14 heures)



Public

Professionnels travaillant en établissement accueillant des personnes âgées dépendantes
Format 1 jour : 6 stagiaires maximum
Format 2 jours : 12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA-établissement

Possibilité de mise en œuvre en INTER sous réserve de demande suffisante



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, fiches, combinaison de vieillesse
- Besoins spécifiques : une grande salle avec un espace permettant de tester la combinaison, un fauteuil, une chambre avec un lit (pour le format 2 jours uniquement)
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, analyse de cas pratiques, mise en situation

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes des stagiaires par questionnaire
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Stimulation des fonctions cognitives par le jeu : dynamiser le cerveau et recréer du lien

Le pouvoir du jeu, au niveau neuronal, est immense. En effet, le jeu permet, en associant la notion de plaisir et d'émotions à l'apprentissage, de décupler les facultés du joueur et de stimuler de façon beaucoup plus importante ses fonctions cognitives. Les jeux ont un impact particulier sur les personnes, que l'on appelle « l'optimisme urgent ». Contrairement à la vie de tous les jours, on ressent lorsque l'on joue la capacité (car les enjeux ne sont pas les mêmes) de surmonter un obstacle avec la certitude d'y arriver. Ainsi, la stimulation par le jeu des différentes fonctions cognitives des personnes en perte d'autonomie va permettre de freiner les pertes de capacités et de stimuler les compétences encore existantes.

OBJECTIFS

- ✓ Connaître le vieillissement du cerveau
- ✓ Connaître les fonctions cognitives et leur rôle
- ✓ Comprendre la plasticité cérébrale et l'importance de la stimulation
- ✓ Comprendre le potentiel du jeu et se familiariser avec
- ✓ Valoriser le temps de l'accompagnement et de la stimulation

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Le cerveau

- Les aires cérébrales, les neurones : comment circule l'information dans le cerveau
- Modification des fonctions cognitives chez la personne âgée

Les différentes fonctions cognitives et l'impact d'un mauvais fonctionnement de celles-ci

- L'attention
- Le langage
- La mémoire
- La motricité
- La perception et l'orientation
- Les fonctions exécutives

La plasticité cérébrale

- La plasticité cérébrale : source principale d'espoir contre l'évolution des pathologies neurodégénératives

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

L'impact du jeu au niveau cognitif et émotionnel

- Rôle du jeu dans la stimulation cognitive et dans l'évaluation des pertes
- Rôle du jeu dans la stimulation psychologique
- Se familiariser avec les jeux

Le temps du possible, un temps à part et heureux

- Rôle positif du jeu
- Valorisation des capacités mises en jeu pendant la stimulation
- Programmer les prochains temps de jeu



Formateur

Alix Nicoud



Durée

1 jour (7 heures)



Public

Professionnels amenés à proposer des animations à des personnes âgées en établissement
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA-établissement

Possibilité de mise en œuvre en INTER sous réserve de demande suffisante



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, fiches, jeux de société
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, analyse de cas pratiques, mise en situation, élaboration avec le groupe d'une liste de jeux pour leur établissement

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Unité de Vie Protégée : un accompagnement adapté et stimulant

Dans une approche globale de l'accompagnement de la personne vivant en Unité de Vie Protégée (UVP), cette formation vise à apporter des outils précieux pour mieux comprendre les troubles du comportement et ainsi mieux les accompagner. Il sera aussi question de revoir les différentes techniques de communication mais aussi répondre aux interrogations d'interventions face aux situations les plus complexes. Enfin, cette formation vise l'acquisition de techniques pour mettre en place des activités adaptées aux capacités des résidents et ainsi animer l'Unité de Vie Protégée au quotidien.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les maladies neurodégénératives et accompagner les troubles du comportement associés
- ✓ Adapter sa communication verbale et non verbale
- ✓ Mettre en place des activités adaptées au sein de l'Unité de Vie Protégée
- ✓ Stimuler le résident dans les soins et dans le quotidien en adaptant sa communication

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

- Les rôles de l'Unité de Vie Protégée
- Les fondamentaux de la maladie d'Alzheimer et syndromes démentiels
- Comprendre les manifestations comportementales pour adapter son accompagnement

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

- Adapter sa communication face aux comportements et aux situations difficiles
- La communication verbale
- La communication non verbale
- Des techniques pour faciliter les actes du quotidien
- La mémoire émotionnelle et sensorielle

JOUR 2 | matin | 3 h 30

- Animer une Unité de Vie Protégée
- Les objectifs de l'animation et la posture du professionnel
- Le déploiement des activités d'animation en pratique : identification des besoins, des attentes, des intérêts, retenir l'adhésion et le choix du résident, coordination avec les autres professionnels
- Les animations groupales ou individuelles
- La fiche activité

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

- Les animations flash
- Le chariot d'animations flash comme accompagnement non médicamenteux des troubles du comportement
- Les fiches individualisées
- Présentation et expérimentation des types d'activités flash à proposer



Formateur

Marie Soebert



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels travaillant auprès de personnes âgées atteintes de pathologies neurodégénératives
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : livret de formation, bibliographie, vidéos, recommandations de la Direction Générale de Santé, guide d'une séance de mobilisation corporelle
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : exercices d'analyse de cas, travail de réflexion en sous-groupe, mise en pratique de plusieurs activités spécifiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse réflexive des ateliers pratiques, mises en situation, analyse de situations rencontrées dans la pratique, élaboration d'un projet complet d'animation et des modalités d'évaluation, quiz sur les notions plus théoriques
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire



Cœur de métier

HANDICAP

Accompagner la vie affective et/ou sexuelle des personnes en situation de handicap dans les établissements	30
Accompagner la fin de vie des personnes en situation de handicap	31
Accompagner le vieillissement des personnes handicapées : plan d'action, outils, dispositifs	32
Accompagner les personnes en situation de handicap issues de cultures différentes	33
Hygiène bucco-dentaire auprès des résidents en situation de handicap	34
Prévenir et gérer l'agressivité et la violence dans les établissements accueillant des personnes en situation de handicap	35
Prévenir et prendre en charge les troubles de la déglutition chez la personne polyhandicapée	36
Repérer, prévenir et apaiser les comportements-problèmes chez des personnes en situation de handicap	37
Soignants en rééducation-réadaptation : rôles et spécificités	38
Troubles psychiques : comprendre pour mieux accompagner dans les pratiques de formation et d'insertion professionnelle	39

Accompagner la vie affective et/ou sexuelle des personnes en situation de handicap dans les établissements

Dans les établissements, la vie affective et la sexualité des personnes accueillies posent un certain nombre de questions et suscitent parfois des réactions fortes chez d'autres résidents, des familles ou des soignants. Différentes exigences, en partie contradictoires, sont à concilier : respecter la vie privée et l'intimité des résidents, prendre en compte les besoins et désirs affectifs et sexuels des résidents, préserver la vie en collectivité, les soins, etc. Cette formation apportera des clés de compréhension et des compétences opérationnelles : respecter les besoins affectifs et sexuels des résidents; faire face à la souffrance de certains résidents; savoir quoi accepter/tolérer; intervenir pour protéger; échanger en équipe sereinement sur ces sujets; mener une réflexion éthique.

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser le cadre réglementaire de la vie sexuelle et de la vie amoureuse de la personne en situation de handicap en établissement
- ✓ Identifier les différentes dimensions du besoin affectif et ses différentes expressions
- ✓ Repérer son propre positionnement par rapport à la sexualité des résidents et son incidence possible sur les prises en charge
- ✓ Définir l'organisation permettant la vie affective et sexuelle en institution et la protection des résidents

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

État des lieux des problématiques et questionnements

- Préserver l'intimité, la vie privée en établissement, respecter les besoins et désirs de la personne
- La difficulté de trouver un partenaire consentant/le libre consentement
- L'avis des familles
- Séparer soins et sexualité

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

La vie affective et la sexualité des personnes accueillies en établissement

- Les besoins et désirs exprimés, la difficulté de les concilier avec le handicap physique et la souffrance qui peut en résulter; la solitude
- Les demandes et les attentes affectives de certains en établissement, leur comportement

Le cadre réglementaire de la sexualité

- Respecter les choix de la personne et sa vie privée
- Libre consentement/interdiction de la violence
- La sexualité se passe à l'abri des regards de tierces personnes

La sexualité à deux : une relation de respect de l'autre et de soi, une relation d'amour

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Le point de vue des professionnels

- Leur ressenti, leurs valeurs, questions pratiques
- Les attitudes du personnel pour aborder certains comportements « ambigus » de résidents vis-à-vis d'autres résidents et du personnel lui-même
- Séparer soins/prise en charge et sexualité, une question de déontologie
- « La bonne attitude professionnelle » dans la relation d'aide

Quoi dire, comment se comporter

- Quoi répondre
- Faire surgir une parole
- Donner du sens
- Désamorcer des situations de tension

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

Communiquer avec les familles

- Quoi dire
- Quoi ne pas dire
- Quoi répondre

Les notions de respect et d'éthique dans la relation professionnelle avec les personnes accompagnées

- Quand différentes lois ou valeurs professionnelles sont en contradiction : susciter une réflexion éthique
- La demande d'assistance sexuelle : une question d'éthique et de légalité

Pathologies de la sexualité



Formateur

Walter Deumer



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels travaillant en établissement accueillant des personnes en situation de handicap
Groupe de 14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : échange d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, analyse, apports théoriques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, exercices et études de cas, évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Accompagner la fin de vie des personnes en situation de handicap

La fin de vie est à la fois une question de l'intime, mais aussi un enjeu de société. En effet, toute personne a le droit d'avoir une fin de vie digne et accompagnée. Les professionnels ont alors la mission de mettre en œuvre les moyens pour que ce droit soit respecté. La formation apportera les éléments conceptuels, juridiques et éthiques, permettant aux équipes de créer un environnement favorable à un accompagnement de la fin de vie de qualité, en tenant compte des spécificités du champ du handicap.

OBJECTIFS

- ✓ Connaître le cadre légal et réglementaire
- ✓ Développer une démarche palliative
- ✓ Harmoniser les pratiques professionnelles

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

La démarche palliative

- Cadre réglementaire et légal
- Directives anticipées et personne de confiance
- Principes éthiques
- Caractères spécifiques de la démarche palliative dans le champ du handicap

Les concepts de la fin de vie

- Fin de vie, démarche palliative, soins palliatifs
- Refus de l'obstination déraisonnable
- Pratiques sédatives
- Euthanasie et aide active à mourir

JOUR 1 | après-midi | 3h30

L'accompagnement des personnes en fin de vie

- Symptômes spécifiques
- Urgences palliatives
- Focus sur la douleur
- Alimentation et hydratation en fin de vie
- Soins de bouche
- Relation d'aide

JOUR 2 | matin | 3h30

La mort

- Représentations sociales et culturelles de la mort
- Signification de la « bonne mort »
- Réalité de la mort (décès, toilette mortuaire)

L'entourage

- Son vécu
- Deuil et travail de deuil
- Principes du soutien aux endeuillés

JOUR 2 | après-midi | 3h30

Les professionnels face à la vie

- Représentations personnelles de la maladie et de la mort
- Mécanismes de défense
- Question du transfert affectif
- Pistes d'amélioration individuelles et collectives



Formateur

Sylvie Andry



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels travaillant dans un établissement accueillant des personnes âgées dépendantes, et/ou des personnes en situation de handicap
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : quiz, apports théoriques, échanges d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, mises en situation et analyse

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse réflexive des ateliers pratiques
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Accompagner le vieillissement des personnes handicapées : plan d'action, outils, dispositifs

Dans un contexte général de vieillissement de la population, les problématiques posées par le vieillissement des personnes en situation de handicap prennent une importance croissante dans les structures médico-sociales. La formation est envisagée comme un appui inspiré de la recommandation de bonnes pratiques «L'adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes» de la HAS visant à répondre au mieux aux besoins des publics en situation de handicap dont les problématiques de vieillissement interrogent aujourd'hui les compétences des professionnels aussi bien dans la qualité des observations et des outils d'évaluation, que dans le cadre de leur accueil, des moyens mis en œuvre ainsi que dans les modalités de prise en charge.

OBJECTIFS

- ✓ Identifier les enjeux liés au vieillissement des personnes handicapées et leur impact sur les modalités d'accompagnement en établissement médico-social
- ✓ Contribuer à l'adaptation des modalités et dispositifs d'accompagnement aux besoins des personnes handicapées vieillissantes et à l'évolution de leur problématique
- ✓ Apporter des réponses adaptées dans le cadre du projet d'établissement

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

- Anticiper les enjeux et les risques liés au vieillissement du/des publics accompagnés/accueillis dans son établissement
- Repérer les signes et effets du vieillissement

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

- Évaluer, croiser et analyser les observations vers un diagnostic partagé
- Repérer les modifications qui peuvent être liées au vieillissement selon une grille d'observation
 - Partager l'analyse des changements observés
 - Comprendre les attitudes et manifestations symptomatiques en distinguant occurrence et récurrence
 - Hypothèses cliniques : le cumul handicap et vieillissement : limitatif, incapacitant ou invalidant

JOUR 2 | matin | 3 h 30

- Accompagner les changements par des réponses graduées aux besoins des personnes
- Proposer des ajustements immédiats
 - Anticiper et envisager avec la personne son projet personnalisé

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

- Accompagner les passages et faciliter les transitions par le développement du partenariat inter institutionnel
- Renforcer le suivi en cas de prise en charge conjointe ou de réorientation
- Accompagner la personne face au vieillissement et au décès des parents
- Définir des modalités d'accompagnement au deuil et à la fin de vie au plan institutionnel



Formateur

Isabelle Méry



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels d'une même structure médico-sociale d'accompagnement/d'hébergement de personnes en situation de handicap
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA-établissement



Prix

1 300 €/jour pour le groupe

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et méthodologiques, travaux en sous-groupes, analyse de situations professionnelles

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Accompagner les personnes en situation de handicap issues de cultures différentes

Chaque culture a ses représentations du handicap et de la maladie. Ces derniers sont certes universels, mais l'approche que les femmes et les hommes en ont selon la place qu'ils occupent (patient, aidant, membre de la famille, ami...) peut être sensiblement différente. D'un individu à un autre, mais aussi d'une culture à une autre. Au cours de cette formation, nous étudions ces nuances culturelles et les différentes manières d'y répondre en tant que professionnels du handicap. Prise de recul sur le soin, le handicap, l'accompagnement, authentique respect de la différence, « regard anthropologique » sur les situations permettant une meilleure compréhension de ce qui se joue, prise en compte de la complexité des liens qui unissent les personnes touchées par le handicap et la maladie, sont autant d'outils que nous déployons avec vous.

OBJECTIFS

- ✓ Mieux appréhender ce que recouvre la notion de culture
- ✓ Prendre du recul sur ses propres représentations (personnelles et culturelles) du handicap, de la maladie et du soin
- ✓ Disposer de clés de lecture sur les différentes représentations culturelles du handicap, de la maladie et du soin
- ✓ Prendre en compte les spécificités liées à la situation de migration
- ✓ Aborder la complexité des situations avec plus de sérénité

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

La notion de culture

- Que mettons-nous derrière le mot « culture » ?
- Vers une définition de la culture
- La métaphore de l'iceberg : les aspects visibles et audibles de la culture versus les aspects invisibles

La maladie et le handicap

- Prise de recul sur notre propre ancrage personnel et culturel

JOUR 1 | après-midi | 3h30

La maladie et le handicap (suite et fin)

- Tour d'horizon des différentes représentations culturelles
- La maladie et le handicap en situation de migration

Le soin

- Quelle représentation en avons-nous ?
- Image et place du soin en fonction des cultures
- Le soin en situation de migration

JOUR 2 | matin | 3h30

Analyse des problématiques récurrentes rencontrées par les professionnels et mises en situation

- La place des aidants
- La question de la parentalité et du système familial
- Refus, adaptation, ou transgression des préconisations de soins (de la part des patients ou des aidants)

JOUR 2 | après-midi | 3h30

Analyse des problématiques récurrentes rencontrées par les professionnels et mises en situation (suite et fin)

- La question de la confiance entre les différents acteurs autour de la personne en situation de handicap
- Le mal du pays
- La violence subie par les personnes en situation de handicap



Formateur

Amélie Loireau



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels travaillant en établissement ou service accueillant des personnes en situation de handicap issues de cultures différentes
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA-établissement

Possibilité de mise en œuvre en INTER sous réserve de demande suffisante



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique dématérialisé en fin de formation, bibliographie
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : travaux de réflexion en plénière et en sous-groupe ; apports conceptuels et anthropologiques sur les différentes thématiques abordées ; appel à la réflexion personnelle et à la prise de recul sur ses propres représentations du handicap, de la maladie, du soin, de la situation de migration ; utilisation du photolangage dans le cadre d'un exercice collectif sur la place de l'aidant ; mises en situation sur les problématiques récurrentes rencontrées par les professionnels et débriefing systématique

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation active aux différents exercices demandés, questionnement régulier par la formatrice sur l'assimilation des concepts au fur et à mesure des 2 jours
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Hygiène bucco-dentaire auprès des résidents en situation de handicap

La santé bucco-dentaire des résidents en situation de handicap est fragilisée par leur difficulté à réaliser un brossage efficace, leur dépendance et leur alimentation souvent riche en sucre. L'hygiène bucco-dentaire, réalisée deux fois par jour, permet d'éviter des pathologies buccales et des infections générales. Elle améliore la qualité de vie des résidents, maintient le plaisir de manger normalement, en évitant la dénutrition. Cette formation permettra aux professionnels d'approfondir leurs connaissances sur le lien entre l'état de santé général et la santé buccale, de prévenir et d'agir rapidement en cas de situations à risque.

OBJECTIFS

- ✓ Connaître les bases de la prise en charge bucco-dentaire
- ✓ Comprendre l'impact de la prise en charge bucco-dentaire sur la qualité de vie des résidents
- ✓ Appliquer les techniques et les bonnes pratiques d'hygiène bucco-dentaire
- ✓ Améliorer la prise en charge bucco-dentaire
- ✓ Évaluer les besoins et améliorer les conditions d'accès aux soins bucco-dentaires

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

Rappels règlementaires et anatomiques

- Législation, démarche qualité, DARI
- Les recommandations dans la prévention bucco-dentaire
- Le vieillissement de la cavité buccale
- Rappels anatomophysiologiques ; une bouche saine
- La denture ; la fonction des dents

JOUR 1 | après-midi | 3h30

Les soins et bonnes pratiques d'hygiène bucco-dentaire

- Les règles de base en matière d'hygiène
- Les soins de bouche non médicamenteux généraux/locaux, adaptés au niveau de dépendance du résident/patient
- Le matériel adapté
- L'entretien des prothèses dentaires
- Le brossage des dents
- Le soin de bouche

Les problématiques d'intervention



Formateur

Carole Aigbédé



Durée

1 jour (7 heures)



Public

Professionnels soignants intervenant auprès de personnes en situation de handicap
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, textes de référence, les actes infirmiers, le DARI, la démarche qualité, présentation du matériel bucco-dentaire adapté
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : méthode interactive, techniques de brossage, exercices

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : Pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Prévenir et gérer l'agressivité et la violence dans les établissements accueillant des personnes en situation de handicap

Les professionnels sont parfois confrontés à des propos ou des gestes agressifs dans leur pratique. Cette formation vise à approfondir les connaissances sur les mécanismes de cette agressivité, et sur ses causes. Il sera question de se doter d'outils pour réagir avec calme et sang-froid à l'agressivité et d'apprendre à poser ses limites et à s'affirmer avec bienveillance auprès des différents publics.

OBJECTIFS

- ✓ Différencier violence et agressivité, ne pas attribuer une intention de nuire
- ✓ Mieux comprendre les racines de l'agressivité des usagers/résidents pour mieux s'en distancier
- ✓ Prendre conscience de sa propre agressivité
- ✓ Gérer les moments de tension et d'agressivité avec sang-froid

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

- La violence et l'agressivité : comprendre la violence des patients, le vécu du handicap, les troubles du comportement comme symptômes de la maladie (Huntington, AVC, autisme, polyhandicap, etc.)
- L'agressivité et la colère comme protection contre l'effondrement dépressif
- L'autoagressivité des patients : mutilations, suicides, équivalents suicidaires

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

- La violence potentielle du soin, de l'institution et les tensions au sein des équipes
- Les conséquences de la violence : la spirale agressive, le déplacement de l'agressivité, les contre-attitudes des soignants, l'épuisement professionnel

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Le positionnement individuel face à la violence

- Comment ne pas se sentir visé
- Comment garder son calme
- Comment écouter plus que parler
- Travail sur le non-verbal

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

- Le travail de groupe face à la violence : débriefing, analyse des pratiques, projet personnalisé
- L'usager/résident, sa famille et les professionnels : l'alliance thérapeutique
- Les outils de la communication non violente
- L'assertivité



Formateur

Nathalie Meistermann



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels travaillant en établissement accueillant des personnes en situation de handicap
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA-établissement

Possibilité de mise en œuvre en INTER sous réserve de demande suffisante



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : exercices de réflexion en groupe et en individuel, analyse de cas issus de la pratique, lecture d'articles, mises en situation et jeux de rôle

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux débats et aux exercices, évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Prévenir et prendre en charge les troubles de la déglutition chez la personne polyhandicapée

Chez la personne polyhandicapée, les troubles de la déglutition sont un enjeu majeur de la santé des résidents en institution. Manger, acte le plus commun de la vie, est alors un acte de soin qu'il est indispensable de comprendre et d'en connaître les tenants et aboutissants afin de préserver l'autonomie des résidents des établissements médico-sociaux. Le personnel soignant doit donc pouvoir adapter et aménager l'environnement lié à la prise alimentaire et hydrique afin de réduire les situations à risque et les éventuels drames pouvant être liés aux prises des repas. Ainsi, cela permettra aux soignants et aux résidents d'aborder les temps de repas sans angoisse et éventuellement les conforter dans leurs pratiques professionnelles.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre le processus de la déglutition saine
- ✓ Détecter les mécanismes de fausse route, savoir déceler la dysphagie
- ✓ Détecter et différencier les pathologies, les personnes à risque de troubles de la déglutition
- ✓ Déterminer les principaux enjeux d'une prise en charge des troubles de la déglutition et mieux appréhender le rôle de chaque professionnel dans la prise en charge de l'alimentation et de l'hydratation du résident pour pouvoir mieux accompagner et informer la personne dysphagique et son entourage
- ✓ Adapter l'environnement, l'installation et la posture de sécurité du résident dysphagique
- ✓ Différencier les textures, leurs indications et les modes de préparation (et les différencier des régimes diététiques)
- ✓ Préparer des actions d'amélioration à mener dans son établissement pour la prise en charge des résidents à risque de troubles de déglutition

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

- Anatomie du carrefour aérodigestif
- Physiologie : la déglutition dite « normale »
- Physiopathologie de la déglutition
- Définition de la fausse route et de son incidence
- Action et prévention de la fausse route

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

- Relation entre la motricité bucco faciale et la motricité globale
- Troubles de la déglutition induits par des affections neurologiques les plus courantes chez le sujet polyhandicapé
- Les causes fréquentes des troubles de la déglutition et les tableaux cliniques (I.M.C./I.M.O.C., polyhandicap, Trouble du Spectre autistique, Trisomie 21, Épilepsie, Pathologies vasculaires, Traumatisme crânien, autres affections à risque...)

JOUR 2 | matin | 3 h 30

- Les différents intervenants dans la prise en charge des troubles de la déglutition
- Les éléments d'évaluation des troubles de la déglutition
- La rééducation et l'éducation du résident et/ou de l'entourage
- Les troubles de la déglutition : un sujet éthique

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

- Les aménagements possibles pour le résident
- Les textures et leurs indications
- Les outils pour l'amélioration des pratiques



Formateur

Orthophoniste



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels associés à la prise des repas
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, vidéos, présentation de matériels adaptés, dégustation, préparations alimentaires et hydriques
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, cas pratiques et mises en situation, expériences, débats et échanges

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : quiz, tour de table, brainstorming
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Repérer, prévenir et apaiser les comportements-problèmes chez des personnes en situation de handicap

Agressivité, refus de soin, automutilations, autant de manifestations multifacteurs nécessitant une approche multidimensionnelle. Face à des difficultés à communiquer, à vivre l'affect ou à évoluer dans son environnement, les personnes en situation de handicap sont susceptibles de présenter des troubles dits « comportements-problèmes ». L'objectif de cette formation est d'acquérir les compétences permettant de répondre de manière adaptée à ces troubles se posant comme défis pour l'organisation des structures d'accueil.

OBJECTIFS

- ✓ Prévenir les « comportements-problèmes » en prenant en compte la qualité de vie des personnes en situation de handicap
- ✓ Repérer et identifier les « comportements-problèmes »
- ✓ Donner des réponses adaptées aux « comportements-problèmes » et intervenir en conséquence

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

- Connaître les différents types de handicap
- Manifestations et caractéristiques des « comportements-problèmes »
- Repérer dès l'accueil les possibles « comportements-problèmes », détecter les situations où ils sont susceptibles d'émerger et répondre de manière méthodique

JOUR 1 | après-midi | 3h30

Organiser et gérer l'aggravation des situations : les mesures d'exception lors de la mise en danger de l'intégrité de la personne ou d'autrui

- Faire face aux comportements d'agressivité verbale ou physique
- Analyser le refus de soin à travers l'évaluation de l'aptitude à consentir

La dépression chez la personne en situation de handicap :

- critères de diagnostic
- différences à prendre en considération
- le risque suicidaire
- le travail de deuil

JOUR 2 | matin | 3h30

Identifier les facteurs de risques et de protection pour prévenir les « comportements-problèmes »

- Réaliser des bilans de compétences, dont les capacités cognitives, en détail

Mettre en place les facteurs de protection

- Connaître les modalités de communication de la personne
- Prendre en compte l'environnement relationnel et émotionnel

JOUR 2 | après-midi | 3h30

Les réponses à apporter

- Partager les informations recueillies et formuler des hypothèses
- Aménager des espaces d'apaisement

Soutenir la personne et les personnes confrontées à la situation de crise : coconstruire avec la personne et l'entourage

Connaître et comprendre la posture professionnelle attendue à travers la juste distance



Formateur

Susanne Öhrn



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels en situation d'accompagner une personne en situation de handicap
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels : support de formation dont outils (modèle écologique des comportements-problèmes ; schéma de la démarche multimodale ; bilans de compétences)
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : retour d'expériences, exercices participatifs, travail en sous-groupes, débats, mise en situation, réalisation d'un bilan de compétences

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Soignants en rééducation-réadaptation : rôles et spécificités

Formation adaptée aux établissements de médecine physique et de réadaptation

La réadaptation médicale place le patient, en situation de handicap, au cœur d'une équipe pluri professionnelle travaillant dans le même sens : l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de soin et d'un projet de vie. Alors même que cette discipline est peu enseignée au cours des études d'IDE et d'AS, l'approche des soins infirmiers dans un service de MPR (Médecine Physique et Réadaptation) a une dimension particulière. Les valeurs soignantes, la bientraitance, qui sont des notions qui ne peuvent aujourd'hui être dissociées des pratiques de soins, y prennent encore plus de sens. Ainsi l'infirmier et l'aide-soignant en MPR doivent avoir des compétences spécifiques tant sur la discipline et les soins prodigués que sur la posture particulière à avoir au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

OBJECTIFS

- ✓ Envisager sa mission de soins et d'éducation dans une approche bio-psycho-sociale de la personne en situation de handicap
- ✓ Maîtriser les concepts de rééducation, de réadaptation et de réinsertion
- ✓ Intégrer le rôle spécifique de l'IDE et de l'AS en réadaptation médicale
- ✓ Caractériser les différentes pathologies rencontrées en MPR et les soins infirmiers qui s'y rattachent
- ✓ Appréhender les aspects psychologiques liés à la prise en charge
- ✓ Travailler en pluri-professionnalité
- ✓ Mieux comprendre, suivre et soutenir le patient
- ✓ Identifier les risques et les prévenir

CONTENU

MODULE 1 | 1/2 journée | Rôles et responsabilités de l'IDE et de l'AS en MPR et approche globale

- Les domaines d'intervention spécifiques de l'infirmier et de l'aide-soignant en MPR, se situer dans le projet thérapeutique
- Les rôles de l'IDE / de l'AS en rééducation-réadaptation
- Enjeux et outils de la démarche interdisciplinaire

MODULE 2 | 1/2 journée | Les aspects psychologiques de la prise en charge

- Complexité du comportement humain
- Spécificités du contexte de rééducation
- Spécificités de la relation thérapeutique

MODULE 3 | 1 jour | Soins infirmiers en rééducation : pathologies les plus fréquentes en rééducation-réadaptation

- Les spécificités des pathologies prises en charge en MPR
- Accidents vasculaires cérébraux, lésions médullaires, sclérose en plaques, maladie de Parkinson, lésions cérébrales traumatiques, pathologies des nerfs périphériques, pathologies ortho-traumatologiques du rachis et des membres, état végétatif et pauci-relationnel

MODULE 4 | 1/2 journée | Troubles cognitifs et comportementaux suite à une lésion cérébrale et postures de soin

- Pathologies pouvant entraîner des troubles cognitifs
- Troubles cognitifs et comportementaux : identification des troubles et réflexion pour adapter sa posture de soin
- L'évaluation neuropsychologique (déroulé d'un bilan, tests utilisés, objectifs...)

MODULE 5 | 1/2 journée | Troubles de la parole, du langage et de la communication, ainsi que de la déglutition suite à une lésion cérébrale et postures de soin

- Troubles de la parole, du langage et de la communication suite à une lésion cérébrale
- Troubles de la déglutition d'origine neurologique

MODULE 6 | 1 jour | Le handicap et la réadaptation

- Le concept de handicap
- Prise en charge interprofessionnelle de la dépendance
- L'accès aux aides techniques
- Adaptation de l'environnement et prise en compte de l'entourage pour l'organisation de la sortie

MODULE 7 | 1 jour | Approfondissement sur la thématique « Soins infirmiers en rééducation : prérequis et spécificités des soins en fonction des différentes pathologies reçues »

- Retour et approfondissements sur les pathologies et les soins infirmiers qui s'y rattachent

MODULE 8 | 1/2 journée | Les interrelations service infirmier/service social

- Le métier d'assistant de service social : définition et missions
- Les droits d'une personne en situation de handicap
- Le travail en pluridisciplinarité

MODULE ÉVALUATIF | 1/2 journée | Le rôle spécifique de l'IDE et de l'AS en rééducation-réadaptation



Formateur
Multiples



Durée
6 jours (42 h) : 3 cycles de 2 jours sur une durée maximale de 4 mois



Public
Infirmiers ou aides-soignants exerçant ou étant amenés à exercer en service de médecine physique et de réadaptation ou en établissement SSR
12 stagiaires maximum



Prérequis
Aucun



INTER-établissements



Prix
250 €/jour/personne, soit 1 500 € le cycle entier

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, étude de situations cliniques, analyse de pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : questionnaire
- Évaluation des acquis en continu : travail en intersession sur une analyse de pratiques
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Troubles psychiques : comprendre pour mieux accompagner dans les établissements de formation et d'insertion professionnelle

L'accompagnement des personnes présentant des troubles psychiques dans les établissements de formation et d'insertion professionnelle est un facteur important de la réinsertion sociale de ces personnes et au-delà, de leur devenir. Les difficultés spécifiques que présentent ces personnes requièrent une appréciation de la nature de ces difficultés et des réponses adaptées. Les données de la recherche sont encourageantes quant au potentiel d'adaptation au travail de ces personnes, à condition qu'elles puissent bénéficier d'un soutien et accompagnement appropriés.

OBJECTIFS

- ✓ Identifier les troubles mentaux courants des troubles mentaux sévères et persistants qui entraînent un handicap, dit « handicap psychique »
- ✓ Apprécier la nature des troubles mentaux et leurs conséquences sur la vie quotidienne
- ✓ Connaître les conduites à tenir dans les situations de crise et les mesures à prendre pour éviter ou limiter ces situations de crise
- ✓ Identifier les indices d'un mal-être des personnes présentant des troubles psychiques pour mieux les accompagner
- ✓ Favoriser la visée du rétablissement de ces personnes et promouvoir la restauration de leur pouvoir de décider et d'agir (*empowerment*)

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

- Repères sur la nature des troubles psychopathologiques : distinction des troubles mentaux courants, et des troubles mentaux sévères et persistants
- La stigmatisation des troubles mentaux et psychiques : changer de regard
- La notion de rétablissement : une nouvelle perspective de devenir pour les personnes ayant des troubles psychiques chroniques

JOUR 1 | après-midi | 3h30

- Savoir déceler et prévenir une décompensation : facteurs de risques, conduites à tenir, indicateurs de mal-être et de risques de décompensation
- Informations sur les traitements, leurs effets secondaires, leur impact sur les capacités d'apprentissage

JOUR 2 | matin | 3h30

- La notion de handicap psychique
- Les conditions de l'amélioration de l'accueil et de la prise en charge des personnes présentant des troubles psychiques
- Le travail comme facteur de rétablissement personnel et social des personnes présentant des troubles psychiques

JOUR 2 | après-midi | 3h30

- Les déterminants du retour à l'emploi des personnes présentant des troubles psychiques
- Les facteurs qui conditionnent le maintien en emploi et les modalités de soutien possibles après l'intégration en emploi



Formateur

Dr Bernard Pachoud



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Tout professionnel d'établissement contribuant à la réinsertion socio-professionnelle des personnes vivant avec des troubles psychiques (ou leur proposant une activité de travail en milieu protégé ou adapté)
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA-établissement

Possibilité de mise en œuvre en INTER sous réserve de demande suffisante



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support visuel, support pédagogique avec bibliographie
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : analyse de cas issus de la pratique des participants, apports théoriques et synthèse des données de la recherche dans le domaine concerné

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée de formation
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire



Cœur de métier

SOCIAL

Approche interculturelle dans les domaines du logement, de l'habitat et de l'hébergement social	41
Diagnostic social : méthodologie et pratique professionnelle	42
Droit d'asile : fondamentaux, procédure et accompagnement des demandeurs et des bénéficiaires de protection internationale	43
Entretien en travail social : accompagner au rythme de l'utilisateur	44
Evaluer la minorité et l'isolement des personnes se déclarant mineurs non accompagnés	45
Femmes et migration : risques psychopathologiques, santé et précarité	46
Mieux communiquer en situation d'interculturalité	47
Mineurs non accompagnés et jeunes majeurs : cadre juridique et spécificités pour l'accompagnement	48
Psychotraumatisme et exils : repères et outils pour les professionnels	49
Réunification des bénéficiaires d'une protection internationale et de leur famille	50
Utiliser les outils de la communication non violente dans l'accompagnement des personnes en situation de précarité	51

Approche interculturelle dans les domaines du logement, de l'habitat et de l'hébergement social

Habiter son logement, occuper les espaces, extérieurs, intérieurs, gérer les dimensions du public et du privé, du collectif et de l'individuel, obéir à des représentations en matière de propreté ou de pureté... autant de notions qui ne se présentent pas de la même manière selon la culture à laquelle on appartient, son positionnement social, le lieu de vie, etc. Cette formation est destinée aux professionnels qui souhaitent enrichir leur cadre d'intervention à partir de l'approche interculturelle, c'est-à-dire améliorer la compréhension et l'accompagnement des usagers, résidents, dans une relation où chacun peut faire entendre ses questionnements et ses solutions face à des situations données.

OBJECTIFS

- ✓ Concevoir ce que recouvre la notion de culture
- ✓ Appréhender ce qu'apportent l'approche interculturelle et la « méthode des chocs culturels » dans la lecture des situations vécues
- ✓ Prendre du recul sur les différentes manières d'envisager l'habitation et le vivre-ensemble selon les cultures
- ✓ Mobiliser des connaissances et des compétences spécifiques afin de dépasser les conflits et atteindre à une meilleure compréhension mutuelle

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

- La métaphore de l'iceberg : les aspects visibles et audibles de la culture versus les aspects invisibles ; jeu pédagogique sur la culture et débriefing
- L'approche interculturelle : les 3 étapes ; les limites ; la vigilance du professionnel

JOUR 1 | après-midi | 3h30

- La « méthode des chocs culturels » : explication de la méthode ; partage de situations vécues
- Les notions d'espace et d'habitat : appropriation de l'espace et habitat ; exercices collectifs sur les notions de « marquage » et les différentes manières d'appréhender l'espace ; tour d'horizon sur les natures d'espace et la diversité des habitats dans le monde

JOUR 2 | matin | 3h30

- Le « vivre ensemble » : échanges, témoignages et discussions
- Principes de communication universelle et spécificités culturelles : les principaux obstacles ; la déperdition de l'information ; l'importance du non-verbal ; communication non-verbale : spécificités culturelles

JOUR 2 | après-midi | 3h30

- Cas pratiques tirés des situations vécues par les participants



Formateur

Amélie Loireau



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Travailleurs sociaux, personnel éducatif
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, documents annexes/ récapitulatifs, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et méthodologiques, étude de cas, témoignages, travaux en sous-groupes, échanges entre les participants

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation active aux différents exercices demandés au cours de la formation, questionnaire régulier par la formatrice sur l'assimilation des concepts au fur et à mesure des 2 jours
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Diagnostic social : méthodologie et pratique professionnelle

Le diagnostic social apparaît comme un élément central de la méthodologie d'intervention en service social. Il permet aux professionnels d'enrichir l'évaluation des situations des personnes accompagnées pour pouvoir ensuite proposer un plan d'action et des orientations adaptées. Cette formation explorera les éléments à recueillir lors d'un entretien pour réaliser un diagnostic, en s'appuyant sur des études de cas et des exemples issus de la pratique des professionnels.

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser la méthodologie d'intervention ASI (Accompagnement Social Individuel)
- ✓ Réaliser un diagnostic social : savoir recueillir et analyser des données
- ✓ Adapter les orientations et le plan d'action au regard de l'analyse de la situation
- ✓ Renforcer son aisance relationnelle lors des entretiens

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

L'éclairage méthodologique sur l'intervention ASI (Accompagnement Social Individuel) :

- Le recueil de données
- L'analyse des données
- La recherche d'orientation adaptée
- La co-construction d'un plan d'action

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

- La place centrale de l'évaluation sociale : repérage et analyse des problématiques sociales principales
- Les différentes formes d'entretien : téléphonique, dans l'institution, chez un partenaire, en visioconférence

JOUR 2 | matin | 3 h 30

- Les techniques professionnelles pour réaliser un diagnostic social
- L'écoute active
- Prendre en compte le langage non verbal pour enrichir le diagnostic social

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

- La transmission des informations recueillies et le travail partenarial
- Les écrits professionnels : rapports de situation, notes...
- Le respect du secret professionnel dans le travail partenarial



Formateur

Stéphanie Aziza



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Travailleurs sociaux
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA-établissement



Prix

1 300 €/jour pour le groupe

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : études de cas, exercices en sous-groupe, extraits de vidéos, analyse de situations professionnelles amenées par les participants, jeux de rôle

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges avec le groupe, apport de situations
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Droit d'asile : fondamentaux, procédure et accompagnement des demandeurs et des bénéficiaires de protection internationale

Tenant compte de la réforme de l'asile, cette formation a pour objectif d'acquérir et maîtriser les fondamentaux du droit d'asile ainsi que les grandes lignes du droit des étrangers en lien avec le parcours des demandeurs d'asile. Cette formation doit permettre d'accompagner efficacement le demandeur d'asile en comprenant mieux les différentes étapes de la procédure, le fonctionnement des instances types OFPRA et CNDA, les droits et devoirs des demandeurs d'asile et des réfugiés, mais aussi les perspectives à l'issue des procédures de demande d'asile.

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser les fondamentaux et les bases juridiques du droit d'asile
- ✓ Comprendre l'ensemble de la procédure de demande d'asile
- ✓ Appréhender les droits des demandeurs d'asile en cours de procédure
- ✓ Intégrer dans sa pratique professionnelle l'évolution du droit des étrangers, en particulier les mineurs étrangers isolés et les demandeurs d'asile

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Définition du statut de réfugié

- Inclusion, exclusion, cessation
- Identifier les personnes pouvant prétendre à une protection au titre de l'asile

Définition de la protection subsidiaire

- Inclusion, exclusion, cessation

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Présentation de la procédure de demande d'asile

- Guichet unique
- Procédure Dublin
- Procédure normale/procédure accélérée
- Instruction par l'OFPRA
- La procédure devant la Cour nationale du droit d'asile

L'accompagnement en cours de procédure

- Informer les demandeurs d'asile de leurs droits durant la procédure
- Informer un demandeur d'asile débouté des conséquences du refus

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Le statut de demandeur d'asile

- Le droit au maintien sur le territoire français
- Les conditions matérielles d'accueil (hébergement, allocation...)
- La question du droit au travail
- Demande d'asile et demande de titre de séjour

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

Le statut de bénéficiaire de protection internationale (BPI)

- L'état civil
- Le rapprochement familial
- Le droit au séjour de la famille des BPI
- L'échange de permis de conduire
- Les prestations sociales
- Informer un bénéficiaire de protection internationale de ses droits et devoirs en France

Étude de dossiers d'asile



Formateur

Céline Coupard



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels en contact avec des personnes en demande d'asile, professionnels chargés de l'aide à la constitution des dossiers OFPRA et CNDA
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et pratiques, jeux de rôle

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires par questionnaire
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en début de deuxième journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Entretien en travail social : accompagner au rythme de l'utilisateur

L'entretien constitue le cœur de métier des professionnels du travail social qui peuvent être confrontés à des situations multiples et parfois complexes, selon le public rencontré et les problématiques soulevées. Cette formation propose d'explorer ce qui se joue dans la relation avec les personnes pour pouvoir ajuster son positionnement pendant l'entretien. Il s'agira aussi de s'enrichir d'outils pour préparer et conduire des entretiens permettant un accompagnement tenant compte des ressources des personnes et de leur temporalité.

OBJECTIFS

- ✓ Connaître les enjeux liés aux différents types d'entretien
- ✓ Utiliser des outils facilitant la conduite d'entretien
- ✓ Favoriser le développement du pouvoir d'agir en s'appuyant sur les ressources de la personne

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

- La relation de confiance et les 7 besoins relationnels
- Les 3 temps dans l'entretien
- La question de la demande d'aide : explicite, implicite, non-demande, aide contrainte

JOUR 1 | après-midi | 3h30

- La place centrale de l'écoute active
- Les outils professionnels pour mener un entretien
- La recherche d'adhésion et la contractualisation
- Les limites et la clôture de l'entretien

JOUR 2 | matin | 3h30

- Les 3 attitudes facilitatrices en entretien
- Le langage non verbal en entretien
- La place des émotions et des affects dans la relation d'aide
- Le développement du pouvoir d'agir : accompagner en s'appuyant sur les ressources des personnes

JOUR 2 | après-midi | 3h30

- Les situations complexes en entretien : le silence, l'agressivité
- Le cadre en entretien : une posture professionnelle à la fois contenant et protectrice
- L'éthique de l'accompagnement social



Formateur

Stéphanie Aziza



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels assurant une fonction de travailleur social
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : bibliographie, article, extraits de vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : études de cas, exercices en sous-groupe, analyse de situations professionnelles amenées par les stagiaires, jeux de rôle, lecture d'articles

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges avec le groupe, apport de situations professionnelles en vue d'une analyse collective
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Evaluer la minorité et l'isolement des personnes se déclarant mineurs non accompagnés

Cette formation permettra aux professionnels en charge de l'évaluation sociale des jeunes étrangers se déclarant « mineurs non accompagnés » de disposer à la fois des connaissances juridiques, psychologiques et interculturelles nécessaires à exercer leurs missions dans un cadre éthique et professionnel.

OBJECTIFS

Cadre juridique :

- ✓ Intégrer dans leur pratique professionnelle le droit applicable aux MNA
- ✓ Connaître les règles encadrant les entretiens d'évaluation et le recours aux moyens d'investigation complémentaires
- ✓ Proposer un accompagnement des jeunes favorisant un meilleur accès au droit
- ✓ Connaître les enjeux juridiques du droit au séjour et de la procédure de demande d'asile

Aspects psychologiques :

- ✓ Avoir une compréhension éclairée des conséquences du trauma sur l'état psychologique du sujet
- ✓ Comprendre les répercussions d'un trauma sur la mémoire

Cadre transculturel :

- ✓ Intégrer le contexte socio-culturel dans la prise en charge
- ✓ Faciliter l'entretien en intégrant les bons réflexes à avoir

Volet éthique et risques :

- ✓ Prévenir les risques psychosociaux des évaluateurs

CONTENU

Module juridique :

JOUR 1 | matin | 3 h 30

- Rappel historique et présentation du dispositif actuel
- Terminologies et définitions à connaître
- Incidences du droit sur la phase d'évaluation

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

- Accueil provisoire d'urgence
- Place de l'évaluation sociale dans le processus de détermination de la minorité et de l'isolement
- Rôle des différents acteurs
- Traitement automatisé AEM
- Trame d'évaluation sociale

JOUR 2 | matin | 3 h 30

- Issue de l'évaluation
- Investigations complémentaires
- Incidences de la décision du président du Conseil Départemental

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

- Accès aux droits pendant l'évaluation
- Procédure de demande d'asile
- Droit au séjour et protection contre l'éloignement

Module psychologie et transculturalité :

JOUR 1 | matin | 3 h 30

- Différentes formes de psycho-traumatismes
- Spécificités culturelles

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

- Différents types de mémoire
- Conséquences du trauma sur la mémoire et le récit

JOUR 2 | matin | 3 h 30

- Impact de la présence d'un interprète
- Méthodes des incidents critiques pour améliorer une relation transculturelle
- Mener un entretien (préparation en amont, conditions pour un bon déroulement et debriefing)

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

- Principaux risques psycho sociaux pour les professionnels
- Bonnes pratiques pour s'en prémunir

Possibilité de commencer par l'un ou l'autre des modules.



Formateur

Céline Coupard
Gabriel Cochet



Durée

4 jours (2 jours + 2 jours) (28 heures)



Public

Professionnels en charge de l'évaluation de la minorité
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA-établissement
possibilité de mise en œuvre en
INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 400 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support de formation, textes juridiques, rapports d'études, bibliographie, vidéo
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : brainstorming, analyse de textes, étude de cas pratique, mise en situation, exercice en sous-groupes, quiz, jeux de rôle, exercice de relaxation

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Femmes et migration : risques psychopathologiques, santé et précarité

Cette formation apportera aux professionnels des outils théoriques et cliniques sur la santé des femmes migrantes d'une manière générale, et leur santé psychique en particulier. Cet abord spécifique leur permettra d'être en mesure de mieux anticiper et gérer la prise en charge de cette population qui croît dans les institutions de soin et d'accueil.

OBJECTIFS

- ✓ Appréhender la situation des femmes migrantes/exilées dans le champ de la santé en France
- ✓ Prendre en compte les enjeux psychiques de ce public souvent en situation de grande précarité
- ✓ Connaître les risques psychopathologiques encourus et relatifs au genre (périnatalité, grossesse en exil, agressions sexuelles, etc.)

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

État des lieux : femmes, santé et migration

- Actualité des chiffres sur les femmes en situation de migration en France et en Europe et sur l'accès aux soins : spécificités et difficultés

Les effets du déplacement sur la subjectivité des femmes : une population particulièrement exposée et vulnérable ?

- Abord de la conception de la clinique de l'exil
- Exil et déplacement dans la vie psychique des femmes : les risques psychopathologiques encourus relatifs au déplacement
- Étude des spécificités de ce public vis-à-vis de la migration (grossesse, maternité en terre d'exil, etc.)

JOUR 1 | après-midi | 3h30

Précarité, exclusion et discrimination : des troubles psychopathologiques majorés ?

- Relations entre précarité et vulnérabilité (psychique et sociale) : les effets sur la santé de la femme

Prise en charge de femmes migrantes en établissement social

- Procédures d'asile liées au genre, accueil, réorientation vers d'autres structures, etc.



Formateur

Celina Heleno



Durée

1 jour (7 heures)
Possibilité d'étendre la formation à 2 jours



Public

Professionnels intervenant auprès de demandeurs d'asile et de réfugiés
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTER-établissements

Possibilité de mise en œuvre en INTRA-établissement



Prix

INTER : 300 €/jour/personne
INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, articles scientifiques/littérature
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, analyse de cas pratiques, échanges entre les participants, étude de situations cliniques où s'articule le thème « exil, femmes, migration et précarité »

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Mieux communiquer en situation d'interculturalité

Cette formation propose de développer l'accompagnement social en situation d'interculturalité. Il s'agit de prendre en compte les aspects culturels pour mieux communiquer, dépasser les incompréhensions mutuelles et améliorer la relation entre usagers et professionnels.

OBJECTIFS

- ✓ Aborder la notion de culture, l'exil et le rapport à l'identité
- ✓ Appréhender ce que peuvent apporter la théorie du « choc culturel » et l'approche interculturelle dans la lecture des situations vécues avec les usagers
- ✓ Mobiliser des connaissances et des compétences spécifiques afin de dépasser les conflits et atteindre à une meilleure compréhension mutuelle

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

- La notion de culture : vers une définition de la culture ; la métaphore de l'iceberg : les aspects visibles et audibles de la culture versus les aspects invisibles ; témoignages, échanges et discussions
- Lorsque l'on est d'ici et d'ailleurs : réflexion sur l'exil et sur les identités : lecture, témoignages, échanges et discussions

JOUR 1 | après-midi | 3h30

- « Choc culturel » et approche interculturelle : la théorie du « choc culturel » ; l'approche interculturelle, ses limites, ses principaux obstacles
- Les principes de la communication universelle et interculturelle : les principaux obstacles ; la communication verbale et non-verbale ; la nécessaire prise de distance

JOUR 2 | matin | 3h30

- La vigilance à avoir sur certains éléments spécifiques de la communication interculturelle : débriefing du film de la veille et compléments sur la diversité des interprétations ; exercice de décentrement et de communication à partir des situations vécues par les professionnels
- L'acculturation : les stratégies d'acculturation ; le « stress acculturatif »

JOUR 2 | après-midi | 3h30

- Cas pratiques et mises en situation : les comportements favorables à la communication interculturelle ; la souplesse adaptative et la créativité dans les interactions ; mieux communiquer avec les usagers



Formateur

Amélie Loireau



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Travailleurs sociaux, professionnels éducatifs

14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, documents annexes/récapitulatifs, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et méthodologiques, étude de cas, témoignages, travaux en sous-groupes, débats, échanges entre les participants

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation active aux différents exercices demandés au cours de la formation, questionnement régulier par la formatrice sur l'assimilation des concepts au fur et à mesure des 2 jours
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Mineurs non accompagnés et jeunes majeurs : cadre juridique et spécificités pour l'accompagnement

Les enfants étrangers mineurs, dits « mineurs non accompagnés » (MNA), constituent un public à la croisée de la protection de l'enfance et du droit des étrangers, ce qui rend complexe leur accompagnement. Cette formation permettra d'acquérir et de consolider des réflexes pour accompagner efficacement les MNA en comprenant mieux les différentes étapes de leur parcours, les démarches administratives possibles durant la minorité et les enjeux juridiques du basculement à la majorité.

OBJECTIFS

- ✓ Connaître le parcours des mineurs non accompagnés avant la prise en charge de l'aide sociale à l'enfance
- ✓ Comprendre les enjeux de la procédure d'évaluation de la minorité lors du basculement à la majorité
- ✓ Informer un MNA des différentes perspectives de régularisation possibles à sa majorité et l'accompagner administrativement en ce sens
- ✓ Connaître la procédure de demande de titre de séjour et les enjeux des documents d'état civil dans ce cadre
- ✓ Comprendre la procédure de demande d'asile pour accompagner un MNA à chaque étape de cette démarche
- ✓ Intégrer dans sa pratique professionnelle les enjeux juridiques de la preuve de l'état civil
- ✓ Réagir face à une mesure d'éloignement notifiée à un jeune majeur

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

Définitions, contexte, parcours des MNA

- Procédure de protection des MNA
- La mise à l'abri
- L'évaluation de la minorité
- La prise en charge ASE

JOUR 1 | après-midi | 3h30

La représentation légale des MNA Les documents d'état civil

- Principe, légalisation, jugements supplétifs

La situation administrative des MNA

- Séjour, circulation, droit au travail

JOUR 2 | matin | 3h30

- Perspectives de prise en charge et régularisation des jeunes majeurs
- APJM (accueil provisoire du jeune majeur)
- Le droit au séjour à la majorité
- La procédure de délivrance des titres de séjour
- Les réflexes en cas de mesures d'éloignement

JOUR 2 | après-midi | 3h30

Les MNA demandeurs d'asile

- Fondamentaux du droit d'asile
- Procédure de demande d'asile pour les MNA

Le statut de bénéficiaire d'une protection internationale et ses spécificités pour les MNA



Formateur

Céline Coupard



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Travailleurs sociaux et professionnels éducatifs accompagnant des mineurs non accompagnés ou de jeunes majeurs étrangers
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, articles de presse spécialisée, guides pratiques, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : cas pratiques, échanges de pratiques en sous-groupe, jeux de rôle

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires par questionnaire
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en début de deuxième journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Psychotraumatisme et exils : repères et outils pour les professionnels

Cette formation vise à apporter aux professionnels des outils théoriques et pratiques sur la notion de psychotraumatisme dans un contexte d'exil afin de dépister, accompagner et mieux prendre en charge le public migrant en souffrance. Le but est également de favoriser une circulation de la parole autour des pratiques professionnelles et des difficultés rencontrées avec ce public pour, in fine, être en capacité de gérer les prises en charge problématiques et proposer des attitudes plus adaptées à l'accueil de ce public.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre ce qu'est un trauma et en identifier les conséquences
- ✓ Connaître les répercussions psychologiques de l'exil et du parcours migratoire pour mieux accompagner le public migrant en souffrance
- ✓ Appréhender les prises en charge problématiques pour favoriser un meilleur accompagnement

CONTENU

Jour 1 | matin | 3 h 30

Exil et vulnérabilité psychique :

- Les pertes et les remaniements identitaires
- Le parcours migratoire (pré, péri et post migratoire)
- Les impacts au quotidien

Le trauma psychique

- Le stress, les situations traumatogènes
- Le trauma psychique (mécanisme à travers la neuroscience, la sidération, la dissociation)

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Les traumatismes extrêmes

- La violence d'Etat, la torture
- Les effets des tentatives de déshumanisation

Les conséquences du trauma

- L'état de stress post traumatique
- Le trauma complexe
- La culture et le trauma

Les pathologies associées

- Episode dépressif majeur
- Addictions
- Anxiété

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Le trauma chez les enfants

- Les transmissions traumatiques
- Le traumatisme vécu collectivement en famille
- Quels symptômes du trauma chez l'enfant
- Quels symptômes du trauma chez l'adolescent

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

Prise en charge de sujets potentiellement traumatisés par les professionnels

- Reconnaître les signes cliniques, les outils pour mieux dépister le traumatisme et les traitements possibles
- La place de l'interprétariat
- Savoir faire face en tant que professionnel
- Orienter

Sortir du traumatisme : quelques pistes du côté de la créativité

Le impacts possibles du trauma chez les professionnels

- Repérer le contre-transfert traumatique
- Se prémunir du trauma vicariant
- Connaître ses ressources et ses limites



Formateur

Juliette Leconte



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels intervenant auprès de demandeurs d'asile et de réfugiés (psychologues, professionnels de santé, travailleurs sociaux...) 14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, articles scientifiques/littérature
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, analyse de cas pratiques, échanges entre les participants, étude de situations cliniques où s'articule le thème : psychotraumatisme, migration et précarité

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Réunification des bénéficiaires d'une protection internationale et de leur famille

Cette formation permettra aux professionnels en charge de l'accompagnement des personnes bénéficiaires d'une protection internationale de disposer des connaissances juridiques nécessaires à l'exercice de leurs missions de conseil relatives à la procédure de réunification familiale.

OBJECTIFS

- ✓ Intégrer dans sa pratique professionnelle le droit applicable à la procédure de réunification familiale
- ✓ Connaître les règles encadrant la procédure de réunification familiale et les recours ouverts en cas de refus
- ✓ Proposer un accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale et des membres de leur famille favorisant un meilleur accès au droit

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

- Les bénéficiaires de la procédure de réunification familiale
- La procédure de demande de visa

JOUR 1 | après-midi | 3h30

- Contester un refus de réunification familiale
- Le droit au séjour des bénéficiaires d'une protection internationale et des membres de leur famille



Formateur

Céline Coupard



Durée

1 jour (7 heures)



Public

Professionnels en charge de l'accompagnement des personnes bénéficiaires d'une protection internationale
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTER ou INTRA-établissement



Prix

INTER : 300 €/jour/personne
INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support de formation, bibliographie
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : cas pratiques, travail de réflexion en sous-groupes

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Utiliser les outils de la communication non violente dans l'accompagnement des personnes en situation de précarité

Au travers des situations d'intervention auprès de publics en grande précarité, les professionnels sont souvent confrontés aux comportements problématiques voire à l'agressivité de certains usagers. Face au risque de réagir en miroir et par là d'escalade. La prise en compte des enjeux et aléas des processus relationnels d'une part, l'acquisition de méthodologies et outils de communication non violente d'autre part, peuvent contribuer à restaurer les échanges et le travail d'accompagnement. Issue de la psychologie phénoménologique et existentielle, la communication non violente est une approche qui permet d'adopter des attitudes efficaces et bienveillantes, respectueuses de soi et d'autrui.

OBJECTIFS

- ✓ Utiliser les modalités de communication entre professionnels et usagers
- ✓ Identifier les obstacles à une communication de qualité et sources de tensions ou de conflits en situation d'intervention individuelle ou collective
- ✓ Mobiliser des outils pratiques visant à développer une communication bienveillante et assertive en faveur de l'accompagnement des publics

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

La communication et ses enjeux

- Les différents modes de communication
- Positions et facteurs de la qualité d'écoute
- Les antéprédicatifs : système de représentations, de valeurs et de croyances, codes culturels et présupposés inhérents au cadre de référence des interlocuteurs
- Le comportement humain face à la violence et l'option non violente
- Le fonctionnement psychophysique de l'être humain : la pyramide des centres de réponses et les tendances comportementales associées; découvrir ses propres tendances et repérer les modes de fonctionnement d'autrui

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Approches dynamiques pour évaluer les modes de communication

- Processus du conflit et gestion des émotions
- Les points de vue et l'identification : le besoin d'avoir raison pour ne pas avoir tort
- Les positions de vie
- Le Triangle de Karpman : découvrir les 3 positions du cercle vicieux victime/sauveteur/persécuteur

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Les outils de la communication non violente

- Connaissance de soi et assertivité
- Les avantages et inconvénients des quatre attitudes possibles face au conflit
- La gestion de l'agressivité verbale en six pas
- Les clés d'une bonne communication : la relance; la reformulation; le recadrage; le feed-back constructif

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

Processus de la Communication Non Violente (CNV) développé par Marshall B. Rosenberg

Les quatre étapes d'une communication sans violence

- Observation : décrire la situation en distinguant les éléments objectifs et subjectifs
- Reconnaître et exprimer les sentiments et attitudes suscités par la situation
- Clarifier les besoins de chaque interlocuteur
- Adresser une demande positive, négociable



Formateur

Isabelle Méry



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels accompagnant des personnes en situation de précarité
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA-établissement

Possibilité de mise en œuvre en INTER en fonction de la demande



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, exercices de communication, analyse de situations professionnelles vécues, exercices de réflexion individuels et en groupe

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire



Compétences transversales

EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE | TRAVAIL EN ÉQUIPE

Accueil physique et téléphonique en établissement	53
Améliorer les transmissions ciblées	54
Améliorer ses écrits professionnels	55
Cohésion, coopération et travail en équipe	56
Développer des méthodes de gestion du temps et des priorités	57
Développer ses compétences en communication interculturelle et interpersonnelle au bénéfice de l'équipe	58
Développer une communication professionnelle au bénéfice des personnes accompagnées	59
<i>Escape Game Pédagogique :</i> Faire équipe et renforcer l'intelligence collective	60
Mieux réagir face au stress au travail	61
Utiliser les outils de la communication non violente en faveur du travail en équipe	62

Accueil physique et téléphonique en établissement

L'accueil du public constitue un acte professionnel fondamental dans tous les établissements sanitaires et médico-sociaux. Comprendre les enjeux de la communication en face à face ou par téléphone, s'adapter aux différents contextes et aux personnes, développer une qualité d'écoute : autant de compétences mobilisées dans l'accueil physique et téléphonique. Cette formation propose des techniques pour ajuster son positionnement professionnel au téléphone et dans l'accueil physique. Il s'agira aussi de s'enrichir d'outils pour faire face aux situations complexes : conflits, agressivité, violence.

OBJECTIFS

- ✓ Mettre en œuvre des techniques d'accueil en face à face ou au téléphone adaptées aux différents publics
- ✓ Améliorer sa capacité à faire face aux situations délicates et aux personnalités difficiles
- ✓ Répondre aux conflits en utilisant l'assertivité

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

- Les fonctions principales de l'accueil
- Repérer et analyser la demande explicite/implicite
- Les besoins relationnels en jeu dans l'accueil
- Les différents registres de langage
- Le langage non verbal

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

- Les différents types d'écoute
- La place centrale de l'écoute active
- Les techniques professionnelles de l'accueil
- Les spécificités et les étapes de l'accueil téléphonique
- La transmission d'un message sans déperdition

JOUR 2 | matin | 3 h 30

- Les spécificités de l'accueil physique et les attitudes facilitantes à privilégier
- La place des émotions et des affects dans l'accueil
- Faire face aux situations complexes : repérer les personnalités difficiles
- Repérer les facteurs déclencheurs : l'environnement spatial, l'attente, le silence, le manque d'information, l'inquiétude

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

- La gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil
- Le piège de la relation miroir
- Une ouverture : l'assertivité



Formateur

Stéphanie Aziza



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels assurant une fonction d'accueil physique et/ou téléphonique dans un établissement médico-social, social ou sanitaire
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, bibliographie, extraits de vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : pédagogie interactive et participative (mises en situation, exercices en sous-groupe, analyse de situations professionnelles amenées par les stagiaires, jeux de rôle)

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux jeux de rôle, aux échanges avec le groupe et apport de situations professionnelles en vue d'une analyse collective
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Améliorer les transmissions ciblées

L'évolution des droits du patient, l'accès facilité aux données de son dossier, ainsi que les éléments de contrôle exigés par les tutelles, nécessitent une traçabilité structurée et complète. Afin d'assurer une continuité de la prise en charge, ces transmissions doivent être retranscrites dans un modèle similaire et concis. Cette formation permettra aux professionnels de transmettre l'ensemble des informations nécessaires avec méthode et une approche commune.

OBJECTIFS

- ✓ Connaître la législation pour réaliser des transmissions écrites et orales
- ✓ Construire et utiliser les outils de transmissions ciblées de manière systémique et en respectant le cadre législatif
- ✓ Appliquer une méthodologie pour améliorer les transmissions écrites et orales
- ✓ Connaître les outils (matériel) pour effectuer les transmissions écrites
- ✓ Exercer en équipe pluridisciplinaire

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

- Connaître le cadre législatif, réglementaire autour des transmissions ciblées
- Rappel des Bonnes Pratiques Professionnelles
- Charte des personnes âgées dépendantes
- Améliorer les transmissions écrites et orales (structuration de l'information, les supports des transmissions ciblées, le système D.A.R, la clôture des transmissions)

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

- Améliorer les transmissions écrites (renseigner les informations dans le logiciel, identification du catalogue de cibles, tri de l'information, programmation de différents types d'écritures)

JOUR 2 | matin | 3 h 30

- Etude des cas concrets relatés et des difficultés rapportées
- Triangulaire nécessaire : Les plans de soins, le projet personnalisé et le GIR en partenariat avec les transmissions

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

- Le travail en équipe pluridisciplinaire pour la continuité des soins
- Mettre en place une stratégie d'amélioration des pratiques



Formateur

Laurent Chappé



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels de soin
Groupe de 14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, travail à partir des supports existants de l'établissement et des écrits existants dans les dossiers de soins, possibilité de travailler en lien avec le logiciel de soin utilisé dans l'établissement
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, échanges professionnels, mises en situation, exercices pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : évaluation initiale par questionnaire en début de formation
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Améliorer ses écrits professionnels

Les écrits professionnels peuvent être à l'origine d'un accompagnement/d'un travail ou, plus fréquemment, rendre compte de celui-ci. De ce fait, ils constituent un outil précieux d'aide à la décision. Ils permettent aux professionnels d'élaborer leur pensée, de réfléchir à leur pratique individuellement et en équipe, de mettre à distance les affects présents dans la relation. Enfin, grâce à ceux-ci, les professionnels donnent de la visibilité à la complexité et à la richesse de leur pratique.

OBJECTIFS

- ✓ Construire l'écrit en tenant compte du cadre légal, de l'éthique et de la déontologie
- ✓ Maîtriser la méthodologie d'écriture et les outils pour réaliser un écrit de qualité en tenant compte de sa nature, des enjeux et du destinataire
- ✓ Interroger, enrichir et valoriser sa pratique professionnelle grâce au travail d'écriture
- ✓ Identifier les qualités de son écrit et les points de vigilance nécessaires

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

- Questionnement individuel et en grand groupe : « L'écrit et la pratique professionnelle : traçabilité, devoir de mémoire, objectivité/subjectivité, circuits d'informations... »
- Définition, repères historiques et fonctions de l'écrit
- Le cadre légal et le positionnement professionnel ; la relation d'aide ; le secret professionnel, le devoir de réserve et le partage d'informations. Le droit des usagers depuis les lois de 2002

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

- La qualité du recueil d'informations pour élaborer un écrit impactant
- La méthodologie d'écriture
- La problématique, la demande : les identifier, les formuler, les hiérarchiser
- Des écrits clairs et synthétiques et les différents types de plans
- La grille synoptique pour faciliter et structurer la prise de notes
- Plan d'action individuel

JOUR 2 | matin | 3 h 30

- Conduite d'un entretien professionnel, suivi de la production de l'écrit : de la prise de notes, à la construction de la problématique, puis à la finalisation de l'écrit

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

- Restitutions des travaux des sous-groupes
- Un type d'écrit particulier : le courriel
- Les formules : appel, introduction, salutation...
- L'écrit pour créer du lien
- Place de l'écriture dans le quotidien de travail du professionnel : programmation, seul/à plusieurs...



Formateur

Dominique Pierucci



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels souhaitant améliorer la qualité de leurs écrits professionnels
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, photolangage, écrits anonymisés, bibliographie
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : alternance d'ateliers, d'exercices pratiques, d'apports théoriques en présentiel comme en distanciel

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Cohésion, coopération et travail en équipe

Le travail en équipe pluridisciplinaire contribue directement à la qualité de l'accompagnement proposé au sein d'un établissement et favorise le bien-être des usagers, ainsi que des salariés. Cette affirmation, certes incontestable, ne donne pas pour autant les clés de compréhension permettant de rassembler les conditions favorables à la « construction » d'un travail en équipe et au maintien d'une cohésion, inscrits dans la continuité. Ces trois journées de formation se donnent pour ambition d'interroger ces aspects et de mettre au travail les professionnels autour de mises en situation, jeux et exercices.

OBJECTIFS

- ✓ Cerner les enjeux et les conditions de mise en œuvre du travail en équipe
- ✓ Favoriser une cohésion et une solidarité dans les pratiques professionnelles
- ✓ Faciliter la communication de l'équipe/du service

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Le travail en équipe

- De quoi s'agit-il ? Définition
- Ses contours et enjeux
- Clarification des concepts : cohésion, cohérence, coopération et dynamique de groupe

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Travail d'équipe et complémentarité

- Partage des représentations sur les interrelations au sein de l'équipe
- Vision collective du travail auprès des usagers, la coopération des professionnels
- Repérage des missions de chacun
- Compréhension et limites de sa fonction et de celle des collègues

JOUR 2 | matin | 3 h 30

L'importance de la communication entre professionnels

- Identifier les leviers qui entrent en jeu dans toute communication
- Repérer les difficultés dans les situations de travail, les analyser et les comprendre

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

L'importance de la communication entre professionnels

- Détecter, cerner les blocages et leurs origines
- Construire et mettre en œuvre une communication favorisant le travail en équipe

JOUR 3 | matin | 3 h 30

Travailler ensemble : le collectif de travail

- Les critères de fonctionnement d'une équipe et les entraves
- Les signes d'appartenance

JOUR 3 | après-midi | 3 h 30

Travailler ensemble : les ingrédients de la cohésion d'équipe

- Attitudes et comportements
- Climat et moral de groupe (d'équipe) – Approche théorique et pratique
- Analyse et pistes de réflexion sur des changements/améliorations possibles



Formateur

Ingrid Dauphas



Durée

3 jours (21h) : 2 jours en continu + 1 jour 3 semaines à 1 mois ½ plus tard



Public

Professionnels des établissements médico-sociaux, sociaux ou sanitaires
12 stagiaires maximum

Afin de faciliter la prise de paroles et les échanges au sein du groupe, nous évitons de mélanger des salariés cadres avec des non-cadres. En fonction de la demande de l'établissement et du climat de travail, des ajustements peuvent être envisagés.

Cette formation peut être remaniée pour répondre aux attentes plus spécifiques d'une équipe de cadres et le programme modifié (durée et contenu).



Prérequis

Aucun



INTRA-établissement



Prix

1300 €/jour pour le groupe

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, séquences vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : exercices d'analyse de cas, travail de réflexion en sous-groupe, mises en situation

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, mises en situation, analyse de situations rencontrées dans la pratique...
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Développer des méthodes de gestion du temps et des priorités

Savoir gérer son temps et s'organiser au travail est un atout. Les bénéfices sont multiples : gain de temps, diminution du stress, un certain confort au travail, mais il n'est pas toujours aisé de réussir à le faire. Seront abordées lors de cette formation des techniques simples pour améliorer l'organisation du travail et ainsi gagner en efficacité et en aisance. Acquérir ce type de compétences est essentiel quand on exerce dans un établissement, qui plus est en équipe et c'est est un gage de qualité dans le travail.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les effets de la gestion du temps dans son travail
- ✓ Utiliser son temps en fonction de son rôle et de ses priorités
- ✓ Développer sa propre stratégie de gestion du temps en s'organisant
- ✓ Adopter des comportements et modalités de communication nouvelles avec ses collègues

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Représentation du temps : « la ligne du temps »

- La relativité du temps : les lois du temps incontournables à connaître
- Repérer les gaspilleurs ou voleurs de temps

La perception du temps

- Mieux se connaître : sa vision du temps et sa propre utilisation de cette ressource
- Auto-diagnostics sur son rapport au temps

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Hiérarchiser ses activités

- Tenir compte de son contexte professionnel
- Se représenter son rôle, ses missions
- Définir et hiérarchiser ses priorités
- Distinguer l'important de l'urgent
- Focus sur la matrice d'Eisenhower

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Optimiser son temps en s'organisant autrement

- Structurer son temps, prévoir, hiérarchiser, planifier les tâches quotidiennes et les imprévus
- Se fixer des objectifs réalistes
- Analyser son emploi du temps
- Établir un plan de journée

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

Acquérir les bons réflexes en gestion du temps

- Déterminer ses besoins
- Gérer sa communication avec autrui
- Savoir dire non
- Adopter une stratégie de gestion du temps



Formateur

Ingrid Dauphas



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Ensemble des professionnels
12 stagiaires maximum

Possibilité de « mélange » des salariés non cadres et cadres s'il n'y a aucun lien hiérarchique.



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, auto-diagnostic, échanges sur le vécu des stagiaires, mises en situation, exercices, études de cas, brainstorming

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Développer ses compétences en communication interculturelle et interpersonnelle au bénéfice de l'équipe

La diversité culturelle des équipes intervenant en établissements sanitaires et médico-sociaux est aujourd'hui une donnée majeure. Des personnes d'origines, de cultures et de croyances variées sont amenées à travailler ensemble face à des publics fragilisés, pouvant être eux-mêmes multiculturels, et requérant la plus grande attention. Pour mieux travailler ensemble, dans le respect mutuel et selon des repères déontologiques clairs, les équipes ont besoin d'outils spécifiques. La remise en question, la prise de recul et les différentes approches que propose la communication interculturelle et interpersonnelle sont autant d'outils permettant de développer l'ouverture aux autres et la coopération entre collègues.

OBJECTIFS

- ✓ Mieux comprendre la notion de culture et les déterminants culturels de chacun
- ✓ Appréhender ce que peut apporter l'approche interculturelle dans la lecture des situations vécues
- ✓ Prendre du recul sur sa posture professionnelle au bénéfice d'une dynamique de travail coopérative
- ✓ Développer des aptitudes d'altérité basées sur un registre déontologique clarifié et opérationnel
- ✓ Utiliser les bases de la communication positive

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

- Vers une définition de la culture
- La métaphore de l'iceberg : les aspects visibles et audibles de la culture versus les aspects invisibles
- Cas pratiques : identification des principales problématiques relevant des difficultés de communication et des représentations culturelles des professionnels entre eux

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

La communication interculturelle

- Histoire, concepts, méthodologie
- La théorie du « choc culturel » et les diverses sensibilités à la différence culturelle
- Vers une conscience de « l'autre » permettant la compréhension mutuelle et la coopération

JOUR 2 | matin | 3 h 30

- Mise en pratique de la méthode du décentrement culturel pour installer une communication interculturelle
- La posture professionnelle en situation interculturelle de relation de travail : les stéréotypes et les préjugés, l'image de soi et l'image de l'autre...
- Réfléchir à son positionnement et sa posture professionnelle : notion de monde intérieur et monde extérieur, les mots que nous disons, les mots qui créent la confusion...

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

- Les 10 points essentiels de la communication assertive
- Les outils de la communication interpersonnelle : l'écoute active, développer sa propre assertivité et faire face à l'agressivité



Formateur

Amélie Loireau



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Tous les professionnels des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports conceptuels, méthodologiques et expérientiels ; travaux de réflexion en plénière et en sous-groupe ; analyse de cas ; mises en situation suivi de débriefings

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation active aux différents exercices demandés au cours de la formation, questionnaire régulier par la formatrice sur l'assimilation des concepts au fur et à mesure des deux jours
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Développer une communication professionnelle au bénéfice des personnes accompagnées

Que ce soit en période de crise ou dans le quotidien, le dialogue est essentiel à une bonne entente et une coordination efficace au sein des établissements – entre soignants et patients – mais aussi avec les familles et les intervenants extérieurs. Cette formation se propose de faire des soignants, des professionnels de la communication sachant en éviter les pièges, en maîtriser les codes et filtrer leurs émotions afin d'établir des relations respectueuses, authentiques et apaisées avec toutes les parties prenantes.

OBJECTIFS

- ✓ Établir une communication saine et authentique
- ✓ Identifier les pièges de la communication
- ✓ Filtrer ses émotions
- ✓ Désamorcer les conflits et construire des relations harmonieuses

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Les fondamentaux de la communication

- Le verbal et non-verbal
- Le dit et l'implicite
- Quiproquos et incompréhensions
- Vivre ensemble et politesse
- Que dire à qui ? Petit rappel sur le secret médical
- Le pouvoir de l'écoute

Langage et culture

- Les codes des différentes cultures
- Le dicible et l'indicible

Dialoguer : un outil clé de la

bientraitance et un soin à part entière

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Les pièges

- Jargon
- Discordance mots/attitudes
- Le mythe de la vérité à tout prix
- L'absence d'écoute
- Sérieux et humour
- Le reproche et la demande
- Erreurs types et phrases types

L'émotion, obstacle à la communication

- Ressenti et information
- Maîtrise de soi et gestion des émotions
- Adaptation à l'émotion de l'interlocuteur

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Les grandes techniques de communication

- La validation de Naomi Feil
- L'écoute active de Carl Rogers
- L'assertivité et la communication non violente de Marshal Rosenberg
- Synchronisation et technique miroir en hypnose

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

Les situations délicates en communication

- L'agressivité
- La détresse émotionnelle
- La fermeture
- Le silence hostile
- L'anxiété
- L'attitude hautaine
- Annoncer une mauvaise nouvelle : une procédure par étapes



Formateur

Nathalie Meistermann



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels au contact des usagers/résidents/patients et de leurs proches
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA-établissement

Possibilité de mise en œuvre en INTER en fonction de la demande



Prix

INTRA : 1300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, bibliographie, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : travail de réflexion individuel et en sous-groupe, analyses de cas, jeux de rôle

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : échanges, quiz, mises en situation
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Escape Game Pédagogique : Faire équipe et renforcer l'intelligence collective

Sous forme de jeu d'évasion itinérant, cette formation se déroule en trois temps : jeu, analyse et création. Jouer en petit groupe à l'Escape Game « Improbable prise de poste », analyser les comportements observés durant le jeu et créer en équipe et grâce aux outils concrets une charte de bonne communication.

OBJECTIFS

- ✓ Tester les mécanismes de fonctionnement d'une équipe
- ✓ Analyser les comportements, le cadre de référence et les représentations à l'origine des décisions
- ✓ Identifier et formuler des plans d'actions individuels et collectifs

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

- Escape Game pédagogique « Improbable prise de poste »
- Analyse commune des dynamiques de groupe
- Les clés pour consolider sa communication et renforcer son écoute active

JOUR 1 | après-midi | 3h30

- Atelier de réflexion et brainstorming sur ses apprentissages individuels et collectifs
- Atelier d'élaboration de plans d'action pour diffuser la charte d'équipe



Formateur

Sarah Lacombe ou Laetitia Grimaldi



Durée

1 jour (7 heures)



Public

Tout professionnel travaillant en équipe
Groupe de 6 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA



Prix

1500 €/jour pour le groupe

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : *matériel de jeu immersif*
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : réalisation de l'Escape Game « Improbable prise de poste », tour de table, analyse de situation, atelier de réflexion et brainstorming

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : analyse réflexive des ateliers pratiques, analyse de situations rencontrées dans la pratique, élaboration d'une charte commune
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Mieux réagir face au stress au travail

La formation a pour objectif de fournir aux participants des outils pour mieux identifier l'origine de leurs réactions sous stress et pour pouvoir mettre en place des actions appropriées pour y réagir. Ces outils contribuent à une prise de distance et à un mieux être qui permet de faciliter l'accompagnement. Cette formation de base d'une journée (Niveau 1) peut être complétée par un module d'une journée complémentaire (Niveau 2) permettant aux équipes de mieux comprendre les dynamiques des émotions et de s'approprier des outils simples et efficaces pour mieux communiquer en situations professionnelles.

OBJECTIFS

Niveau 1 :

- ✓ Identifier et comprendre les émotions
- ✓ Identifier les comportements de défense en situation de stress
- ✓ Utiliser des outils pour réguler ses émotions et le stress au quotidien

Niveau 2 :

- ✓ Développer des relations interpersonnelles constructives
- ✓ Utiliser des outils pour gérer son stress au travail

CONTENU

NIVEAU 1 | matin | 3 h 30

Identifier et comprendre les émotions

- Identifier les émotions de base
- Reconnaître les besoins liés aux émotions
- Se connaître soi-même dans sa zone émotionnelle

Les comportements de défense face au stress

- Les réflexes primitifs : la fuite, la confrontation, l'immobilisme
- Les sept principaux mécanismes de défense

NIVEAU 1 | après-midi | 3 h 30

Réguler les émotions au quotidien

- Mécanisme physiologique, utilité, signaux d'alerte, causes et conséquences du stress
- Construire sa boîte à outil

NIVEAU 2 | matin | 3 h 30

Décrypter les relations humaines pour les améliorer

- L'analyse des échanges interhumains
- Les sous-personnalités qui nous animent

Utiliser une communication adaptée pour développer des relations constructives

- La communication bienveillante
- L'écoute active

NIVEAU 2 | après-midi | 3 h 30

Apprendre à gérer son stress au travail à l'aide d'outils pratiques

- Le conditionnement positif
- Le lâcher prise
- La distanciation émotionnelle



Formateur

Gaëlle Banton



Durée

Niveau 1 : 1 jour (7 heures)
Niveau 2 : 1 jour (7 heures)



Public

Professionnels travaillant au contact de personnes accompagnées en établissement sanitaire, social et médico-social
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : enregistrement vocal de relaxation, mémo des autres outils de régulation émotionnelle
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, exercices pratiques réutilisables par le professionnel, utilisation d'outils de communication, relaxation et de visualisation

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Utiliser les outils de la communication non violente en faveur du travail en équipe

Dans les secteurs sanitaire, médico-social et social, le collectif de travail constitue l'un des principaux soutiens pour les professionnels. Il est en effet identifié, en psychodynamique du travail, comme un régulateur essentiel des différentes sources de tensions liées à la tâche primaire d'accompagnement. Quand la communication se dégrade, ce soutien ne peut constituer un recours, voire devient générateur de conflits au sein de l'équipe pluridisciplinaire. La prise en compte des enjeux et aléas des processus relationnels d'une part, l'acquisition de méthodologies et outils de communication non violente d'autre part, peuvent contribuer à restaurer les échanges et la coopération pluriprofessionnelle. Cette approche permet d'adopter des attitudes efficaces et bienveillantes, respectueuses de soi et d'autrui.

OBJECTIFS

- ✓ Utiliser les modalités de communication liées au travail d'équipe
- ✓ Identifier les obstacles à une communication de qualité et sources de tensions ou de conflits entre professionnels
- ✓ Mobiliser des outils pratiques visant à développer une communication bienveillante et assertive en faveur de la coopération pluriprofessionnelle

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

La communication et ses enjeux

- Les différents modes de communication
- Positions et facteurs de la qualité d'écoute
- Les antéprédicatifs : système de représentations, de valeurs et de croyances, codes culturels et présupposés inhérents au cadre de références des interlocuteurs
- Processus du conflit et gestion des émotions

Le comportement humain face à la violence et l'option non violente

- La gestion de l'agressivité verbale en six pas
- Les clés d'une bonne communication : la relance ; la reformulation ; le recadrage ; le feed-back constructif

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Approches dynamiques pour évaluer les modes de communication

- Le fonctionnement psychophysique de l'être humain : la pyramide des centres de réponses et les tendances comportementales associées ; découvrir ses propres tendances et repérer les modes de fonctionnement d'autrui
- Les points de vue et l'identification : le besoin d'avoir raison pour ne pas avoir tort
- Connaissance de soi et assertivité
- Les avantages et inconvénients des quatre attitudes possibles face au conflit

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Les outils de la communication non violente

- Les positions de vie : moi et mon interlocuteur gagnant/perdant ; gagnant/gagnant ; perdant/gagnant ; perdant/perdant
- Le Triangle de Karpman : découvrir les trois positions du cercle vicieux victime/sauveur ou sauveur/persecuteur

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

Le Processus de la Communication Non Violente (CNV) développée par Marshall B. Rosenberg.

Les quatre étapes d'une communication sans violence

- Observation : décrire la situation en distinguant les éléments objectifs et subjectifs
- Reconnaître et exprimer les sentiments et attitudes suscités par la situation
- Clarifier les besoins de chaque interlocuteur
- Adresser une demande positive, négociable



Formateur

Isabelle Méry



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels travaillant en équipe
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, exercices de communication, analyse de situations professionnelles vécues, exercices de réflexion individuels et en groupe

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire



Compétences transversales

QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT | ÉTHIQUE

Accompagner la fin de vie	64
Accueil des publics : développer des outils et des savoir-faire pour favoriser des interactions positives	65
Addictions : mieux connaître et accompagner en établissement	66
Approche de la mort et du deuil en établissement	67
Devenir référent éthique au sein de son établissement	68
Directives anticipées et personne de confiance : textes et organisation en établissement	69
Favoriser l'autodétermination des personnes vulnérables	70
Mettre en œuvre, suivre, ajuster le projet personnalisé	71
Posture professionnelle et juste distance dans l'accompagnement et la relation d'aide	72
Premiers Secours en Santé Mentale	73
Prévenir le suicide : repérer et agir	74
Rédiger, actualiser, faire vivre son projet d'établissement ou de service – méthodologie et outils	75
Refus de soin : comprendre, intervenir, accompagner	76
Relation et travail avec les familles en établissement	77
Responsabilité des professionnels du secteur sanitaire ou médico-social	78
Secret professionnel et partage de l'information	79
Vers une pratique bientraitante	80

Accompagner la fin de vie

La fin de vie est à la fois une question de l'intime, mais aussi un enjeu de société. En effet, toute personne a le droit d'avoir une fin de vie digne et accompagnée. Les professionnels ont alors la mission de mettre en œuvre les moyens pour que ce droit soit respecté. La formation apportera les éléments conceptuels, juridiques et éthiques, permettant aux équipes de créer un environnement favorable à un accompagnement de la fin de vie de qualité.

OBJECTIFS

- ✓ Connaître le cadre légal et réglementaire
- ✓ Développer une démarche palliative
- ✓ Harmoniser les pratiques professionnelles

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

L'accompagnement de la fin de vie dans l'institution

- Cadre réglementaire et légal
- Directives anticipées et personne de confiance
- Principes éthiques

Les concepts de la fin de vie

- Fin de vie, démarche palliative, soins palliatifs
- Refus de l'obstination déraisonnable
- Pratiques sédatives
- Euthanasie et suicide médicalement assisté

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Prise en charge des symptômes spécifiques de la fin de vie

- Symptômes spécifiques
- Urgences palliatives
- Focus sur la douleur
- Alimentation et hydratation en fin de vie
- Soins de bouche
- Relation d'aide

JOUR 2 | matin | 3 h 30

La mort

- Représentations sociales et culturelles de la mort
- Signification de la « bonne mort »
- Réalité de la mort (décès, toilette mortuaire)

L'entourage

- Son vécu
- Deuil et travail de deuil
- Principes du soutien aux endeuillés

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

Les professionnels face à la vie

- Représentations personnelles de la maladie et de la mort
- Mécanismes de défense
- Question du transfert affectif
- Pistes d'amélioration individuelles et collectives



Formateur

Sylvie Andry



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels travaillant dans un établissement accueillant des personnes âgées dépendantes, et/ou des personnes en situation de handicap
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA-établissement

Possibilité de mise en œuvre en INTER en fonction de la demande



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : quiz, apports théoriques, échanges d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, mises en situation et analyse

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse réflexive des ateliers pratiques
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Accueil des publics : développer des outils et des savoir-faire pour favoriser des interactions positives

Cette formation vise à donner au professionnel une compréhension globale de l'accueil des résidents en établissement et des enjeux qui y sont rattachés. Elle permettra au stagiaire de mobiliser les compétences individuelles pour favoriser un accueil de qualité et de situer son rôle par rapport aux autres professionnels de l'établissement. Enfin, elle amènera à réfléchir en équipe aux améliorations potentielles à apporter aux dispositions spatiales, matérielles, temporelles, organisationnelles, documentaires et/ou relationnelles.

OBJECTIFS

- ✓ Utiliser des compétences individuelles et collectives pour mieux accueillir l'utilisateur/le résident
- ✓ Identifier les écueils et les points forts des modalités d'accueil en établissement et déterminer des marges de progression

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

- Identifier les besoins et attentes spécifiques des patients/résidents accueillis et de leurs proches
- Appréhender les dimensions clés d'un accueil de qualité : l'écoute, l'information, la cohérence des discours et des actions professionnels...

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

- Étape diagnostic sur le dispositif d'accueil de l'établissement du stagiaire : les points forts, les écueils et leurs impacts
- Organiser la cohérence et l'efficacité de l'accueil de l'utilisateur/du résident
- Promouvoir l'information, la communication et la coopération professionnelle : les dispositions et outils indispensables

JOUR 2 | matin | 3 h 30

- Déterminer un plan d'action (en cas de formation INTRA) ou un plan de progrès individuel (en cas de formation INTER) pour l'amélioration de l'accueil des usagers/résidents selon plusieurs axes parmi lesquels :
 - L'accueil du nouveau résident : les tous premiers instants
 - L'accueil des proches : écouter, expliquer, rassurer
 - La transmission des informations entre professionnels
 - Continuité et vigilance dans les premiers jours du séjour

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

- Les freins potentiels à l'évolution des modalités d'accueil institutionnel
- Valider collectivement un plan d'action (en cas de formation INTRA), formalisation d'un plan de progrès individuel (en cas de formation INTER)



Formateur

Delphine Rivier



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels des établissements sociaux, sanitaires et médico-sociaux en lien avec les personnes accueillies
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA-établissement

Possibilité de mise en œuvre en INTER en fonction de la demande



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle (sous réserve d'étude avec la formatrice des thèmes à privilégier avec les stagiaires)
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, mise en situation, théâtre forum, plan d'action collectif (en cas de formation INTRA), plan de progrès individuel (en cas de formation INTER), travaux en sous-groupe

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : questionnaires d'évaluation des pratiques, évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Addictions : mieux connaître et accompagner en établissement

Cette formation s'adresse à tous les professionnels amenés à accompagner, ou à penser l'accompagnement, des personnes présentant des troubles addictifs. Elle permettra aux participants d'acquérir des connaissances de base sur les addictions mettant l'accent sur les facteurs aggravants de ces troubles. Enfin, elle proposera les clés de l'accompagnement et de l'action préventive prenant en compte les spécificités du public concerné.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les racines des addictions dans un objectif préventif
- ✓ Connaître les fonctionnements particuliers des personnes présentant des addictions pour s'y adapter
- ✓ Repérer les postures aidantes et celles qui au contraire limitent le soin
- ✓ Mieux envisager les besoins des personnes présentant des addictions
- ✓ Savoir Intervenir et connaître les cadres légaux

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

État des lieux en termes de santé publique

- Addictions aux produits
- Addictions comportementales
- Aspects neurobiologiques
- Aspects contextuels
- Postures professionnelles à adopter en fonction du type d'addictions

JOUR 1 | après-midi | 3h30

Les processus de l'addiction

- Le cerveau face au danger : comprendre notre fonctionnement en situation de stress
- L'attachement, un pilier indispensable et la clé de compréhension de beaucoup de maux
- Psychotraumatisme et addictions
- Addictions et troubles psychiques
- Vivre dans la fuite : un mécanisme de défense

Comprendre ce qui déclenche les addictions pour les désamorcer

JOUR 2 | matin | 3h30

Facteurs environnementaux de vulnérabilité

- Modes de vie et addictions
- Parcours de vie chaotiques, déracinements

Questions éthiques, légales et sociétales

JOUR 2 | après-midi | 3h30

Les postures aidantes

- L'usager dans son environnement (drogue au travail)
- Boîte à outils pour les professionnels

Les outils de prévention

Orientations thérapeutiques possibles



Formateur

Sébastien Herry



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : exercices d'analyse de cas, travail de réflexion en sous-groupe, photolangage, mise en situation, support théorique électronique, brainstorming

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse réflexive des mises en situation, quiz
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Approche de la mort et du deuil en établissement

Si les établissements de santé sont des lieux de vie pour les résidents, ils sont également des lieux de fin de vie et de décès. Les professionnels sont confrontés à la mort de personnes dont ils ont pris soin, à la souffrance des familles face à cette perte et à la douleur des autres résidents. Si le deuil est un processus normal, il en demeure complexe et nécessite une considération et un accompagnement adaptés pour ne pas verser dans sa dimension pathologique ni produire des effets indésirables. Cette formation permettra aux professionnels d'acquérir les compétences attendues pour mener cet accompagnement.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre le deuil et ses mécanismes
- ✓ Se positionner face à la mort en établissement
- ✓ Améliorer la prise en charge du deuil des familles, des résidents et des professionnels
- ✓ Accompagner le processus de deuil d'un point de vue individuel et institutionnel

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Le deuil : définition, données et approche

- Définition du deuil
- Données sur la mort dans les établissements et état des lieux sur les dispositifs d'accompagnement en France
- Approche psychologique et individuelle du deuil pour comprendre ses processus
- Diagnostic différentiel entre le deuil et la dépression
- Les complications possibles du deuil
- L'intérêt de la parole pour l'endeuillé

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

La mort au sein de l'institution

- La publication d'un décès au sein de l'institution
- Annoncer le décès d'un résident aux autres résidents
- Accompagner le résident dans son deuil
- Adapter sa posture vis-à-vis de la famille suite à un décès

JOUR 2 | matin | 3 h 30

- Approche sociale du deuil
- Comprendre la place du rite (culturel ou non) dans le processus de deuil et les conséquences de son absence
- État des lieux de la place du rite institutionnel pour faciliter le deuil dans l'établissement

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

- Construction d'une posture professionnelle spécifique à la pratique des participants
- Élaboration d'un projet individuel et/ou groupal de prise en charge institutionnelle du deuil



Formateur

Florian Gualbert



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels exerçant dans un établissement confronté au décès de ses usagers institutionnalisés/résidents ou en hospitalisation de longue durée
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : vidéos, support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : exercices de réflexion en groupe et individuels, apports théoriques, analyse de cas issus de la pratique des participants, lecture d'articles, mise en situation

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale de la première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Devenir référent en éthique au sein de son établissement

Dans le cadre d'une démarche de développement de la réflexion éthique, les établissements peuvent choisir de désigner des « référents en éthique », personnes ressources chargées de faire vivre la démarche ou d'animer une réflexion en interne. Cette formation s'adresse aux professionnels chargés de promouvoir la réflexion éthique au sein de leur établissement.

OBJECTIFS

- ✓ Mobiliser les références éthiques
- ✓ Repérer les problématiques éthiques au sein de l'établissement
- ✓ Animer des ateliers de réflexion éthique sur des thématiques professionnelles
- ✓ Programmer, promouvoir et relayer la réflexion éthique au sein des services

CONTENU

JOUR 1 + JOUR 2 matin | 10 h 30

Module 1 – Pourquoi l'éthique ?

- Les raisons du regain d'intérêt pour l'éthique
- Définitions de l'éthique ; articulations avec la morale, les principes et les normes
- Les principales références philosophiques, morales et juridiques
- Les conditions de la réflexion éthique

JOUR 2 après-midi + JOUR 3 + JOUR 4 matin | 14 h

Module 2 – Animer une instance de réflexion éthique

Méthodologie de construction de la réflexion éthique

- Écouter le récit de la situation et recueillir les informations pertinentes
- Discuter des différentes problématiques et des différents points de vue liés à la situation
- Identifier la dimension éthique de la situation exposée et formuler la question éthique
- Rechercher les références disponibles pour éclairer la réflexion
- Construire des avis ou des suggestions consensuels

Méthodologie d'animation de la réflexion éthique

- Le rôle de l'animateur
- La co-animation
- Les principes et les règles de la réflexion partagée
- Le rôle des participants
- La conduite de la réflexion collective : identifier et résoudre les moments difficiles

Méthodologie de rédaction de l'avis éthique

- Le plan de l'avis
- La retranscription des éléments significatifs
- La validation de l'avis

JOUR 4 après-midi + JOUR 5 | 10 h 30

Module 3 – Mise en place des conditions opérationnelles pour l'exercice de la mission de référent éthique

- L'objet, le périmètre d'intervention et le positionnement des référents en éthique au sein de leurs établissements
- Définition avec les futurs référents en éthique des conditions organisationnelles et fonctionnelles requises pour assurer les missions
- En cas de formation en INTER : formalisation par chacun de sa feuille de route opérationnelle
- En cas de formation en INTRA : présentation au directeur de l'établissement des propositions d'organisation et de fonctionnement ; discussion et validation



Formateur

Bruno Larrose



Durée

5 jours (35 heures)



Public

Professionnels en lien avec la qualité de vie des publics accueillis et souhaitant assurer la mission de référent en éthique dans leurs établissements
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, bibliographie, référentiel des bonnes pratiques professionnelles de la HAS, publications
- Modalités pédagogiques : exercices d'analyse de cas, travail de réflexion en sous-groupe, apport de contenus didactiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse réflexive des ateliers pratiques, mises en situation, analyse de situations rencontrées dans la pratique, élaboration d'un projet et des modalités d'évaluation, utilisation de la bibliographie
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Directives anticipées et la personne de confiance : textes et organisation en établissement

Les directives anticipées et la désignation d'une personne de confiance prennent place dans la loi du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie. Ce sont des déclarations écrites qui permettent à tout majeur de faire connaître ses souhaits en matière de traitements médicaux pour sa fin de vie dans le cas où il ne pourrait plus s'exprimer. Les professionnels sont tenus d'informer les usagers de la possibilité d'acter les conditions et modalités de leur fin de vie. La formation apportera les éléments juridiques, éthiques et conceptuels permettant aux professionnels de créer un contexte de dialogue et de formalisation des directives anticipées.

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser les règles applicables à la rédaction des directives anticipées et à la désignation de la personne de confiance
- ✓ Savoir comment aborder la démarche
- ✓ Garantir la volonté de l'usager

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Les textes officiels

- Lois : 02 janvier 2002, 22 avril 2005, 02 février 2016
- Rapports : Sicard (2012), ONFV (2013)
- Un document contraignant

Maîtriser le champ des directives anticipées

- Quoi : déclaration écrite, champ de la fin de vie
- Par qui : personne majeure, atteinte d'une maladie ou non, cas des personnes sous tutelle
- Quand : à tout moment, validité, modifications, annulation
- Comment : par écrit, formulaire ou papier libre, témoins en cas d'impossibilité d'écrire
- Modalités de conservation du document

La personne de confiance : connaître les règles applicables

- Rôles : accompagnant, référent
- Comment : par écrit, formulaire ou papier libre ou dans le cadre des directives anticipées, co-signature, témoins en cas d'impossibilité d'écrire
- Modalités de conservation du document

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

La limitation et l'arrêt des thérapeutiques actives

- Cadre légal : continuité des soins, interruption des traitements jugés inutiles, recherche des directives anticipées
- Conditions : projet de soins, autodétermination, procédure collégiale, traçabilité, garantie de soins palliatifs
- Obstination déraisonnable : définition, cadre légal, bénéfice/risque
- Sédation profonde et continue jusqu'au décès : définition, cadre légal, approches, enjeux
- Notion d'euthanasie : définition, différence entre homicide et pratiques sédatives

Une démarche d'attention à la personne

- Coconstruction avec l'usager
- Les points de vigilance : vécus psychologiques, dérives possibles
- Les axes d'amélioration pour le professionnel et l'établissement



Formateur

Sylvie Andry



Durée

1 jour (7 heures)



Public

Professionnels travaillant dans un établissement accueillant des personnes âgées dépendantes, et/ou des personnes en situation de handicap
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : quiz, apports théoriques, échanges d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, mises en situation et analyse

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse de situations rencontrées dans la pratique
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Favoriser l'autodétermination des personnes vulnérables

Les établissements médico-sociaux ont dû récemment s'adapter au cadre législatif et aux évolutions sociales mettant en avant le droit pour toute personne, avec ou sans handicap, à prendre les décisions concernant sa façon de mener sa vie. Cette légitime mise en avant de l'autodétermination, si elle entend mettre fin à des décennies de paternalisme voire d'excès de pouvoir envers des personnes vulnérables ayant besoin d'être aidées au quotidien, se heurte à la difficulté des professionnels face à ce paradoxe : comment accompagner quelqu'un à décider pour lui-même ?

OBJECTIFS

- ✓ Appréhender le concept d'autodétermination ainsi que les notions et valeurs qui le sous-tendent
- ✓ Identifier les différentes postures d'accompagnement, permettant de favoriser l'autodétermination des usagers
- ✓ Repérer, au moyen d'outils concrets, les pratiques soignantes et éducatives qui soutiennent l'autodétermination

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Représentations et repères

- Définition des concepts :
 - Autodétermination mais aussi autonomie, empowerment, participation...
 - Handicap : la personne handicapée ou la personne en situation de handicap ?
 - Institution et inclusion
- Le cadre législatif et les droits des usagers : loi de 2002, loi de 2005, recommandations de bonnes pratiques (HAS, sept 22), droit européen...

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Être accompagné pour s'autodéterminer

- Définir l'accompagnement
- Les différentes postures de l'accompagnement et la problématique de l'influence induite
- Analyse de problématiques récurrentes, 1^{re} partie méthodologie :
 - Savoir nommer les postures
 - Savoir identifier le conflit de valeurs

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Des outils au quotidien pour favoriser l'autodétermination

- Utiliser le projet personnalisé
- Rendre l'environnement favorable
- Des ateliers où se construit l'autodétermination : citoyenneté, art thérapie...
- Collaborer avec les familles

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

Analyse de problématiques récurrentes, 2^e partie, mise en pratique :

- Gérer son budget
- Savoir habiter
- Préserver sa santé



Formateur

Judith Fischer



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Tout professionnel en situation d'accompagnement de personnes vulnérables (en situation de handicap ou en perte d'autonomie liée à l'âge)
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, vidéo
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, échanges d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, mises en situation et analyse

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse réflexive des ateliers pratiques
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Mettre en œuvre, suivre, ajuster le projet personnalisé

Issu de la loi du 2 janvier 2002, le projet personnalisé (PP) est un outil permettant d'une part d'offrir un accompagnement de qualité à la personne accompagnée et d'autre part d'amener un support dynamisant et cohérent à l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. Cette formation se propose de resituer le contexte légal du projet personnalisé, et de le mettre en adéquation avec les outils déjà présents au sein de l'établissement ou à défaut de créer les outils nécessaires avec la méthodologie de projet, en lien ou pas avec un outil informatique déjà existant. Les rôles de référent et la nécessité de coconstruction avec la personne accompagnée et sa famille seront abordés dans une perspective de resituer la personne au cœur de sa propre prise en charge.

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser le contexte règlementaire du projet en lien avec les recommandations de bonnes pratiques (ANESM-HAS)
- ✓ S'appropriier et approfondir les différentes étapes du projet et le travail de coconstruction avec les partenaires (résident/usager, famille, équipe)
- ✓ Comprendre et maîtriser le rôle de référent
- ✓ Élaborer des prises en charge adaptées avec les ressources internes et externes

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

La mise en place du projet

- Le contexte législatif : la personne au cœur de sa prise en charge
- Les bonnes pratiques : recommandations ANESM-HAS
- Les enjeux : répondre à la problématique de l'individualisation avec un projet utilisable sur le terrain et avec des objectifs atteignables
- Les points de vigilance : choix de l'usager induits par les professionnels et la société

Les principes du projet

- Une démarche de coconstruction
- Une participation maximale de la personne
- Une participation de tous les professionnels
- Une démarche souple et évolutive

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Les différentes étapes du projet personnalisé

- Les premiers contacts
- L'élaboration
- La mise en œuvre
- L'évaluation

JOUR 2 | matin | 3 h 30

L'analyse de l'existant

- Trames et outils existants dans la/les structures des stagiaires
- Les étapes déjà travaillées
- Les difficultés rencontrées

La référence

- Le référent : rôle, modalités d'exercice
- Le coréférent : rôle, modalités d'exercice, limite
- La fiche de mission

Construire le projet personnalisé dans sa structure

- Les étapes
- Les outils

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

La formalisation du projet personnalisé

- Les trames de projet
- Les outils de réévaluation avec indicateurs de suivi
- Les liens avec le système informatique
- La traçabilité



Formateur

Sylvie Andry



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels en lien avec l'accompagnement de l'usager/résident et impliqués dans la mise en œuvre des PP
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, proposition d'outils/trames de projet personnalisé
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et méthodologiques, exercices en groupe et sous-groupes, élaboration d'outils en groupe

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Posture professionnelle et juste distance dans l'accompagnement et la relation d'aide

Intervenir auprès de personnes dites « en difficulté » n'est pas chose aisée. Construire une relation de confiance nécessite de mettre en œuvre un certain nombre de compétences. Une fois cette relation établie, faut-il encore réussir à la maintenir et à la « doser ». Il est alors question de la juste distance ou juste proximité. À quelle distance être ? Comment se comporter dans la relation à l'autre ? Quelles émotions son parcours de vie peut-il éveiller en nous et comment s'en départir ? Ces questionnements taraudent souvent le professionnel dans l'accompagnement et provoquent parfois en lui un certain sentiment d'isolement, voire de la souffrance ou de l'incompréhension. Travailler et réfléchir sur sa posture est une nécessité pour tout professionnel des secteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires. Développer cette « mécanique » réflexive c'est aussi bien apprendre « à se protéger » qu'à protéger l'autre et garantir ainsi un cadre sécurisant dans l'accompagnement.

OBJECTIFS

- ✓ Repérer et comprendre les effets des relations professionnelles
- ✓ Identifier les notions inhérentes à la relation d'accompagnement
- ✓ Mieux comprendre et analyser son positionnement professionnel

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Appréhender les « bases » de la relation d'aide

- Définitions de la relation, de la distance et de la proximité
- Comment reçoit-on la parole de l'autre, comment entend-on ce qui nous est adressé ?
- L'approche centrée sur la personne (Carl Rogers) : les caractéristiques fondamentales (écoute active...)

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

- Contours du concept d'empathie et de ses limites
- Le don et le contre don (M. Mauss)
- L'écoute active : pour valoriser l'interlocuteur, pour identifier la demande réelle
- Les incompréhensions autour de la relation professionnelle
- Repérer les situations pouvant perturber la qualité de la relation

JOUR 2 | matin | 3 h 30

- Trouver un équilibre entre implication et prise de recul, ajuster la distance professionnelle
- Les limites de la relation professionnelle : interroger la « bonne » distance
- Comprendre les jeux émotionnels au travail
- Focus sur le professionnalisme des acteurs

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

- Les facteurs de risque ou les écueils à éviter dans l'accompagnement
- Les valeurs de l'accompagnement, de la relation d'aide en lien avec celle de l'établissement ou du service



Formateur

Ingrid Dauphas



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels accompagnant des personnes accueillies ou suivies en établissement

12 stagiaires maximum

Afin de faciliter la prise de paroles et les échanges au sein du groupe, pas de mélange de salariés cadres avec des non-cadres.



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, vidéo, articles, photolangage
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : mises en situation, analyse de situations présentées par les stagiaires, apports théoriques, exercices

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale de la première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Premiers Secours en Santé Mentale

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premiers secours qui, eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté.

Une démarche pédagogique participative pour :

- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale
- Revoir ses représentations concernant la santé mentale
- Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale

OBJECTIFS

- ✓ Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- ✓ Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- ✓ Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information
- ✓ Mieux faire face aux comportements agressifs

CONTENU

La formation apprend comment fournir un soutien initial aux personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale :

Des troubles de santé mentale émergents :

- Dépression
- Problèmes d'anxiété
- Psychose
- Problèmes liés à la dépendance

Crises en santé mentale :

- Pensées et comportements suicidaires
- Attaques de panique
- Événements traumatiques
- États sévères de psychoses
- Effets sévères liés à l'utilisation de l'alcool et de substances toxiques



Formateur

Sylvie Andry, formatrice accréditée PSSM France



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Tout public
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 500 €/jour pour le groupe
tous frais inclus (frais du formateur et des manuels de formation PSSM France)

INTER : 300 €/jour/personne

L'ouverture d'un groupe en INTER est soumise à un nombre minimum de 8 inscrits

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : un manuel des PSSM par personne, vidéos PSSM de témoignages et fictions, scénarios de cas PSSM
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : activités en sous-groupes, jeu de rôle, simulation, études de cas concrets, jeux, exercices d'application du plan d'action PSSM

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée et en fin de formation : quiz au début et à la fin
- Évaluation des acquis en continu : exercices pratiques, échanges avec le groupe
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Prévenir le suicide : repérer et agir

Défini par l'OMS comme l'acte de mettre fin à ses jours, le suicide est une problématique individuelle et un enjeu de santé publique avec près de 10 000 morts par an. Le suicide est un drame humain qui touche la famille, les proches et les professionnels qui cherchent à comprendre le geste suicidaire. La formation apportera des éléments éthiques, juridiques, épidémiologiques, sociologiques et psychopathologiques afin de comprendre la crise suicidaire et d'identifier les facteurs de risque. Dans le cadre institutionnel, elle permettra aux professionnels d'évaluer le risque létal et de mettre en place des actions de prévention et de gestion de la crise suicidaire.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre la crise suicidaire
- ✓ Accompagner la personne suicidaire
- ✓ Apporter des réponses institutionnelles

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Le suicide : un phénomène complexe et pluriel

- Définitions : suicide, tentative de suicide, personnes suicidaires, crise suicidaire, idéations suicidaires, équivalents suicidaires, autopsie psychologique
- Idées reçues sur le suicide
- Aspects épidémiologiques et sociologiques
- Aspects juridiques : responsabilité, obligation de protection, secret professionnel et partage d'information
- Aspects éthiques : droit à disposer de sa vie, liberté ultime

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

La crise suicidaire

- Définition et modélisation des Pr Seguin et Terra
- Types de crise suicidaire : crise psychosociale, psychopathologique, psychotraumatique
- Phases et issues
- Facteurs de risques
- Facteurs de protection
- Passage à l'acte : état de vulnérabilité, facteurs précipitants

JOUR 2 | matin | 3 h 30

L'évaluation du potentiel suicidaire

- Évaluation : objectif, enjeux, outils
- Échelle R.U.D : facteurs de risque, urgence de la menace, dangerosité du scénario suicidaire
- Repérage : propos, attitudes inhabituelles, distorsions cognitives, comportements de départ, signaux d'alerte spécifiques selon les âges
- Intervention de crise : principes, caractéristiques, plan d'action

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

Les professionnels face au geste suicidaire

- Prévention : définition, objectifs, actions individuelles, actions collectives
- Postvention : définition, objectifs, principes, formes, cadre d'intervention
- Référent « prévention du suicide » : rôle, missions
- Accompagnement des proches (famille, usagers) dans l'épreuve du deuil : spécificités du deuil après suicide
- Accompagnement des professionnels : mécanismes de défense, aides et ressources disponibles



Formateur

Sylvie Andry



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels travaillant dans un établissement social, sanitaire ou médico-social
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, quiz
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, échanges d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, mises en situation et analyse

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse de situations rencontrées dans la pratique
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Rédiger, actualiser, faire vivre son projet d'établissement ou de service – méthodologie et outils

Au-delà de la conformité à la loi 2002-2, la démarche d'élaboration du projet, doit permettre de questionner et valoriser les modalités et les pratiques dans une exigence de qualité. Le projet constitue une interface entre l'établissement et son environnement, présente des objectifs d'amélioration ou de développement, les axes politiques et la stratégie de l'établissement qui s'insèrent dans le projet plus global de son organisation. L'élaboration du projet est ainsi un moment privilégié pour revisiter les pratiques et le fonctionnement, dans une temporalité qui fait le lien entre passé, présent et futur. La formation permettra de cerner les conditions de mise en œuvre de cette démarche tant d'un point de vue du sens que méthodologique afin de valoriser et faire vivre le projet d'établissement ou de service.

OBJECTIFS

- ✓ Cerner le contexte social, législatif et territorial autour du projet d'établissement
- ✓ Créer les conditions d'une démarche participative et apprenante dans une dynamique de « management de projet » en mobilisant toutes les parties prenantes (professionnels, bénévoles, usagers, partenaires)
- ✓ Construire avec les participants une culture et une démarche communes en identifiant des principes partagés
- ✓ Utiliser des méthodes et outils de management de projet permettant de conduire la démarche en y incluant plan d'action, de suivi et indicateurs d'évaluation

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

Les principes et enjeux d'un projet d'établissement/service

- Les principaux éléments de la conduite de projet
- Le contexte social, législatif et réglementaire et les enjeux du projet d'établissement ou de service
- L'analyse stratégique des besoins territoriaux et des attentes des usagers
- Le contexte de son organisation et le socle commun des principes et engagements partagés entre professionnels de l'équipe de l'établissement, en cohérence avec les orientations stratégiques

JOUR 1 | après-midi | 3h30

Les différentes étapes d'élaboration du projet

- L'implication des acteurs et la mobilisation des parties prenantes autour du projet, l'organisation des instances de pilotage et des groupes de travail pluridisciplinaires
- Diagnostic interne et externe, analyse des publics
- La définition des thématiques prioritaires
- Les modalités et supports de communication

JOUR 2 | matin | 3h30

La formalisation du projet

- S'approprier la trame d'un projet d'établissement/service
- La définition d'une politique prospective du projet d'établissement ou de service (5 ans)

JOUR 2 | après-midi | 3h30

Faire vivre le projet d'établissement/de service

- Positionner la structure en tant que ressource du territoire et faire progresser la coopération
- Les modalités et les outils pour faire vivre le projet d'établissement



Formateur

Antonella Relli



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Personnel de direction ou d'encadrement participant à l'élaboration du projet d'établissement ou de service
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : fiches techniques support pédagogique, bibliographie, références législatives
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : exercice pratique sur les étapes et instances clés de la démarche, en sous-groupe, brainstorming sur les atouts de la structure/des structures et de la coopération, méta-plan sur les outils de suivi du projet d'établissement

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : questionnaires d'évaluation des pratiques, évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Refus de soins : comprendre, intervenir, accompagner

Le refus de soins bouleverse les fondements des valeurs soignantes. Pour le patient, cela engage sa position de sujet et donc sa liberté. Quant aux proches, ils ne le comprennent pas et remettent en cause les capacités des soignants à prendre soin. Cette formation apportera des éléments pour aborder et penser en équipe chaque cas singulier et d'acquérir les connaissances et les compétences permettant d'aborder le refus de soins dans toutes ses dimensions, éthiques, pratiques et juridiques.

OBJECTIFS

- ✓ Identifier, comprendre et accepter le refus de soins
- ✓ Analyser les modalités du refus de soins pour améliorer la prise en charge
- ✓ Maîtriser le cadre juridique et ses principes fondamentaux pour participer à une réflexion éthique en équipe pluridisciplinaire
- ✓ Adapter ses pratiques pour créer une alliance thérapeutique avec le patient et son entourage

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

- Le refus de soins et ses modalités
- Les causes et les motivations pour le sujet âgé/handicapé/ayant une pathologie neurodégénérative
- Le retentissement pour les soignants et les conséquences dans leurs pratiques
- Les modalités de refus pour chaque résident/patient

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

- Le travail en équipe pour confronter les expériences des différents soignants prenant en charge le patient/le résident
- De nouvelles approches soignantes
- Communiquer avec le patient et ses proches

JOUR 2 | matin | 3 h 30

- Les textes de loi et les recommandations de la HAS : les points clés
- Les axes fondamentaux : respect de la liberté individuelle, recherche du consentement, bientraitance
- Les responsabilités et limites de chacun
- Les temps de synthèse pluridisciplinaire

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

- Les différentes étapes d'une démarche éthique vis-à-vis du refus de soins
- Formaliser la démarche éthique dans les pratiques professionnelles : les axes de travail



Formateur

Gaëlle Banton



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels soignants travaillant dans un établissement accueillant des personnes âgées dépendantes et/ou des personnes en situation de handicap
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : échanges d'expérience et de pratiques professionnelles, études de cas, mises en situation et analyse, apports théoriques, conclusions rédigées ensemble

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale de la première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Relation et travail avec les familles en établissement

L'accompagnement et le soin à la personne s'inscrit dans une relation triangulaire délicate famille/usagers/soignants. Cette formation permettra aux professionnels de mieux cerner les différents enjeux, d'approfondir leur compréhension des familles et d'acquérir des outils de gestion de l'agressivité. L'objectif est de parvenir à la création d'une alliance thérapeutique avec les familles.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre le ressenti des familles
- ✓ Réagir en professionnel à l'agressivité
- ✓ Limiter l'épuisement professionnel
- ✓ Quitter la position défensive pour aller vers une alliance thérapeutique

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

L'accueil, un savoir-faire et savoir-être

- Étymologie et les valeurs à la base de l'hospitalité
- Courtoisie, disponibilité et ouverture à l'autre
- Le message verbal et non-verbal

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Le vécu des familles

- Évolution historique des familles, regard sociologique sur la famille contemporaine
- Cycle de vie et aidants naturels
- Le maelstrom émotionnel des familles face à la souffrance d'un proche (handicapé, âgé, malade...)

JOUR 2 | matin | 3 h 30

La gestion de l'agressivité

- Comprendre l'agressivité, ses causes, ses aspects positifs
- Trucs et astuces : l'écoute, l'édredon, le disque rayé, le recul
- L'assertivité pour éviter l'escalade agressive, la fuite ou la manipulation

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

La posture soignante

- Les outils de communication (écoute active, validation des émotions)
- Maîtriser la relation d'aide et ses pièges : la bonne distance, éviter la surprotection
- Construire une alliance thérapeutique avec les proches dans l'intérêt du résident/patient

JOUR 3 | optionnel | à quelques semaines de distance des deux premiers jours

- Les émotions traversées par les familles
- Les comportements associés à ces émotions – cas pratiques rencontrés dans l'intersession
- Les différentes techniques de communication – cas pratiques et mises en situation



Formateur

Nathalie Meistermann



Durée

2 ou 3 jours (14 ou 21 heures) :
2 jours + 1 jour optionnel à quelques semaines de distance des 2 premiers jours



Public

Professionnels en lien avec les familles des résidents/usagers des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : livret pédagogique, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : questionnaires d'évaluation des pratiques, lecture d'études, exercices de réflexion individuels et en groupe, remplissage d'échelles d'évaluation, analyse de cas pratiques, jeux de rôle

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges et aux mises en situation, exercice individuel de réflexion
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Responsabilité des professionnels du secteur sanitaire ou médico-social

Les pratiques professionnelles et l'évolution des droits des usagers peuvent entraîner un risque juridique aux lourdes conséquences. Par leurs actes ou leurs comportements, les professionnels peuvent voir leur responsabilité engagée, tout comme celle de l'établissement. C'est donc un facteur à maîtriser. Ainsi, il s'agit de bien connaître les règles juridiques encadrant l'exercice professionnel dans un double objectif : éviter les fautes et améliorer la prise en charge des usagers.

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser le cadre légal et juridique entourant les pratiques des professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux
- ✓ Identifier les compétences spécifiques et les limites de l'exercice professionnel
- ✓ Maîtriser les principes liés aux droits des usagers en établissements sanitaires et médico-sociaux

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

La notion de responsabilité

- Les différents types de responsabilité
- L'engagement de la responsabilité
- Les infractions liées aux biens et aux personnes
- La notion de faute détachable du service
- Les conséquences liées à l'engagement de la responsabilité : sanctions, indemnisations, réparation
- La protection fonctionnelle

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Les responsabilités propres des professionnels

- Les délégations de compétence
- Les écrits professionnels
- Les situations particulières
- Le rôle de l'encadrement

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Les obligations liées au respect des droits des patients/résidents

- Les droits des patients : information, refus de soin, cadre juridique et réglementaire, directives anticipées, désignation de la personne de confiance
- Le dossier de l'utilisateur
- L'accès au dossier
- Le devoir de confidentialité

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

L'obligation de sécurité

- Le consentement aux soins
- L'obligation de surveillance
- Les événements indésirables
- Les consignes en cas d'événements particuliers
- La responsabilité vis-à-vis de l'établissement
- Les déplacements hors de la structure



Formateur

Sylvie Andry



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels des secteurs sanitaire ou médico-social
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, échanges d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, mises en situation et analyse

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Secret professionnel et partage de l'information

Les professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et social travaillent aujourd'hui dans un cadre juridique prédéterminé. Il arrive, dans leur pratique, que des questionnements, notamment éthiques, émergent quant à l'application des règles professionnelles. C'est souvent le cas autour des principes du secret professionnel et de la transmission d'informations. Cette formation donnera aux professionnels les connaissances nécessaires au partage de l'information dans le respect des principes éthiques et des règles juridiques.

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser le contexte juridique et législatif
- ✓ Maîtriser le champ d'application du secret professionnel
- ✓ Maîtriser les principes de la levée du secret professionnel
- ✓ Appliquer les bonnes pratiques du partage d'information en établissement social, sanitaire ou médico-social

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

La notion de secret professionnel

- Historique
- Définition : pas de définition juridique, définition consensuelle
- Objectifs : préservation du droit à la vie privée, établissement d'une relation de confiance entre l'usager et le professionnel
- Fondements : sociologique, psychologique, juridique
- Autres concepts : secret médical, obligation de discrétion, obligation de réserve, confidentialité

Les principes du secret professionnel

- Cadre légal : code civil, code pénal, code de l'action sociale et des familles, code de la santé publique
- Informations protégées par le secret professionnel : confidences, connaissances, notes, avis juridique
- Professionnels soumis au secret professionnel : par état, par profession, par mission
- Responsabilités : morale, déontologique, civile, pénale
- Violation du secret : critères, sanctions (civile, pénale, disciplinaire)

JOUR 1 | après-midi | 3h30

L'obligation de révélation : la levée du secret professionnel

- Une notion : le péril
- Trois critères : l'imminence, la constance, la gravité
- Principe : transmission d'une information à une autorité (administrative, médicale, judiciaire)
- Objectifs : protection des personnes, préservation de la santé publique et de l'ordre public, bon déroulement des procédures de justice
- Révélation imposées par la loi : dérogations obligatoires
- Révélation autorisées : dérogations permissives

Le partage d'information à caractère secret

- Notion de secret partagé : abus de langage
- Définition
- Cadre légal
- Partager pour quoi
- Partager avec qui
- Question du consentement
- Conditions à réunir : partage entre professionnels tous soumis au secret, possibilité et non-obligation, au service d'un plan d'action, avec un seul objectif



Formateur

Sylvie Andry



Durée

1 jour (7 heures)



Public

Professionnels travaillant dans un établissement sanitaire, social ou médico-social en lien avec la prise en charge des publics
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, quiz, échanges d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, mises en situation et analyse

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse de situations rencontrées dans la pratique
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Vers une pratique bientraitante

Bientraitance, respect, écoute : ces principes fondamentaux et leur application concrète au quotidien sont les valeurs fondamentales du soin parfois mises à mal par la technicisation du soin, le manque de temps ou l'instauration de routines. Cette formation permettra aux professionnels de s'outiller sur l'identification de la maltraitance et des facteurs de risques, de mieux connaître les textes de loi, d'analyser leurs pratiques pour se fixer des pistes d'amélioration et d'acquérir des outils collectifs et individuels de bientraitance.

OBJECTIFS

- ✓ Définir la maltraitance et les facteurs de risques
- ✓ Identifier les textes de loi sur la maltraitance et la bientraitance
- ✓ Mobiliser les outils collectifs et individuels de bientraitance

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Connaître le cadre légal et éthique de la bientraitance

- Les lois de 2002, la norme V2010, le plan bientraitance de 2007
- L'éthique du soin, les notions de respect (Kant, Ricoeur), les valeurs de l'association/institution
- Les droits concrets des usagers
- Les diverses chartes (droits et libertés de la personne âgée dépendante, etc.)

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Appliquer les notions théoriques à ses propres pratiques professionnelles et à celles de son établissement en menant un état des lieux au regard de la bientraitance

JOUR 2 | matin | 3 h 30

La maltraitance, typologie, facteurs de risques et cadre légal

- Les notions de violence et d'agressivité et leur subjectivité
- Les divers types de maltraitance active, passive, les « douces violences », etc.

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

La maltraitance, typologie, facteurs de risques et cadre légal

- La maltraitance liée à l'institution, au patient et au soignant
- Le dilemme du témoin d'une situation de maltraitance
- Apprendre à signaler (obligation légale et éthique) pour quitter la culture du secret

JOUR 3 | matin | 3 h 30

Les outils de la bientraitance

- Les notions de vulnérabilité, dépendance et autonomie
- La relation d'aide et ses pièges : la « bonne distance », éviter la « surprotection »

JOUR 3 | après-midi | 3 h 30

Les outils de la bientraitance

- La communication : règles de base, écoute active, validation des émotions.
- Les outils collectifs : ouverture de l'institution, groupes de parole, solidarité d'équipe



Formateur

Nathalie Meistermann



Durée

3 jours (21 heures)



Public

Professionnels en lien avec les résidents/usagers des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA-établissement

Possibilité de mise en œuvre en INTER sur demande



Prix

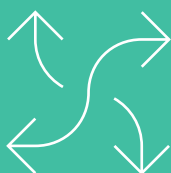
INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, lecture d'études, exercices de réflexion individuels et en groupe, remplissage d'échelles d'évaluation, analyses de cas pratiques, jeux de rôles

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : qualité de la participation aux échanges, aux ateliers de réflexion et aux mises en situation, évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire



Compétences transversales

HÔTELLERIE | RESTAURATION | HYGIÈNE

Bonnes pratiques de l'aide au repas de la personne âgée	82
Expertise en techniques culinaires : nouvelles techniques de cuisson et de production	83
Expertise en techniques culinaires : textures modifiées, manger-mains, enrichissement	84
Maîtrise du risque infectieux en établissement médico-social – Fondamentaux	85
Mettre en œuvre des pratiques hôtelières de qualité	86
Pilotage de la fonction hôtelière : le rôle des référents qualité hôtelière	87

Bonnes pratiques de l'aide au repas de la personne âgée

Le repas a une place essentielle dans le quotidien de la personne âgée, il est attendu et source de plaisir. Pourtant, pour beaucoup de résidents il devient un moment difficile causé par les limitations motrices, cognitives, sensorielles ou par différentes pathologies. Les conséquences sont graves comme la dénutrition, la fausse-route, la dépendance et il devient facilement un objet de critique pour tout le monde. La formation va permettre aux professionnels d'acquérir tous les gestes clés pour accompagner avec qualité les résidents au moment du repas selon les troubles et favoriser un moment de bien-être pour tous les protagonistes.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre l'importance du repas pour la personne âgée
- ✓ Appréhender l'impact des altérations cognitives, sensorielles, motrices au moment des prises alimentaires
- ✓ Adopter les gestes clés pour favoriser un repas de qualité pour la personne âgée
- ✓ Mettre en œuvre des stratégies d'adaptation selon les pathologies

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

- Le repas et la personne âgée
- Aspects psychologiques de l'alimentation
- La place des temps de repas dans la vie du résident
- L'impact des altérations cognitives, motrices, sensorielles liées au vieillissement et/ou à la pathologie sur le plaisir de manger
- Les bonnes pratiques de l'aide au repas au service de la qualité de vie du résident
- Le rôle des professionnels et aides techniques
- Les informations clés : textures, allergies...

JOUR 1 | après-midi | 3h30

- Les différentes situations et ajustements
- Les troubles de la déglutition
- Les atteintes cognitives
- L'immobilité partielle, la paralysie
- Les altérations auditives ou visuelles
- Les environnements non adaptés
- Les attitudes et postures du professionnel
- Le service à table et la communication bienveillante
- La valorisation du repas pour favoriser l'hydratation et la prise alimentaire
- La mise en place de réponses personnalisées aux résidents



Formateur

Isabella Settesoldi



Durée

1 jour (7 heures)



Public

Professionnels intervenant auprès de la personne âgée au cours des repas
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, séquences vidéos, bibliographie
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : échanges d'expériences et réflexion de groupe, exercices, mises en situation pratiques et débriefing constructif, tests de préparation, plan de progrès

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : Pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée de formation
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Expertise en techniques culinaires : nouvelles techniques de cuisson et de production

La formation des équipes de cuisine sur les nouvelles techniques de production et traitement thermique a pour objectifs d'améliorer la qualité ressentie par les résidents/patients (recherche du goût et de la qualité organoleptique et sanitaire), de mieux répondre aux besoins, de professionnaliser et optimiser les pratiques culinaires à travers une évolution dans l'organisation de production, sans charge de travail supplémentaire et en parfaite sécurité.

OBJECTIFS

- ✓ Mettre au point de nouvelles recettes et des menus en lien avec le plan alimentaire
- ✓ Évoluer vers les nouvelles techniques de cuisson
- ✓ Intégrer les éléments techniques liés à ce type de prestation
- ✓ Connaître le fonctionnement des troubles de la déglutition et identifier les réponses à ces troubles par la texturation et une granulométrie adaptée
- ✓ Maîtriser la gestion et l'organisation de la production
- ✓ Garantir la maîtrise sanitaire

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

- Historique des cuissons
- Les bénéfices en terme économique, qualité et organisationnel des nouvelles techniques de production
- Les dangers microbiologiques
- Les règles de la cuisson à juste température, les couples temps température adaptés

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

- Présentation de la mise en œuvre des nouvelles techniques de production
- Présentation de la mise en cuisson avec l'appui des fiches techniques

JOUR 2 | matin | 3 h 30

- Analyse organoleptique des cuissons de nuit
- Analyse sur les gains de poids en fin de cuisson
- Dégustation de la production

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

- La notion de pasteurisation et d'allongement de la DLC
- Les impacts techniques, économiques et qualité liée aux nouvelles techniques de cuisson
- La cuisson de nuit : faire travailler sa production 24 heures sur 24



Formateur

Expert culinaire



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Responsable de restauration, chef de cuisine, personnel de restauration, personnel de cuisine, diététicien
8 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA-établissement



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : fiches techniques (entre 60 à 80) ; une liste de denrées et éventuellement de produits texturants destinés à la mise en œuvre des recettes est communiquée en amont de la formation
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, mise en pratique, échanges

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Expertise en techniques culinaires : textures modifiées, manger-mains, enrichissement

La qualité des prestations hôtelières est un engagement fort en termes de qualité de service des établissements. La formation du personnel est indispensable à la mise en œuvre de cette prise en charge hôtelière. À l'issue de la formation, les stagiaires disposeront des connaissances nécessaires à leurs pratiques professionnelles, notamment en matière de « savoir, savoir-faire, savoir-être », d'hygiène et de réglementation, de relations avec les résidents/patients, et de techniques hôtelières.

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser l'approche technique/théorique nécessaire pour savoir pourquoi et comment sont mises en œuvre les recettes à textures modifiées
- ✓ S'approprier le savoir-faire technique, culinaire, technologique et organisationnel
- ✓ Adapter la production des repas en termes d'apports nutritionnels par rapport aux besoins des personnes accueillies, en vue notamment d'augmenter le niveau de plaisir de se restaurer
- ✓ Maîtriser les risques du processus de fabrication (durée de vie, HACCP)
- ✓ Définir des recettes d'entrées, de plats chauds et desserts à textures modifiées adaptées en lien avec le plan alimentaire

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Les éléments techniques liés aux textures modifiées, manger-mains, enrichissement

- La production des plats à texture modifiée
- Le fonctionnement des troubles de la déglutition
- Les réponses à ces troubles par la texturation et la granulométrie pour une alimentation adaptée et sans danger

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

- La mise au point des menus et recettes
- La mise au point des menus en lien avec le plan alimentaire
- La mise au point des fiches techniques des entrées et desserts en intégrant les éléments techniques (matériels, locaux, remise en température) et le processus

JOUR 2 | matin | 3 h 30

- Importance du dressage et de la mise en valeur des textures modifiées (volume/couleurs)
- Les principes de remise ou de maintien en température
- Dégustation et analyse des plats produits

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

- La maîtrise sanitaire du processus de production
- Les règles d'hygiène liées à la production de ces plats
- Les protocoles HACCP et traçabilité adaptée
- DLC appliquée à ces produits. Conduite d'une campagne d'études microbiologiques de vieillissement
- Stabilité des produits en fonction de l'évolution des goûts et saveurs



Formateur

Expert culinaire



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Responsable de restauration, chef de cuisine, personnel de restauration, personnel de cuisine, diététicien
8 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA-établissement



Prix

1 300 €/jour pour le groupe

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : fiches techniques (entre 60 à 80) ; une liste de denrées et éventuellement de produits texturants destinés à la mise en œuvre des recettes est communiquée en amont de la formation
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, mises en pratique, échanges

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Maîtrise du risque infectieux en établissement médico-social – Fondamentaux

Dans un contexte infectieux épidémique devenu récurrent, il est essentiel d'acquérir ou de maintenir un niveau de compétences de prise en charge du risque infectieux. Cette formation permettra à l'ensemble des professionnels de déployer une pratique fiable et systématique et de prévenir le risque d'infection ou de contamination auprès d'une population fragile et vulnérable.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre et mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène de base
- ✓ Identifier les situations à risque de transmissions ou d'acquisition d'infection
- ✓ Mettre en place les mesures d'hygiène en cas d'épidémie

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

Organisation et cadre réglementaire de la maîtrise du risque infectieux

- Dispositif national, PROPIAS, structures régionales, structures locales, DAMRI

Le risque infectieux :

- Microbiologie de base

JOUR 1 | après-midi | 3h30

Les mesures de prévention

- Précautions standard, hygiène des mains, port des équipements individuels de protection, AES, vaccinations

Gestion de l'environnement

- Entretien des locaux, hygiène en restauration, gestion du linge, gestion des déchets, prévention du risque légionnelle

Mesures complémentaires

- Précautions contact – air – gouttelettes



Formateur

Nathalie Beaudenon



Durée

1 jour (7 heures)



Public

Professionnels des établissements médico-sociaux

14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA-établissement



Prix

1300 €/jour pour le groupe

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, lampe pédagogique à UV, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : réflexion sur des mises en situation, analyse des actions de préventions déjà mises en œuvre, bibliographie, atelier friction des mains

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : analyse de situations rencontrées dans la pratique
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Mettre en œuvre des pratiques hôtelières de qualité

La qualité des prestations hôtelières est un engagement fort en termes de qualité de service des établissements. La formation des personnels est indispensable à la mise en œuvre de cette prise en charge hôtelière. À l'issue de la formation, les stagiaires disposeront des connaissances nécessaires à leurs pratiques professionnelles notamment en matière de « savoir, savoir-faire, savoir-être », d'hygiène et de réglementation, de relations avec les résidents/patients, et de techniques hôtelières.

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser les pratiques et les gestes hôteliers
- ✓ Connaître les attentes du résident en matière de qualité hôtelière et ses besoins alimentaires
- ✓ Adapter la prestation repas aux besoins nutritionnels spécifiques
- ✓ Maîtriser sa communication
- ✓ Participer à l'amélioration globale de la qualité de la prise en charge hôtelière

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

- La relation de service et son importance
- La fonction hôtelière au sein de l'équipe pluridisciplinaire
- Les attentes du résident en matière de qualité hôtelière et besoins alimentaires
- Les dimensions affectives et sociales du rapport à l'alimentation

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

- Les besoins alimentaires selon les recommandations
- Notion de nutrition et dénutrition
- Signes d'alerte de la dénutrition
- Connaissance et maîtrise des règles d'hygiène sur les fonctions hôtelières

JOUR 2 | matin | 3 h 30

- Place des repas et importance de l'environnement
- Les techniques de service et de prise en charge des résidents autour des repas en salle à manger et en chambre

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

- Points forts et des axes de progrès : distribution en chambre, en salle à manger et agencement
- La notion de « savoir, savoir-faire et savoir-être » : postures relationnelles et des techniques de communication adaptées au temps du repas
- La gestion des insatisfactions et la prévention des conflits

JOUR 3 | matin | 3 h 30

Les prérequis pour l'entretien des locaux et la gestion du linge

- Attentes des résidents
- Importance de la relation avec le résident au travers du bionettoyage et du linge
- Adaptation du comportement en fonction des situations

Qualité d'une prestation d'entretien réussie

- Définition du nettoyage

JOUR 3 | après-midi | 3 h 30

Qualité d'une prestation de linge réussie

- Méthode RABC

Mesure de la satisfaction des résidents

- Intérêts
- Anticiper les insatisfactions des résidents : détecter et traiter les anomalies
- Savoir répondre aux mécontentements
- Outils d'évaluation



Formateur

Stéphanie Blot



Durée

3 jours (21 heures), continus ou discontinus



Public

Professionnels contribuant au service hôtelier en établissement sanitaire ou médico-social
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA-établissement



Prix

1300 €/jour pour le groupe

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, travaux en groupe, analyse des pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Pilotage de la fonction hôtelière : le rôle des référents qualité hôtelière

La qualité des prestations hôtelières est un engagement fort en termes de qualité de service des établissements. La formation des personnels est indispensable à la mise en œuvre de cette prise en charge hôtelière. À l'issue de la formation, les stagiaires référents qualité hôtelière de leur établissement, auront acquis la maîtrise des connaissances de la réglementation et des pratiques hôtelières applicables et consolidé les « savoir, savoir-faire, savoir-être » de leur rôle de référents. Cette formation s'articule avec celle intitulée « Mettre en œuvre des pratiques hôtelières de qualité », également proposée au catalogue de l'IFCOS.

OBJECTIFS

- ✓ Mieux appréhender les rôles et missions du référent qualité hôtelière en établissement
- ✓ Mobiliser ses connaissances techniques sur la fonction hôtelière (distribution des repas, bionettoyage, linge, accueil)
- ✓ Évaluer la prestation hôtelière : indicateurs de pilotage pour les différentes fonctions
- ✓ Définir les ajustements associés, les mettre en œuvre et les suivre
- ✓ Comprendre l'intérêt des briefings et débriefings avec les équipes opérationnelles

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

La fonction de référent hôtelier au sein de l'établissement

- La place du référent hôtelier au sein de l'établissement, au sein de son équipe et auprès des résidents/patients : sa place dans l'organisation
- Enjeux et responsabilités
- Son rôle
- Ses missions

La mise en place et le pilotage de protocoles hôteliers (bionettoyage, restauration, linge, accueil)

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Rappel sur la fonction bionettoyage

Gestion du linge

Sécurité hygiène en lien avec la fonction hôtellerie (distribution, bionettoyage, linge) : théorie

- DDPP : rôle et missions
- Le Plan de Maîtrise Sanitaire
- Les traçabilités indispensables et incontournables
- Les suivis de températures

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Les entités internes à la fonction hôtelière

- Les réunions de service
- La commission de menus
- La commission restauration
- La commission d'hygiène (bionettoyage)

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

Le pilotage de la fonction hôtelière

- Les outils : contrôles, autocontrôles, organismes externes...
- Les indicateurs de pilotage : intérêts, exemples
- Mesurer, évaluer et identifier les actions correctives
- Plan d'action : élaboration, mise en œuvre et suivi
- Le reporting auprès de la direction ou des autres entités
- Les transmissions



Formateur

Responsable hôtelier



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels en charge de la fonction de référent hôtelier dans leur établissement
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTER-établissements



Prix

300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : travaux en groupe, analyse des pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire



Compétences transversales

MÉDIATIONS SENSORIELLES ET CORPORELLES | VIE SOCIALE

Créer et animer un atelier de soins corps bien-être	89
Développement et coordination de la vie sociale en établissement	90
Espace multisensoriel de type Snoezelen® : utilisation et accompagnement	91
Organiser des ateliers de relaxation et sophrologie au service des résidents/patients/usagers	92
Toucher pour communiquer	93

Créer et animer un atelier de soins corps bien-être

La maladie, le handicap ou le vieillissement peuvent altérer plus ou moins fortement l'image de soi. Prendre soin de l'apparence physique, expérimenter des séances «soins-plaisir» offre aux résidents et aux professionnels une occasion de se rencontrer autrement. Au cours de cette formation, l'apprentissage des techniques esthétiques et le travail réflexif permettront d'envisager les séances comme de vrais moments de soin psychologique et relationnel.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre l'importance des soins de bien-être dans l'accompagnement
- ✓ Connaître les différentes étapes d'organisation d'un atelier de soins corporels
- ✓ Acquérir des bases techniques pour la construction d'une boîte à outils
- ✓ Savoir stimuler l'envie et la participation des résidents
- ✓ Inscrire les activités dans la dynamique du quotidien

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

- Le soin de bien-être pour la qualité de vie du résident
- Lien entre soins corporels / estime de soi
- Etapes clés pour la réussite d'un atelier de soin : la phase préparatoire (analyse des besoins, étude de faisabilité, questions logistiques...)
- Découverte des bases techniques de soins des mains

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

- Etapes clés pour la réussite d'un atelier de soin : la phase préparatoire (présentation et ludification du contenu)
- Focus sur les choix de produits
- Découverte des bases techniques d'une des activités du panel de soins corporels : Soins du visage

JOUR 2 | matin | 3 h 30

- Etapes clés pour la réussite d'un atelier de soin : pendant l'atelier (posture de l'animateur, panel d'activités de soins corporels)
- Les conditions d'hygiène à respecter
- Création de produits simples et adaptés aux sensibilités de chaque résident

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

- Tester en autonomie l'animation d'une séance de soin des mains ou du visage
- Etapes clés pour la réussite d'un atelier de soin : la phase d'évaluation
- Intégrer les activités au projet personnalisé du résident
- Accompagner le résident dans la réalisation de son activité phare en toute autonomie



Formateur

Danielle Leseur



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels accompagnant les résidents dans le secteur sanitaire, social ou médico-social
Groupe de 12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Eléments matériels et techniques : linge de toilette, point d'eau à proximité – matériel et produits cosmétiques mis à disposition par la formatrice
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : démonstration, mises en situation, expérimentation en binôme, réflexion en sous-groupe
Présence possible de certains résidents sur des séances pratiques sous réserve de l'accord de la direction d'établissement

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu analyse réflexive des ateliers pratiques, mises en situation, analyse de situations rencontrées dans la pratique
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Développement et coordination de la vie sociale en établissement

La possibilité d'offrir un lieu de vie sociale permettant à chacun une meilleure qualité de vie relationnelle est un enjeu déterminant pour les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Ouverture des établissements à la vie de quartier, accueil de bénévoles ou de volontaires en services civiques, développement de partenariats : il existe des possibilités multiples pour le développement du lien social. Cette formation permettra aux animateurs/coordonateurs de la vie sociale, placés au cœur de ces enjeux, de se doter d'outils et de méthodes pour mener à bien ce type de projets.

OBJECTIFS

- ✓ Identifier les aspects à prendre en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de vie sociale en cohérence avec le projet d'établissement et les besoins des usagers
- ✓ Repérer les étapes incontournables dans l'élaboration du projet de vie sociale
- ✓ Repérer les acteurs locaux à mobiliser sur son territoire d'intervention
- ✓ Identifier les démarches, méthodes et outils permettant de mobiliser, fédérer et de coordonner une équipe projet
- ✓ Développer des méthodes et des outils de gestion et de communication internes à l'organisation

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

La phase de diagnostic : une étape cruciale

- État des lieux de la situation de la vie sociale au sein de son établissement
- Les méthodes et les outils du diagnostic et l'analyse des besoins chez les usagers
- Les leviers, les freins, les pistes d'améliorations en vue de l'élaboration et la mise en œuvre du projet de vie sociale

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

- La démarche de projet : les étapes incontournables du diagnostic, à la conception, à la définition des actions jusqu'à l'évaluation
- Les différents niveaux de projet et leurs articulations
- L'intégration des projets personnalisés de l'usager dans le projet de vie sociale

JOUR 2 | matin | 3 h 30

- Les acteurs mobilisables au sein de mon établissement et positionnement de l'animateur/coordonateur
- Construire un partenariat solide et durable
- Les méthodes et les outils de collaboration au sein de l'équipe projet

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

- Les enjeux de la communication autour des projets
- Les outils et supports de communication et de gestion internes à son organisation
- La traçabilité des actions et de l'organisation de travail
- Le numérique dans la communication

JOUR 3 | matin | 3 h 30

- Retour sur le travail intersession autour de la dynamisation des projets de vie sociale
- Les leviers permettant de valoriser la vie sociale au sein de son établissement et la promotion des actions

JOUR 3 | après-midi | 3 h 30

- Temps d'analyse des pratiques professionnelles (processus CODEV)
- Les suites individualisées à donner dans le développement du projet de vie sociale de son établissement



Formateur

Valérie Aucaucou



Durée

3 jours (21 heures) : 2 jours consécutifs + 1 journée à quelques semaines de distance



Public

Animateurs et/ou coordinateurs de la vie sociale.
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTER-établissements



Prix

300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : jour 1 et 2 en présentiel, jour 3 en classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : livret pédagogique, support numérique de capitalisation des ressources pédagogiques et des productions des participants du type Padlet
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : méthodes actives et participatives à partir des connaissances et expériences des participants, apports méthodologiques, temps d'analyses réflexives sur les pratiques professionnelles, pédagogie de groupe/ateliers en petits groupes, outils de communication, outils permettant de développer des démarches collaboratives au sein d'une équipe projet, etc.

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : travail intersession
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Espace multisensoriel de type Snoezelen® : utilisation et accompagnement

Cette formation s'adresse aux différents professionnels du secteur médico-social souhaitant mettre en place ou actualiser un projet Snoezelen®. Ainsi cette formation a pour vocation d'accompagner les professionnels dans leur réflexion et leur pratique afin de faire profiter les personnes accompagnées de leur établissement d'une approche multisensorielle de type Snoezelen®.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre le concept Snoezelen® adapté à la personne âgée et/ou en situation de handicap
- ✓ Cibler les besoins et adapter les ambiances sensorielles et de communication
- ✓ Choisir et utiliser le matériel adapté aux besoins de la personne
- ✓ Construire et animer une séance Snoezelen®

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

Comprendre et définir le concept Snoezelen®

- Philosophie, principes et intérêt
- Lien entre vécu corporel, sensations et émotions : le schéma corporel, la sensorialité, jeux psychomoteurs

Cibler les besoins et adapter les ambiances sensorielles et de communication

- Adopter une posture d'observateur
- Mettre en lien capacité et besoin

JOUR 1 | après-midi | 3h30

Connaître et utiliser le matériel Snoezelen®

- Stimuler les sens
- Identifier les profils hypo ou hyper sensible
- Utiliser les différentes techniques de communication

JOUR 2 | matin | 3h30

Concevoir et animer des séances

- Créer et/ou adapter l'environnement : choix du matériel, aménagement, créer une ambiance favorisant l'exploration et la relation
- Organiser les différents temps de la séance

JOUR 2 | après-midi | 3h30

Concevoir et animer des séances

- Expérimenter la détente Snoezelen
- Pratique de la relaxation active
- Déroulement d'une séance : Comment mettre en place un projet Snoezelen pour une personne ?
- Grille d'observation, d'évaluation et protocole



Formateur

Emmanuel Machet



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Tous professionnels intervenant en établissement médico-social accueillant des personnes âgées et/ou en situation de handicap
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, vidéo, matériel multisensoriel
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : expérimentation, réflexion en sous-groupe, jeux de rôle, pédagogie transmissive et active/participative

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : analyse réflexive des ateliers pratiques, illustration de mise en situation par des cas cliniques, élaboration d'un projet institutionnel
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Organiser des ateliers de relaxation et sophrologie au service des résidents/patients/usagers

Cette formation est une initiation à la relaxation et à la sophrologie ainsi qu'à sa pratique dans l'accompagnement des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou des personnes en situation de précarité. Il s'agira d'acquérir des techniques simples et accessibles à tous, afin de les utiliser dans un cadre professionnel pour favoriser la détente physique, l'apaisement mental et la gestion des émotions des personnes accompagnées, et de contribuer à leur bien-être psychocorporel. Ces techniques pourront également être utilisées par le stagiaire pour un mieux-être personnel.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les fondements et usages de la relaxation et de la sophrologie
- ✓ Pratiquer des techniques de base de relaxation et sophrologie
- ✓ Utiliser ces techniques de base pour des séances individuelles ou en groupe

Les contenus seront adaptés en fonction du type de personnes que les stagiaires accompagnent dans leur vie professionnelle.

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Apports théoriques

- La relaxation et la sophrologie : présentation, histoire, principes fondateurs, principales applications

Apprentissage de techniques de relaxation / sophrologie

- Se détendre physiquement et mentalement
- Réduire l'anxiété

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Des ateliers de relaxation / sophrologie en fonction des personnes accompagnées : personnes âgées / personnes en situation de handicap / personnes en situation de précarité

- Modes d'intervention (principe d'alliance)
- Adaptation des techniques aux personnes accompagnées
- Animation d'une séance individuelle et d'un atelier en groupe

Apprentissage de techniques de relaxation / sophrologie

- Mieux gérer ses émotions / le stress
- Améliorer son sommeil
- Aborder plus sereinement les situations difficiles



Formateur

Isabelle Chausson



Durée

1 jour (7 heures)



Public

Soignants, éducateurs, psychologues, paramédicaux, etc. en milieu sanitaire, médico-social et social
8 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : clé USB, fiches techniques, bibliographie
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, exercices pratiques, restitutions orales et écrites (prévoir un cahier par stagiaire)
- Éléments à prévoir par le stagiaire : tenue vestimentaire décontractée, vêtements qui ne serrent pas la taille, chaussettes, chaussures plates et gilet et/ou plaid.

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : restitution et participation aux échanges après chaque technique, auto-évaluation orale et écrite de la première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Toucher pour communiquer

Cette formation s'adresse aux professionnels soignants travaillant auprès de publics présentant des troubles ou des difficultés de communication. Elle a pour objectif de développer des compétences permettant de mettre en œuvre une manière de communication alternative. Ainsi, l'utilisation du toucher comme vecteur de relation sera un outil favorisant les interactions bénéfiques au soin relationnel.

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser les enjeux corporels liés au toucher
- ✓ Intégrer l'impact des différents types de toucher
- ✓ Utiliser le toucher comme soin relationnel

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Les enjeux corporels liés au toucher

- Les liens indissociables entre le corps et le psychisme : notions de psychosomatique
- Le schéma corporel : la proprioception et l'image du corps
- Sensation, perception, émotion, sentiment : les ressentis internes, bien-être et tension, dialogue tonico-émotionnel
- La douleur : douleur chronique et aiguë

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Intégrer l'impact des différents types de toucher : mise en pratique

- Le toucher superficiel : l'effleurage, l'enveloppement, le frottement
- Le toucher profond : les pressions, les vibrations, les percussions, l'utilisation du matériel

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Utiliser le toucher comme soin relationnel

- Communication verbale, paraverbale et non verbale
- La guidance physique : intégrer, maintenir et récupérer des savoir-faire
- Qualité de présence, qualité du contact, accueil, empathie, validation

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

Utiliser le toucher comme soin relationnel : mise en pratique

- Relation de confiance et bien-être : la prise de contact, les proxémies, l'intention, mettre fin au contact
- La relaxation : les méthodes de relaxation, les massages, les automassages



Formateur

Maïté Fontaine



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels soignants intervenant auprès de publics accueillis dans le secteur sanitaire, social et médico-social
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

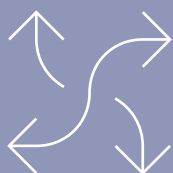
INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : diaporama, vidéo, support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, expérimentation, réflexion en sous-groupe, jeux de rôle, exercices pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : quiz, cas clinique, verbalisation
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire



Compétences transversales

TECHNIQUES CORPORELLES

Gestes et postures pour les professionnels non-soignants des établissements	95
Gestes et postures, la manutention des résidents en établissement	96
Plaies et cicatrisation : prévenir, évaluer, prendre en charge	97
Prévenir et gérer les escarres	98
Prévenir et prendre en charge les chutes de la personne âgée	99

Gestes et postures pour les professionnels non-soignants des établissements

Gestes et postures, prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS), prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles : cette formation permettra aux professionnels de comprendre les risques et les contraintes qui s'exercent sur leur physique durant leur carrière, d'acquérir les bonnes techniques, de mieux maîtriser et connaître leur corps ; pour un grand objectif majeur : la sécurité au travail et la diminution des accidents du travail.

OBJECTIFS

- ✓ Connaître les risques, maîtriser les bons gestes et postures spécifiques
- ✓ Intégrer les techniques de prévention des TMS et de manutention à chaque situation rencontrée
- ✓ Pratiquer des exercices de prévention et d'entretien personnalisés
- ✓ Analyser ses pratiques, se fixer des pistes individuelles d'amélioration

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

L'activité physique

- Informations et statistiques

Anatomie et pathologies

- Anatomie
- Biomécanique
- Pathologies/les TMS
- Repérages corporels
- Pathologies et douleur

Prévenir les TMS

- Imagerie et douleur
- Quantifier le stress mécanique
- Adaptation du corps
- Les règles de bases de prévention des TMS

JOUR 1 | après-midi | 3h30

Manutention

- Principes de base
- Principes généraux de la manutention

Postures debout prolongée – exemple

- La plonge
- Déplacer les chariots
- Le balai
- Gestes de l'entretien

Prévenir les TMS : les exercices clés

- Soulager
- Assouplir
- Tonifier



Formateur

Fabien Segura



Durée

1 jour (7 heures)



Public

Professionnels non-soignants des ESSMS (notamment personnel d'entretien et restauration, etc.)

14 stagiaires maximum

Le programme peut faire l'objet d'une adaptation spécifique au public et aux postes de travail



Prérequis

Aucun



INTRA-établissement

Possibilité de mise en œuvre en INTER en fonction de la demande



Prix

1300 €/jour pour le groupe

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Besoins spécifiques pour la réalisation de la formation : une salle pour la partie théorique avec vidéoprojecteur, tableau blanc/paperboard et feutres ; une grande salle pour les exercices au sol
- Éléments à prévoir par le stagiaire : tenue de travail ou tenue de sport, chaussures plates, tapis de sol ou serviette
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, exercices de réflexion individuels et en groupe, analyses de cas pratiques, jeux de rôles, mise en situation pratique

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Gestes et postures, la manutention des résidents en établissement

Gestes et postures, prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS), prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles : cette formation permettra aux professionnels de comprendre les risques et les contraintes qui s'exercent sur leur physique durant leur carrière, d'acquérir les bonnes techniques, de mieux maîtriser et connaître leur corps ; pour un grand objectif majeur : la sécurité au travail et la diminution des accidents du travail.

OBJECTIFS

- ✓ Connaître les risques, les bases de manutention et de prévention des TMS
- ✓ Maîtriser les techniques de mobilisation du patient en fonction de ses douleurs, déficits, incapacités
- ✓ Savoir utiliser à bon escient les différentes aides techniques à la manutention
- ✓ Intégrer les techniques de manutention des patients à chaque situation rencontrée
- ✓ Intégrer la bientraitance dans la manutention des patients
- ✓ Maîtriser les exercices de prévention des TMS et d'entretien personnalisés

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

L'activité physique

- Informations et statistiques

Anatomie et pathologies

- Anatomie
- Biomécanique
- Pathologies/les TMS
- Repérages corporels
- Pathologies et douleur

Prévenir les TMS

- Imagerie et douleur
- Quantifier le stress mécanique
- Adaptation du corps
- Les règles de bases de prévention des TMS

JOUR 1 | après-midi | 3h30

Manutention

- Principes de base
- Principes généraux de la manutention des personnes
- Retournements et installation en latéro-cubitus
- Rehaussement du patient au lit
- Recentrer un patient dans son lit
- Transfert lit/brancard

JOUR 2 | matin | 3h30

Passage et positionnement assis au bord du lit

- Transfert lit/fauteuil
- Transfert fauteuil/lit

Les aides à la manutention

- Rehaussements d'un patient coopérant au fauteuil
- Rehaussements d'un patient non coopérant au fauteuil
- Installation au fauteuil/pathologies

JOUR 2 | après-midi | 3h30

Les aides à la manutention (suite)

- Verticalisation à partir du lit ou du fauteuil
- Marche et équilibre : utilisation des aides techniques
- Relevé après chute : bilan, techniques
- Utilisation des aides techniques d'aide à la manutention

Prévenir les TMS : les exercices clés

- Soulager
- Assouplir
- Tonifier



Formateur

Fabien Segura



Durée

2 jours (14 heures)

Possibilité de mettre en œuvre la formation sur 1 jour pour une actualisation des compétences (participants ayant déjà suivi une formation dans les 2 dernières années)



Public

Professionnels soignants susceptibles d'être en lien avec les résidents/usagers des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA-établissement



Prix

1300 €/jour pour le groupe

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, photolangage
- Besoins spécifiques pour la réalisation de la formation : une salle pour la partie théorique avec vidéoprojecteur, tableau blanc/paperboard et feutres ; une grande salle pour les exercices au sol, une chambre avec un lit, un fauteuil
- Éléments à prévoir par le stagiaire : tenue de travail ou tenue de sport, chaussures plates, tapis de sol ou serviette
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, exercices de réflexion individuels et en groupe, analyses de cas pratiques, jeux de rôles, mise en situation pratique

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes des stagiaires par questionnaire
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : quiz, évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Plaies et cicatrisation : prévenir, évaluer, prendre en charge

Dans leur pratique quotidienne, les personnels soignants doivent pouvoir être en mesure d'assurer une prise en charge à la fois globale, spécifique et interdisciplinaire des plaies, avec des soins réguliers et répétés. Pour assurer pleinement leur rôle dans la prise en charge, cette formation permettra aux professionnels de revoir et maîtriser les règles de base concernant les types de plaies, les traitements et le suivi, la cicatrisation, les différents types de pansements afin de s'inscrire dans un contexte de pertinence des soins.

OBJECTIFS

- ✓ Mobiliser les connaissances relatives à l'anatomophysiologie de la peau et des tissus et à la physiopathologie des plaies chroniques et complexes
- ✓ Apprécier les différents éléments à prendre en compte pour l'évaluation adaptée d'une plaie chronique
- ✓ Mettre en œuvre des soins thérapeutiques adaptés et efficaces pour accompagner la cicatrisation des plaies chroniques
- ✓ Mettre en œuvre les soins de prévention et de prise en charge adaptés en fonction du type de plaies

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

- Représentation d'une plaie
- La peau, anatomie, rôle et cicatrisation
- Les plaies chroniques, aiguës
- Évaluation d'une plaie, données à prendre en compte et outil, évaluation de l'état vasculaire

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

- Prise en charge de la plaie : concept TIME, Cicatrisation dirigée
- Suivi d'une plaie et traçabilité
- La douleur, typologies, évaluation et prise en charge
- La TPN

JOUR 2 | matin | 3 h 30

- Rappels étapes de cicatrisation, exercices pratiques
- Les dispositifs médicaux, indications et manipulations
- Le pied diabétique
- Les brûlures

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

- Les ulcères
- La contention, la compression : indications techniques de pose
- Les escarres
- L'érysipèle
- Prise en charge d'une plaie : démarche pluridisciplinaire
- La place de l'ETP



Formateur

Gaëlle Banton



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Infirmiers
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support de présentation, livret pédagogique, échantillons pansements, échantillons de bandes
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et pratiques, exercices d'application en sous-groupes, échanges entre participants, mises en situation et exercices pratiques, rédaction individuelle d'axes d'amélioration des compétences par le stagiaire en fin de programme, photos, vidéos

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Prévenir et gérer les escarres

Dans leur pratique quotidienne, les personnels soignants doivent pouvoir être en mesure d'assurer une prise en charge à la fois globale, spécifique et interdisciplinaire des plaies, avec des soins réguliers et répétés. Pour assurer pleinement leur rôle dans la prise en charge, cette formation permettra aux professionnels de revoir et maîtriser les règles qui permettent d'identifier et d'évaluer le risque d'apparition d'escarre et les modalités de prise en charge dans un contexte de pertinence des soins.

OBJECTIFS

- ✓ Définir l'escarre et connaître ses mécanismes de constitution
- ✓ Identifier les risques d'escarre
- ✓ Mettre en œuvre un projet de soins en équipe pluridisciplinaire dans une démarche de prévention
- ✓ Mettre en œuvre les soins adaptés pour la prise en charge d'une escarre constituée

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

- Représentation de l'escarre
- Physiopathologie de l'escarre et mécanismes de constitution
- Les facteurs de risques
- Les recommandations HAS
- Les échelles d'évaluation du risque
- La prise en charge nutritionnelle

JOUR 1 | après-midi | 3h30

- Les dispositifs
- L'éducation du patient et/ou de la famille
- Prévention : les soins corporels, les gestes préventifs
- Évaluation d'une plaie
- Processus de cicatrisation
- Les dispositifs médicaux : pansement, TPN
- Évaluation et prise en charge de la douleur



Formateur

Gaëlle Banton



Durée

1 jour (7 heures)



Public

Professionnels soignants en lien avec les résidents/usagers des établissements sanitaires et médico-sociaux
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, échantillon pansements, mémo de poche de prise en charge de l'escarre
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et pratiques, partage d'expérience entre participants, cas concret

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Prévenir et prendre en charge les chutes de la personne âgée

Cette formation permettra aux professionnels de comprendre le mécanisme des chutes chez la personne âgée (informations, statistiques, épidémiologie des chutes répétitives, signes de gravité, bilan des chutes répétées) et de mettre en pratique des techniques de prévention des chutes et de leurs complications.

OBJECTIFS

- ✓ Connaître les spécificités de la personne âgée et la notion de chutes répétitives
- ✓ Détecter les signes de gravité et établir un bilan du risque de chutes
- ✓ Mettre en place des actions de prévention de récurrence des chutes
- ✓ Diffuser conseils pratiques et exercices de prévention dans sa structure
- ✓ Analyser ses pratiques, se fixer des pistes individuelles d'amélioration

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

Les bases

- La personne âgée (définition, vieillissement, physiopathologie, notion de chutes répétitives)
- Informations, statistiques, épidémiologie des chutes répétitives

Signes de gravité des chutes répétées

- Conséquences traumatiques et fonctionnelles, traumatismes physiques, pathologies médicales liées au séjour au sol, le syndrome post-chute ou de désadaptation psychomotrice, terrain à risque et conséquences traumatiques graves liées à la chute, symptômes d'une pathologie mettant en jeu le pronostic vital

Bilans des chutes répétées

- Facteurs de risques, facteurs prédisposants et précipitants, facteurs intrinsèques
- Contrôle dynamique de la marche et de l'équilibre, environnement et risque de chute

JOUR 1 | après-midi | 3h30

Techniques pratiques de prévention des chutes

- Actions permettant de prévenir la récurrence des chutes et leurs complications
- Se relever après une chute : bilan, techniques
- Marche, transferts, aides techniques
- Exercices de prévention des chutes



Formateur

Fabien Segura



Durée

1 jour (7 heures)



Public

Professionnels soignants en lien avec les résidents/usagers des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA-établissement

Possibilité de mise en œuvre en INTER en fonction de la demande



Prix

1 300 €/jour pour le groupe

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Besoins spécifiques pour la réalisation de la formation : une salle pour la partie théorique avec vidéoprojecteur, tableau blanc/paperboard et feutres
- Éléments à prévoir par le stagiaire : tenue de travail ou tenue de sport, chaussures plates
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, exercices de réflexion individuels et en groupe, analyses de cas pratiques, jeux de rôles, mise en situation pratique

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire



Fonctions support

FINANCE | GESTION | COMPTABILITÉ

EPRD/ERRD : mode d'emploi, mise en application, analyse	101
Évolution du patrimoine : PPI PPF	102
Fondamentaux de la gestion financière	103
PGFP : le prolongement de l'EPRD pour la présentation du prévisionnel patrimonial	104

EPRD/ERRD : mode d'emploi, mise en application, analyse

La gestion économique et financière a pris, sur la dernière décennie, une importance grandissante, voire prépondérante, au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Les évolutions récentes des outils utilisés pour gérer, comme pour rendre compte, imposent aux décideurs et leurs équipes d'en connaître le sens, afin de les utiliser au mieux. Cette maîtrise doit concourir à améliorer la qualité de la prise en charge des personnes accueillies, par une meilleure gestion des ressources allouées.

OBJECTIFS

- ✓ Repérer l'articulation des différents tableaux de l'EPRD
- ✓ Interpréter le concept de capacité d'autofinancement
- ✓ Calculer les grandes masses du bilan financier
- ✓ Bâtir les tableaux de l'EPRD
- ✓ Calculer les ratios qui l'accompagnent

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Logique d'ensemble de l'EPRD

- Intentions, construction
- Calendrier

Connaître les méthodes de calcul de la CAF

- Méthode additive
- Méthode soustractive

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Les deux premiers tableaux de l'EPRD

- Compte de résultat prévisionnel
- Tableau de détermination de la CAF

Le calcul des grandes masses du bilan financier

- Fonds de roulement d'investissement
- Fonds de roulement d'exploitation

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Les principaux comptes de flux internes utilisés

- Dotations, reprises
- Quote-part de subvention d'investissement
- Cession d'immobilisation

La répartition de la CAF

- CAFRI
- CAFRE

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

Les deux derniers tableaux de l'EPRD

- Investissements et financements
- Apport ou prélèvement sur le fonds de roulement
- Ratios obligatoires

L'ERRD

- État réalisé qui se substitue au compte administratif
- Affectation du résultat



Formateur

Stéphane Arnold



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Directeurs d'établissement, responsables comptables et financiers, familiarisés avec les états financiers (bilan et compte de résultat)
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : alternance d'apports didactiques et de réflexions menées soit en sous-groupes, soit en groupe complet, exercices individuels

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Évolution du patrimoine : PPI PPF

Le plan pluriannuel d'investissement (PPI), traduit sur les années à venir, la trajectoire du patrimoine avec de nombreux détails concernant les investissements et les ressources mobilisées pour les réaliser. Le plan pluriannuel de financement fait partie intégrante du PPI. Il résume sur une période de 5 années l'évolution attendue du patrimoine et permet de confronter l'offre de services à la réalité économique projetée.

OBJECTIFS

- ✓ Identifier les éléments constitutifs du PPI
- ✓ Appréhender l'articulation et l'enchaînement des différents tableaux
- ✓ Repérer les éléments qui influencent l'évolution du PPF
- ✓ Anticiper les variations des grandes masses
- ✓ Identifier les éléments d'évolution du patrimoine qui impactent l'exploitation (surcoûts)

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Présentation générale de l'ensemble PPI

- Source d'informations
- Support de demandes formulées auprès des services de la tarification

Les différents tableaux

- Tableau des emprunts
- Programme d'investissement
- Plan pluriannuel de financement

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Le bilan financier

- Éléments de base
- Affectation du résultat
- Évolutions à prévoir avec l'arrivée de l'EPRD (état des prévisions de recettes et de dépenses)

Le calcul des variations du fonds de roulement d'investissement

- En ressources
- En emplois

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Le calcul des variations du fonds de roulement d'exploitation

- En ressources
- En emplois

Le calcul des variations du besoin en fonds de roulement

- En ressources
- En emplois

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

L'approche de la trésorerie

- En tant que résultante
- En tant que financement interne

L'opportunité de l'article R 314-48 du CASF

- Contenu de l'article
- Application concrète

Le tableau des surcoûts

- Éléments incontournables
- Éléments satellites



Formateur

Stéphane Arnold



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Directeurs d'établissement, responsables comptables et financiers, familiarisés avec les bilans comptable (actif/passif) et financiers (grandes masses : FRI, FRE, FRNG, BFR et trésorerie)
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTER-établissements



Prix

300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : alternance d'apports didactiques et de réflexions menées soit en sous-groupes, soit en groupe complet, exercices

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Fondamentaux de la gestion financière

L'analyse de la situation économique et financière est devenue, au fil du temps, un incontournable de la négociation entre établissements ou services d'une part et autorité de tarification d'autre part. Une bonne connaissance de la situation patrimoniale doit en effet permettre des échanges plus objectifs et des relations plus fluides entre ceux qui œuvrent à l'amélioration de la qualité de la prise en charge. Cette formation apportera les éléments permettant d'élaborer un diagnostic financier et d'échanger avec l'autorité de tarification.

OBJECTIFS

- ✓ Distinguer les logiques complémentaires du bilan et du compte de résultat
- ✓ Repérer les éléments significatifs du patrimoine
- ✓ Faire le lien entre l'architecture des états financiers et la logique comptable
- ✓ Construire et interpréter le bilan financier à remettre à l'autorité de tarification
- ✓ Calculer et interpréter les ratios attendus par l'autorité de tarification
- ✓ Bâtir un diagnostic financier

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

L'aboutissement de la comptabilité

- Le bilan
- Le compte de résultat
- Le contenu de ces états**
- Actif
- Passif
- Charges
- Produits

JOUR 1 | après-midi | 3h30

Le bilan financier

- La composition des grandes masses :
 - Le fonds de roulement d'investissement
 - Le fonds de roulement d'exploitation
 - Le besoin en fonds de roulement
 - La trésorerie comme conséquence

Les variations des grandes masses

- En ressources
- En emplois

JOUR 2 | matin | 3h30

Les ratios de gestion

- Concernant le long terme
 - Endettement
 - Apurement de la dette et durée apparente de la dette
 - Vétusté
- Concernant l'exploitation
- Concernant la trésorerie
- Les ratios apparus avec l'EPRD (état des prévisions de recettes et de dépenses)

JOUR 2 | après-midi | 3h30

Le diagnostic financier, outil de la négociation

- Analyse statique
- Analyse dynamique

Les points d'attention des autorités de la tarification

- Structure long terme
- Niveau de résultat
- Niveau de CAF (capacité d'autofinancement)
- Niveau de trésorerie



Formateur

Stéphane Arnold



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Directeurs d'établissement, comptables, contrôleurs de gestion familiarisés avec le bilan comptable
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTER-établissements



Prix

300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : supports pédagogiques, bilans et compte de résultat de la dernière année clôturée des établissements des stagiaires
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : alternance d'apports didactiques et de réflexions menées soit en sous-groupes, soit en groupe complet, exercices

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

PGFP : le prolongement de l'EPRD pour la présentation du prévisionnel patrimonial

L'arrivée de l'EPRD (état des prévisions de recettes et de dépenses) au 1^{er} janvier 2017, pour certaines structures, puis son développement auprès de nombreux établissements et services sociaux et médico-sociaux ont bouleversé la présentation du prévisionnel. L'apparition du PGFP (plan global de financement pluriannuel), parmi les éléments à fournir aux services de tarification, rend incontournable la maîtrise de ce dernier, beaucoup plus complexe. L'introduction de certains concepts, nouveaux dans le secteur, complique son utilisation voire sa mise en place. La formation sur l'EPRD, également proposée dans notre catalogue, présente la logique d'ensemble qui intègre le PGFP. À ce titre, elle facilite les apprentissages de cette session.

OBJECTIFS

- ✓ Repérer l'articulation des différents tableaux du PGFP
- ✓ Identifier les liens entre EPRD et PGFP
- ✓ Intégrer les décisions imposées par la signature d'un CPOM
- ✓ Anticiper les variations des grandes masses et de la CAF

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Présentation de la logique générale du PGFP

- Complément de l'EPRD
- Importance du concept de CAF

Les différents tableaux

- Comptes de résultat (principal & annexes)
- Consolidation

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

La place centrale de la CAF

- Importance du résultat
- Affectation du résultat

La signification des termes « fonds propres »

- Actif ou passif
- Trésorerie = conséquence

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Les variations des fonds de roulement d'investissement et d'exploitation

- En ressources
- En emplois

Les variations du besoin en fonds de roulement

- En ressources
- En emplois

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

L'opportunité de l'article R 314-48 du CASF

- Contenu de l'article
- Application concrète

Le PGFP, état dynamique

- Nécessité d'une adaptation annuelle
- Prise en compte des événements annuels



Formateur

Stéphane Arnold



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Directeurs d'établissement, responsables comptables familiarisés avec le bilan financier et l'EPRD
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTER-établissements



Prix

300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : alternance d'apports didactiques et de réflexions menées soit en sous-groupes, soit en groupe complet, exercices

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire



Fonctions support

MANAGEMENT | TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Animer une équipe en prenant en compte les spécificités des secteurs sanitaire, médico-social et social	106
Comprendre et engager les jeunes générations	107
Gérer les personnalités dites « difficiles »	108
Intégrer la Qualité de Vie et les Conditions de Travail en situation de management	109
Mener les entretiens d'activité et les entretiens professionnels	110
Mettre en place une démarche de médiation pour gérer des conflits	111
Redonner du sens au travail et motiver les équipes	112

Animer une équipe en prenant en compte les spécificités des secteurs sanitaire, médico-social et social

Recherche du sens des décisions et de l'adhésion des équipes, communiquer et donner du sens aux décisions, organiser le travail : l'animation d'équipe se compose de multiples facettes qui requièrent de la part de l'encadrement des savoir-être et des savoir-faire multiples. Cette formation permettra aux encadrants de maîtriser les enjeux de l'animation d'équipe et d'acquérir des outils pour faciliter ce travail.

OBJECTIFS

- ✓ Mettre en œuvre des outils simples et concrets pour chaque aspect de la fonction d'animation d'équipe
- ✓ Définir un socle objectif et concret de la relation hiérarchique
- ✓ Parvenir à la résolution des problèmes et des situations délicates en équipe
- ✓ Mettre en évidence auprès des équipes le sens des décisions prises et favoriser l'adhésion des personnes
- ✓ Mettre en place une communication régulière avec son équipe

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

La motivation des équipes et les missions de l'encadrement

- Analyser les logiques de groupe et les mécanismes sociologiques de base dans une équipe
- Comprendre ce que les équipes attendent de l'encadrement
- Mettre en œuvre les actions de manière sécurisante et motivante
- Application à la conduite de réunion

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

La « relation » hiérarchique

- Trouver la manière juste d'équilibrer dialogue et décision
- Adapter son style de management et les délégations aux profils de ses collaborateurs
- Réussir un entretien managérial (motivation, évaluation, recadrage...) centré sur le « professionnalisme »

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Valeurs et règles autour de l'encadrement

- Posture, prise de recul et prudence dans la fonction d'encadrement
- Éthique et management, les valeurs et les messages pour être légitime
- Ligne hiérarchique et cohésion de l'équipe d'encadrement

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

La communication dans les relations interpersonnelles

- Faciliter la transmission d'un message
- Comprendre les mécanismes de langage qui créent de la tension relationnelle
- Valoriser et évaluer le travail, réaliser un recadrage de manière constructive, amener une décision et trancher, résoudre un problème, traiter un désaccord
- Conduire le changement de manière participative, se faire accepter lors d'une prise de poste



Formateur

Nicolas Scohy



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels encadrants
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTER-établissements

Possibilité de mise en œuvre en INTRA sur demande



Prix

INTER : 300 €/jour/personne

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et méthodologiques, cas pratiques, échanges, jeux de rôle, exercices, analyses des pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Comprendre et engager les jeunes générations

Grande démission, COVID, quête de sens... Comment réussir à motiver une jeune génération pressée et exigeante ? De moins en moins de candidats, des profils de plus en plus atypiques... Comment réussir à engager les jeunes générations ? Les jeunes générations sont-elles prêtes à venir travailler pour vous ? Et vous ?

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les valeurs et les attentes des jeunes générations
- ✓ Apprendre à décoder les comportements et adapter ses pratiques
- ✓ Établir une relation de confiance et créer une nouvelle dynamique
- ✓ Intégrer les leviers de motivation et adapter sa posture pour renforcer la relation au quotidien

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

La définition et les caractéristiques des jeunes générations

- Identifier les générations d'actifs sur le marché du travail
- Comprendre les différences transgénérationnelles
- Décrypter le décalage générationnel de la valeur « travail »
- Analyser les attentes des jeunes générations vis-à-vis des employeurs et de l'entreprise
- Cerner les impacts de leurs nouvelles valeurs

JOUR 1 | après-midi | 3h30

Les nécessaires adaptations managériales

- Analyser les raisons de la fin du modèle hiérarchique traditionnel
- Éviter la projection pour répondre à leur besoin d'écoute
- Devenir un « manager-coach » acteur d'un management participatif
- Identifier le mode d'apprentissage de la jeune génération
- Pratiquer l'entretien de sortie/ de coaching (atelier management)
- Identifier les nouvelles attentes en matière de motivation



Formateur

Benoît Quemar



Durée

1 jour (7 heures)



Public

Managers/personnes en situation de management et dirigeants
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTER ou INTRA-établissement



Prix

INTER : 400 €/jour/personne
INTRA : tarif communiqué sur demande

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : remise d'un livret pédagogique et d'une revue de presse
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, exercices d'analyse de cas, mises en situation, travail de réflexion en sous-groupe

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse réflexive des ateliers pratiques, mises en situation, analyse de situations rencontrées dans la pratique
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Gérer les personnalités dites « difficiles »

Cette formation apportera des clés de compréhension et des outils opérationnels d'action pour prendre du recul, analyser les différentes dimensions des comportements humains, des conflits, des crises, et mieux gérer les situations rencontrées face à des personnalités dites « difficiles ».

NB. Seront étudiées les situations rencontrées notamment avec des collègues, ou des proches de résident.

Le sujet « résidents/usagers difficiles » n'entre pas dans le cadre de cette formation.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les réactions des personnalités dites « difficiles »
- ✓ Repérer et nommer les comportements pour mieux faire face
- ✓ Appliquer les règles, lois et procédures et mieux s'affirmer dans son rôle d'encadrant
- ✓ Saisir les enjeux juridiques et psychologiques du harcèlement moral
- ✓ Comprendre les enjeux des émotions et réagir de manière adéquate en évitant les pièges
- ✓ Améliorer sa communication et ses techniques pour réagir

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Décrire, définir, différencier

- Distinguer entre une personnalité dite « difficile », une personne en crise, une situation difficile, un conflit
- Les comportements d'une personne en crise ; les réactions dans une situation difficile, dans un conflit
- Distinguer entre comportement désagréable, comportement inacceptable, comportement répréhensible

L'impact du comportement de la personne

- Effets pour les collaborateurs, pour l'équipe
- Effets pour le service, la prise en charge des usagers/résidents

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Appliquer le cadre pour faire face aux « personnalités difficiles »

- Le rôle du manager
- Cadrer : donner des consignes, appliquer le règlement intérieur, se référer aux fiches de poste, définir des règles relationnelles et les mettre en œuvre ; si besoin se référer au Code du travail, au Code pénal
- Le harcèlement moral/sexuel, l'outrage sexiste : définition ; notions juridiques et psychologiques

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Pour faire face aux « personnalités difficiles », comprendre et apaiser les émotions

- La colère, l'agressivité : désamorcer, recadrer
- La peur, l'angoisse : rassurer, protéger
- Maîtriser ses propres émotions
- Éviter les pièges : ne pas aller dans la surenchère de la dispute, ne pas discuter inutilement, ne pas se soumettre

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

Faire face aux personnalités dites « difficiles » (suite)

- Quels mots choisir pour s'affirmer, pour dialoguer ?
- La négociation raisonnée
- L'écoute active et ses limites

La prévention des conflits

Les troubles de la personnalité



Formateur

Walter Deumer



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels encadrants
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTER-établissements



Prix

300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : échange d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, analyse, mises en situation, apports théoriques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, exercices et études de cas, évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Intégrer la Qualité de Vie et les Conditions de Travail en situation de management

Le législateur rappelle régulièrement la responsabilité des employeurs en matière de santé et de sécurité au travail. Depuis plusieurs années, la QVCT est au cœur des préoccupations des établissements et services. Préserver la qualité de vie au travail et le bien-être des salariés fait partie intégrante des priorités des managers, c'est avant tout une démarche de prévention qui va bien au-delà du simple aménagement d'espaces conviviaux. Cette formation permettra aux encadrants de cerner le champ de la QVCT dans les secteurs sanitaire, social et médico-social, et par ricochet de réfléchir aux actions à mettre en œuvre dans les situations quotidiennes de travail.

OBJECTIFS

- ✓ Connaître les principes essentiels de la Qualité de Vie et les Conditions de Travail (QVCT)
- ✓ Identifier la réglementation sur le sujet
- ✓ Repérer les signaux faibles de risques professionnels, risques psychosociaux qui influent sur la QVCT
- ✓ Déterminer les différents types d'actions à mettre en œuvre pour favoriser la QVCT

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

La qualité de vie au travail : qu'est-ce que c'est ?

- Identifier ses propres représentations de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)
- Champs et définition de la QVCT, des risques professionnels et des risques psychosociaux
- Son contexte d'apparition en lien avec les théories du management : des risques psychosociaux à la QVCT

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

- Approche réglementaire : que dit la loi ? Quelles implications dans les pratiques ?
- Les obligations de l'employeur en matière de santé au travail
- Statistiques sur la santé au travail (INRS, DARES) et répercussions des conditions de travail sur les salariés

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Agir en faveur de la QVCT au quotidien

- Les enjeux organisationnels et humains de la QVCT à prendre en compte par le manager
- Le rôle du manager dans la prévention et l'alerte
- Repérer les signaux faibles ou signaux d'alerte : les indicateurs et actions de prévention

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

Agir en faveur de la QVCT au quotidien

- Les différents types d'actions à mettre en œuvre au quotidien en tant que manager : pratique managériale et communication



Formateur

Ingrid Dauphas



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels encadrants
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : analyse de situations présentées par les stagiaires, apports théoriques, travail de réflexion en sous-groupes, mises en situation

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale de la première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Mener les entretiens d'activité et les entretiens professionnels

Les entretiens d'activité et les entretiens professionnels sont deux modalités de management complémentaires qu'il convient de savoir différencier. Tous deux constituent un moment privilégié de dialogue entre le manager et son collaborateur. En abordant chacun une dimension du travail, ils représentent pour le manager un puissant outil de développement et de motivation du collaborateur. À l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de faire passer des entretiens, de dépasser leurs éventuels freins et de bien cerner les différents enjeux de tels moments dans la vie de l'organisation.

OBJECTIFS

- ✓ Différencier l'entretien d'activité de l'entretien professionnel, et maîtriser le cadre réglementaire
- ✓ Comprendre l'enjeu de management que constituent ces entretiens
- ✓ Maîtriser le processus de ces entretiens
- ✓ Prendre du recul sur sa pratique
- ✓ Motiver son collaborateur
- ✓ Se préparer aux situations complexes ou imprévues

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Objectifs et enjeux de l'entretien d'activité

- Dialoguer et créer du lien
- Partager l'évolution de la performance
- Nourrir le besoin de considération et de reconnaissance
- Déterminer des objectifs et qualifier une nouvelle feuille de route

Enjeux managériaux de ces entretiens

- Dialoguer et créer du lien
- Comprendre les souhaits d'évolution du collaborateur
- Définir le besoin d'accompagnement
- Soutenir le collaborateur en faisant converger son projet personnel et le projet de la structure

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Les étapes de l'entretien d'activité et de l'entretien professionnel

- La préparation de l'entretien
- Le déroulement de l'entretien et son processus
- Le suivi post-entretien

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Améliorer sa pratique

- Les « pièges » à éviter
- Principes fondamentaux : se préparer, écouter, être factuel, savoir le dire et oser l'écrire, soutenir et accompagner
- Attitudes et comportements à adopter

Les facteurs de motivation du collaborateur

- L'authenticité
- Des objectifs « qui parlent »
- L'encouragement
- Les entretiens intermédiaires de suivi

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

Gestion des imprévus et des situations délicates

- Postures, outils pour l'encadrant en cas d'imprévu
- Postures, outils pour l'encadrant en cas de désaccord ou de conflit
- Autres situations délicates



Formateur

Amélie Loireau



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels encadrants
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTER-établissements

Possibilité de mise en œuvre en INTRA en fonction de la demande



Prix

INTER : 300 €/jour/personne

INTRA : 1300 €/jour pour le groupe

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, grilles d'entretien professionnel et d'activité
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, apports méthodologiques et expérientiels, témoignages et échanges sur les entretiens vécus, à vivre et sur les difficultés pressenties ou rencontrées, mises en situation et cas pratiques à partir de cas réels ou fictifs

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation active aux différents exercices demandés au cours de la formation, questionnaire régulier par la formatrice sur l'assimilation des concepts au fur et à mesure des 2 jours
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Mettre en place une démarche de médiation pour gérer des conflits

Le secteur médico-social, social ou sanitaire est en pleine transformation dans ce qu'il propose en termes d'accompagnement aux personnes vulnérables. Tout changement, même positif, tout conflit, même légitime, sont sources de difficultés et d'incompréhensions. La visée de la médiation est de réguler les échanges et de faciliter l'établissement ou la restauration du dialogue pour permettre aux personnes en présence de faire émerger des réponses et des solutions mutuellement satisfaisantes pour l'exercice de leurs missions et responsabilités. Dans certains cas, les professionnels sont amenés à jouer un rôle de médiateur. Cette formation permet d'acquérir les compétences utiles pour la gestion de ces situations délicates.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les enjeux et les particularités de la médiation
- ✓ Appréhender les subtilités du processus de médiation
- ✓ Percevoir ce qui se joue dans un conflit et en détecter les signes avant-coureurs
- ✓ Connaître les principaux outils de communication du médiateur
- ✓ Adopter une démarche de médiation en cas de situation de tension ou de conflit

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Les fondamentaux de la médiation

- Les différentes formes
- Les niveaux
- Les objectifs
- Les acteurs
- Les objectifs
- Les principes et les règles fondamentales

Le processus de médiation

- Le processus
- La « roue de Fiutak »
- Mise en situation

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Le processus de médiation (suite)

- Mise en situation

Spécificités de la médiation dans le secteur médico-social

- Conflits : les signaux faibles
- Exercice collectif sur le repérage des signaux faibles
- Savoir détecter les signaux faibles

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Conflits : les biais de perception

- Exercice collectif afin de prendre conscience des biais de perception lors d'un conflit
- Tour d'horizon théorique sur les principaux biais de perception

Les principaux outils de communication du médiateur

- Comprendre les principaux obstacles à la communication
- La communication verbale et non verbale
- L'écoute active

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

Utiliser la médiation pour désamorcer les tensions et gérer les altercations : à partir des situations vécues rapportées par les stagiaires, le groupe travaillera sur des simulations d'actions de médiation permettant de gérer certaines situations de conflit.



Formateur

Amélie Loireau



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels encadrants, professionnels en charge des ressources humaines
8 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : livret du participant puis support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, apports expérientiels, témoignages des participants, mises en situation, jeux pédagogiques, analyse de cas pratiques, prise de recul sur ses propres représentations, échanges entre professionnels

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émergence par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges et aux mises en situation
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Redonner du sens au travail et motiver les équipes

*Cette formation peut être complétée par celle intitulée
« Cohésion, coopération et travail en équipe »*

Au fil du temps et des transformations sociétales, notre rapport au travail évolue. La question du sens, ainsi que de l'intérêt du travail interrogent l'ensemble des salariés à un moment ou un autre de leurs parcours professionnels. Réfléchir au sens, à ce qui fait collectif, à ce qui motive au quotidien dans le travail est essentiel. Ces deux journées de formation destinées aux managers se donnent pour ambition d'interroger ces aspects.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les enjeux du travail et le rapport au travail
- ✓ Identifier les leviers de motivation individuels et collectifs qui donnent du sens au travail
- ✓ Favoriser la solidarité entre les professionnels

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

Contours et enjeux du travail

- Le travail et le sens au travail : de quoi parle-t-on ?
- Le rapport au travail : sens esthétique/ sens utilitaire C. Dejours
- Conception personnelle des relations au travail
- Déterminer quelle est « votre » vision du travail

JOUR 1 | après-midi | 3h30

Travail et complémentarité

- Identifier et clarifier les tâches, missions et responsabilités de chacun
- Travail prescrit/travail réel
- Déterminer les compétences attendues
- La diversité des talents de l'équipe : repérer les forces de chacun

JOUR 2 | matin | 3h30

Travailler ensemble : clés de compréhension d'un collectif de travail

- Les phases de développement et stades de maturité d'une équipe – étayages théoriques
- Les relations affectives au sein des groupes
- Les facteurs influençant la dynamique d'équipe
- Les valeurs collectives : les faire vivre au quotidien

JOUR 2 | après-midi | 3h30

L'importance de la communication et de la confiance entre professionnels pour motiver

- Détecter les blocages et leurs origines
- Les critères de fonctionnement d'une équipe et les entraves
- Les attitudes et comportements du manager vis-à-vis des collaborateurs
- Pistes de réflexion sur des changements/améliorations possibles



Formateur

Ingrid Dauphas



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels encadrants
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

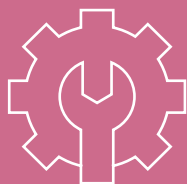
INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : exercices, travail de réflexion en sous-groupes, mises en situation

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, mises en situation, analyse de situations rencontrées dans la pratique...
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire



Fonctions support

QUALITÉ | GESTION DES RISQUES

Améliorer le signalement des événements indésirables et des événements indésirables graves en établissement	114
Établissements recevant du public : sécurité incendie, travaux et maintenance réglementaire	115
Mettre en œuvre la démarche d'amélioration continue : qualité, gestion des risques et développement durable	116
Sécuriser le circuit du médicament en EHPAD	117
Sécuriser le circuit du médicament en établissement sanitaire	118

Améliorer le signalement des événements indésirables et des événements indésirables graves en établissement

La notion de risque et son évitabilité sont de plus en plus prégnantes dans notre société. Le monde de la santé, du médico-social et du social n'échappe pas à cette règle. Au cours de ces dernières décennies, la gestion des risques est en effet devenue une préoccupation majeure des établissements. Elle repose essentiellement sur le signalement par les professionnels des événements indésirables. Cependant, la sous-déclaration est une réalité à laquelle se heurtent les établissements. Des actions sont donc nécessaires pour comprendre, accompagner et renforcer la mise en place de la déclaration qui contribue fortement à renforcer la culture sécurité et à l'amélioration de la qualité et la sécurité des soins et des pratiques d'accompagnement.

OBJECTIFS

- ✓ Intégrer dans ses pratiques une culture de sécurité
- ✓ Connaître et comprendre les obligations de signalement
- ✓ Connaître et comprendre les enjeux de la gestion des risques a posteriori
- ✓ Connaître et mettre en œuvre les modalités de signalement

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Le contexte

- Le cadre réglementaire

Les enjeux liés à la démarche de gestion des événements indésirables

- Définitions pour un langage partagé (EI/EIG/EIAS)
- Le signalement, un dispositif à mettre en place : bénéfices
- Les freins à la déclaration : limites
- Le développement d'une culture sécurité et d'un apprentissage par l'erreur

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Le circuit des événements indésirables

- Le signalement : qui, quoi, comment, à qui ?
- Définir le circuit de signalement (interne et externe)
- La collecte des événements



Formateur

Laëtitia Grimaldi



Durée

1 jour (7 heures)



Public

Professionnels des établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, échanges professionnels, quiz, retours d'expérience, cas pratiques et mise en situation

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Établissements recevant du public : sécurité incendie, travaux et maintenance réglementaire

Les établissements recevant du public (ERP) doivent répondre aux obligations du règlement de sécurité incendie qui leur est dédié (arrêté du 25 juin 1980 modifié). Ce règlement de sécurité impose des normes de construction, d'aménagement, de maintenance et de vérification des installations de formation du personnel afin de garantir la sécurité et l'intégrité des personnes (usagers, personnel, partenaires) et des biens. Cette formation permettra aux stagiaires de s'approprier ces obligations et de les mettre en œuvre.

OBJECTIFS

- ✓ Respecter les obligations en matière de sécurité incendie
- ✓ Acquérir la méthodologie de suivi et la traçabilité des interventions des prestataires de maintenance
- ✓ Garantir la sécurité des personnes et des biens

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

Sécurité des établissements recevant du public

- Classification des bâtiments
- Établissements recevant du public (ERP)
- Règlementation applicable aux ERP
- Formations obligatoires
- Affichages de sécurité

JOUR 1 | après-midi | 3h30

Travaux et maintenance réglementaire des ERP

- Création ou modification d'un ERP
- Vérifications périodiques obligatoires
- Diagnostics obligatoires
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Commission de sécurité

- Composition et mission
- Différents types de visite
- Déroulé d'une visite



Formateur

Laëtitia Grimaldi



Durée

1 jour (7 heures)



Public

En binôme : direction d'établissement ou adjoint + technicien de la maintenance ou ouvrier d'entretien
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTER-établissements



Prix

300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, tour de table, échanges entre participants, analyse de pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Mettre en œuvre la démarche d'amélioration continue : qualité, gestion des risques, développement durable

La démarche d'amélioration continue est une démarche vertueuse qui englobe, entre autres, la démarche qualité et les démarches de gestion des risques et développement durable. Cette démarche globale, indissociable de la réflexion éthique et de la culture de bientraitance dont elle se nourrit, est transversale à tous les fonctionnements de l'établissement et permet d'interroger continuellement les pratiques professionnelles afin d'améliorer la qualité d'accompagnement des publics et d'optimiser les organisations. Elle permet également de maintenir la conformité aux obligations réglementaires, de sécuriser les personnes et les biens et de développer les actions de protection de l'environnement. Cette démarche participative et pluridisciplinaire engage chaque professionnel qui devient acteur de l'évolution et de l'optimisation des pratiques.

OBJECTIFS

- ✓ Mettre en œuvre le système de management de la qualité
- ✓ Mettre en œuvre les évaluations obligatoires
- ✓ Déployer la démarche de gestion des risques et évaluer les pratiques
- ✓ Mettre en œuvre la démarche de développement durable et évaluer les pratiques
- ✓ Élaborer et suivre un plan d'amélioration continue

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Démarche qualité, définition et organisation

- Définitions et principes
- Organisation, management, méthodologie et outils

Démarche qualité – réglementation – bonnes pratiques

- Fondements réglementaires de la démarche qualité
- Démarche qualité et respect des réglementations des secteurs
- Recommandations de bonnes pratiques professionnelles

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Gestion documentaire et traçabilité

- Objectifs de la gestion documentaire
- Modalités de la gestion documentaire
- Gestion documentaire et démarche qualité
- Traçabilité et démarche qualité
- Tableau de bord et indicateurs
- Satisfaction des usagers

Suivi et évaluations

- Évaluations réglementées et obligatoires
- Autres évaluations
- Plan d'action

JOUR 2 | matin | 3 h 30

Démarche de gestion des risques

- Définitions et principes
- Différents types de risques en établissement
- Obligations réglementaires
- Organisation, management, méthodologie et outils
- Focus sur le signalement des événements indésirables
- Focus sur les astreintes administratives et la gestion des événements
- Responsabilité pénale/responsabilité civile
- Suivis et évaluations, plan d'action

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

Développement durable

- Concept et définitions
- Diagnostic de développement durable
- Actions en matière d'environnement – obligations
- Actions en matière de gestion économique
- Actions en matière de dimension sociale

Plan d'amélioration continue

- Élaboration
- Suivi



Formateur

Laëtitia Grimaldi



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels encadrants
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTER-établissements



Prix

300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, référentiel des bonnes pratiques professionnelles de la HAS (manuel de certification pour le sanitaire et référentiel d'évaluation pour les ESSMS), outils utilisables dans chacune des démarches, références réglementaires et techniques
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : travail de réflexion en sous-groupes, partage d'expérience (REX), exercices d'analyse de cas, questions/réponses

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : quiz
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Sécuriser le circuit du médicament en EHPAD

Le circuit du médicament est un processus complexe qui implique de nombreux professionnels de santé. Il repose sur une chaîne de savoir-faire dans laquelle la transmission de l'information et la coordination des interventions sont des facteurs essentiels. Pour que cette problématique devienne aussi celle des soignants, il est indispensable qu'ils prennent conscience du risque et s'approprient des outils simples et concrets à utiliser dans leur pratique professionnelle en établissement. La prise en charge médicamenteuse de la personne âgée induit des risques spécifiques, qu'il faut identifier et maîtriser.

OBJECTIFS

- ✓ Connaître les différentes étapes du circuit du médicament en EHPAD de la prescription à l'administration dans le cadre du nouveau référentiel d'évaluation des ESSMS de la HAS (2022)
- ✓ Savoir identifier les problèmes à chaque étape du circuit dans son établissement et proposer des pistes d'amélioration
- ✓ Prévenir la iatrogénie dans la prise en charge médicamenteuse de la personne âgée

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

- La prise en charge médicamenteuse : les dispositions réglementaires en EHPAD et les recommandations de bonnes pratiques ; le manuel d'évaluation des ESSMS de la HAS (2022)
- Le cadre réglementaire de la pharmacovigilance et les risques d'effets indésirables
- Les différentes étapes du circuit du médicament et les différents acteurs : focus sur la responsabilité de l'IDE et des AS dans l'administration des médicaments

JOUR 1 | après-midi | 3h30

Les spécificités de la prise en charge médicamenteuse

- Les médicaments à risque
- Le circuit des stupéfiants
- Les antibiotiques
- La prise en charge des personnes âgées

Agir sur les erreurs médicamenteuses et déploiement de la culture de sécurité

- La démarche de qualité/gestion de risque
- Les leviers pour mobiliser les acteurs
- Le suivi de la performance et de l'efficacité
- Cas pratiques : analyse d'un risque et plan d'action



Formateur

Laëtitia Grimaldi



Durée

1 jour (7 heures)



Public

Médecins, infirmiers, aides-soignants, cadres de santé, pharmaciens, préparateurs en pharmacie, responsables du management et de la prise en charge médicamenteuse, directeurs
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, bibliographie, référentiel des bonnes pratiques professionnelles de l'OMEDIT et de la HAS, film de présentation
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : analyses des pratiques actuelles et des problématiques rencontrées

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : Pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse réflexive des ateliers pratiques, analyse de situations rencontrées dans la pratique
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Sécuriser le circuit du médicament en établissement sanitaire

Le circuit du médicament est un processus complexe, hétérogène qui implique de nombreux professionnels de santé. Il repose sur une chaîne de savoir-faire dans laquelle la transmission de l'information et la coordination des interventions sont des facteurs essentiels. Pour que cette problématique devienne aussi celle des soignants, il est indispensable qu'ils prennent conscience du risque et s'approprient des outils simples et concrets à utiliser dans leur pratique professionnelle en établissement.

OBJECTIFS

- ✓ Appréhender le système de management de la qualité
- ✓ Développer les méthodes et outils associés
- ✓ S'approprier les outils et les techniques permettant de réduire la iatrogénie médicamenteuse

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

- La prise en charge médicamenteuse : les dispositions réglementaires
- Les différentes étapes du circuit du médicament
- La certification V2020 : le traceur médicament
- La pharmacovigilance
- Focus sur certains risques majeurs
- Agir sur les erreurs médicamenteuses : la culture de sécurité, la démarche de gestion de risques, REMED et CREX

JOUR 1 | après-midi | 3h30

Les spécificités de la prise en charge médicamenteuse

- Les médicaments à risque
- Le circuit des stupéfiants
- La réévaluation des antibiotiques
- La prise en charge des personnes âgées

Mise en place d'un management système de gestion et de prévention des erreurs médicamenteuses

- Les leviers pour mobiliser les acteurs
- Le suivi de la performance et de l'efficacité
- La conciliation médicamenteuse



Formateur

Laëtitia Grimaldi



Durée

1 jour (7 heures)



Public

Médecins, infirmiers, cadres de santé, pharmaciens, responsable qualité, gestionnaires de risque
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, bibliographie, référentiel des bonnes pratiques professionnelles de la HAS, film de présentation.
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : retours d'expérience, exercices pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : Pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse réflexive des ateliers pratiques, analyse de situations rencontrées dans la pratique
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire



Fonctions support

RESSOURCES HUMAINES | DROITS | INSTANCES REPRÉSENTATIVES

Comprendre et agir contre les agissements sexistes et le harcèlement sexuel au travail	120
Mettre en œuvre la gestion des RH des équipes au quotidien	121
Mettre en place une démarche de prévention de l'absentéisme	122
Pratique de la paie dans la CCN51	123
Présider et animer le CSE	124
Procédures disciplinaires	125
Sécuriser les charges sociales	126

Comprendre et agir contre les agissements sexistes et le harcèlement sexuel au travail

Les agissements sexistes, tout comme le harcèlement sexuel, font partie des risques psychosociaux et à ce titre engagent la responsabilité de l'employeur. En introduisant le 17 août 2015 la notion d'agissement sexiste dans le Code du travail et en décidant le 1^{er} janvier 2019 de rendre obligatoire la nomination d'un référent harcèlement sexuel et agissements sexistes dans les établissements et entreprises de plus de 250 salariés, le législateur a réaffirmé son souhait de promouvoir l'égalité femmes-hommes, notamment dans le cadre professionnel. Cette formation vous permettra de mieux appréhender la thématique des agissements sexistes et du harcèlement sexuel, de connaître le cadre légal, de détecter les situations à risque et de réfléchir à leur traitement.

OBJECTIFS

- ✓ Savoir distinguer violences sexistes et harcèlement sexuel
- ✓ Acquérir des connaissances sur le cadre réglementaire
- ✓ Savoir détecter les situations à risque et les traiter de manière adéquate

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

De quoi parle-t-on ? Contextualisation de la thématique

- Définitions et formes que prennent les violences sexistes et sexuelles au travail
- Repérage des origines de ce type de violences
- Échanges d'expériences et de perceptions

JOUR 1 | après-midi | 3h30

Ce que dit la loi

- Les obligations légales de l'employeur
- Les sanctions disciplinaires
- Études et données statistiques sur le sujet

JOUR 2 | matin | 3h30

Détecter les situations à risque et les traiter

- Repérage des signaux d'alerte
- Les procédures et dispositifs de signalement en interne
- Les acteurs internes et externes à solliciter

JOUR 2 | après-midi | 3h30

Comment agir et réagir face à un salarié victime d'agissements sexistes ou de harcèlement sexuel

- L'impact sur la victime et sur ses réactions
- Que faire quand on accueille une victime ? Les conduites à tenir. Quoi dire ?



Formateur

Ingrid Dauphas



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Membres du CSE et/ou de la CSSCT, personnel RH, cadres... Pas de mélange cadres et non-cadres de la même institution
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels : livret de formation
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, échanges sur le vécu des participants, travaux en sous-groupes

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : bilan oral en fin de journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Mettre en œuvre la gestion des RH des équipes au quotidien

Cette formation permettra aux encadrants de maîtriser le cadre légal et conventionnel pour mettre en œuvre une gestion des RH des équipes afin de concilier besoins de la structure et des personnes accompagnées et conditions de travail des professionnels. À l'issue de cette formation, les participants auront les connaissances et les outils permettant une organisation du travail respectueuse des obligations légales et conventionnelles.

OBJECTIFS

- ✓ Se repérer dans la CCN51, savoir l'utiliser et connaître la structure de rémunération conventionnelle
- ✓ Maîtriser la réglementation en vigueur en termes de contrat de travail, de gestion des congés et absences, et de rupture du contrat
- ✓ Maîtriser les différentes modalités d'organisation du temps de travail
- ✓ Mettre en œuvre la GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) : intégration, parcours de formation, accompagnement
- ✓ Appliquer les principales dispositions en matière de non-discrimination
- ✓ Maîtriser les grands principes en matière de pouvoir disciplinaire et de harcèlement sexuel/moral et agissements sexistes

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

Présentation de la CCN51

Dispositions en matière de non-discrimination : travailleurs handicapés, politique d'intégration des jeunes, maintien dans l'emploi des seniors

Conclusion du contrat de travail (CDD – CDI)

- Formalisme, délai de remise des contrats
- Dossier administratif
- Détermination de la rémunération et classement conventionnel
- Période d'essai

JOUR 1 | après-midi | 3h30

Organisation et durée du temps de travail

- Maxima conventionnels, repos quotidien et hebdomadaire
- Les heures supplémentaires et complémentaires
- Temps partiel et avenant complément d'heures
- Changement de planning

Remplacement des salariés

- La gestion des CDD et les remplacements multiples
- L'intérim

JOUR 2 | matin | 3h30

Gestion des congés

- Congés payés
 - Autres congés
- Les événements pouvant impacter l'exécution du contrat de travail
- La maladie
 - L'accident de travail
 - Temps partiel thérapeutique
 - La grossesse

JOUR 2 | après-midi | 3h30

Le pouvoir disciplinaire

- L'analyse des faits/des manquements
- La mise en œuvre de la procédure disciplinaire
- Les sanctions

Le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Le harcèlement moral

La gestion des emplois et des parcours professionnels

- Intégration
- Formation : l'OPCO, modalités et dispositifs de formation
- Accompagnement : entretien fin de période d'essai, entretiens professionnel/d'activité
- Mobilité interne



Formateur

Stéphanie Birotheau ou Sophie Morin



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels encadrants
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTER-établissements



Prix

300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, procédures et fiches
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, quiz, cas pratiques, exemples, échanges de pratiques et partage d'expériences

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : quiz
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Mettre en place une démarche de prévention de l'absentéisme

L'absentéisme n'est pas identique d'un établissement à l'autre. Il n'y a donc pas d'actions efficaces sans une analyse objective de la situation. Les établissements de santé et de solidarité privés à but non lucratif sont confrontés à des enjeux humains prioritaires. Or l'absentéisme peut générer une surcharge de travail, des conflits, du stress dans les services. Il impacte aussi l'organisation du travail remettant, bien souvent, en cause la qualité de la prise en charge des personnes accompagnées.

OBJECTIFS

- ✓ Appréhender les enjeux d'une politique de prévention de l'absentéisme dans le cadre de la QVCT
- ✓ Diagnostiquer l'absentéisme au sein de son établissement
- ✓ Mettre en place une démarche personnalisée et durable

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

- Comprendre l'absentéisme et ses enjeux en termes de QVCT
- Connaître et maîtriser les droits et obligations de l'employeur
- Connaître et maîtriser les droits et obligations du salarié
- Retours d'expériences et illustrations par des cas d'entreprise

JOUR 1 | après-midi | 3h30

- Qualifier un dispositif de veille adapté
- Réaliser un diagnostic : collecter les données, les interpréter
- Définir un plan d'action : les leviers d'action d'une démarche de management de la QVCT
- Évaluer la démarche pour la faire vivre dans la durée



Formateur

Laëtitia Grimaldi



Durée

1 jour (7 heures)



Public

Professionnels encadrants
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, quiz
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, apports méthodologiques, échanges entre professionnels

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Pratique de la paie dans la CCN51

Cette formation permettra aux personnels chargés de la paie de comprendre les mécanismes de la paie et de maîtriser les dispositions liées aux spécificités de la CCN51 afin de sécuriser les pratiques professionnelles.

OBJECTIFS

- ✓ Déterminer la rémunération d'un salarié en tenant compte des spécificités de la CCN51
- ✓ Appliquer les règles et méthodes qui permettent de résoudre les problèmes rencontrés lors du calcul de la paie
- ✓ Piloter la gestion administrative du personnel
- ✓ Mettre en application les principes, règles et procédures du droit du travail et du droit conventionnel

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

Présentation du cadre conventionnel – socle conventionnel de 2014

- Repérage des dispositions générales et des annexes de la convention collective
- Présentations des Accords et avenants de la Branche professionnelle
- Présentation des accords d'entreprise

Le paiement de la rémunération

- La saisie sur salaire
- Le bulletin de salaire (simplification et mentions)

JOUR 1 | après-midi | 3h30

Les éléments de rémunération dans la convention du 31/10/1951

- Le salaire et ses compléments (prime d'ancienneté et prime de technicité des cadres)
- Les sujétions d'internat et les astreintes
- Les règles de promotion et l'indemnité de remplacement
- Les avantages en nature

JOUR 2 | matin | 3h30

Les événements affectant le salaire

- Les règles de calcul des absences
- Les heures supplémentaires et complémentaires
- Le travail de nuit, dimanches et jours fériés
- Les congés payés et congés divers selon les modes d'aménagement du temps de travail
- La suspension du contrat de travail : l'indemnisation légale et conventionnelle de la maladie et des accidents du travail
- Le régime des heures de délégation

JOUR 2 | après-midi | 3h30

La paie et les documents de fin de contrat

- Le reçu pour solde de tout compte, le certificat de travail et l'attestation employeur France Travail
- La fin du CDD
- La rupture conventionnelle
- Les indemnités de rupture du contrat de travail et le régime social et fiscal



Formateur

Régine Pierrelus Couchy



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels travaillant dans les services paie
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTER-établissements

Possibilité de mise en œuvre en INTRA



Prix

INTER : 300 €/jour/personne

INTRA : 1300 €/jour pour le groupe

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et méthodologiques, cas pratiques (calculs des primes, indemnités, etc.)
- Les participants doivent se munir d'une calculatrice pour les cas pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : quiz interactif en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Présider et animer le CSE

Mis en place par les ordonnances Macron du 22 septembre 2017, dans le cadre de la réforme du Code du travail, le CSE (Comité Social et Économique) est venu remplacer le CE et le CHSCT. Les dispositions spécifiques aux CSE nécessitent d'en maîtriser les modalités de fonctionnement et notamment d'identifier toutes les étapes des réunions, le rôle et la place du président ainsi que de savoir agir et réagir face aux demandes des élus.

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser les connaissances de base de la législation sur le CSE/CSE Central
- ✓ Respecter les procédures d'information et de consultation du CSE/CSE Central
- ✓ Maîtriser la gestion quotidienne des relations collectives du travail
- ✓ Conduire et optimiser le dialogue social

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3h30

Introduction

- CSEC
- Délégués syndicaux
- Délégués syndicaux centraux

Les attributions du CSE

- Les domaines d'attribution du CSE
- La gestion des ASC

JOUR 1 | après-midi | 3h30

Composition et statut des membres du CSE

- Les commissions
- Composition de l'instance
- Statut de salarié protégé
- Entretiens de début et fin de mandat
- Crédit d'heures et temps de réunion
- Formation des élus CSE

JOUR 2 | matin | 3h30

L'organisation et déroulement des réunions du CSE

- Règlement intérieur du CSE
- Ordre du jour et convocation
- Déroulement des votes et rendu des avis
- Procès-verbal et réponse aux réclamations individuelles et collectives
- Spécificités de la 1^{ère} réunion du CSE

JOUR 2 | après-midi | 3h30

Les moyens du CSE

- Les droits d'alerte
- Expertises
- Moyens matériels
- Moyens de communication
- Budgets ASC et fonctionnement
- Déplacements



Formateur

Sophie Morin



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Directeurs d'établissement, responsables RH du secteur sanitaire, social ou médico-social
14 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTER-établissements



Prix

300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, notes RH, calendrier type de consultation
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, échanges sur situations pratiques, cas pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : questionnaire
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Procédures disciplinaires

Cette journée de formation permettra de mieux cerner les différents degrés de sanctions et recours possibles, de mettre en œuvre sa décision en connaissance de cause, de maîtriser les procédures disciplinaires pour sécuriser les pratiques et éviter les risques de contentieux.

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser les bases juridiques et étudier la mise en œuvre de ces procédures disciplinaires
- ✓ Maîtriser les procédures pour éviter les risques de contentieux à l'aide de modèles et d'exemples concrets

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Le cadre juridique de la procédure disciplinaire

- Le droit disciplinaire : quelques notions
- Le repérage de la faute, l'objectivation
- Les sanctions prévues par les dispositions légales et conventionnelles

La mise en œuvre de la procédure disciplinaire

- La prise en compte des prescriptions
- La mise à pied à titre conservatoire
- La convocation à un entretien préalable
- L'entretien préalable
- Le délai de réflexion à l'issue de l'entretien préalable

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Le choix et la notification de la sanction

- Le choix de la sanction
- La notification de la sanction
- La procédure de licenciement pour faute
- Autres procédures

La procédure de licenciement des salariés protégés

- Le préavis
- Les indemnités de rupture
- Les documents à remettre lors du départ du salarié

Le contentieux prud'homal



Formateur

Stéphanie Birotheau



Durée

1 jour (7 heures)



Public

Directeurs, directeurs adjoints, adjoints de direction, responsables ressources humaines
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



Prix

INTRA : 1300 €/jour pour le groupe
INTER : 300 €/jour/personne

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, échanges entre participants, cas pratiques, exercices

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire

Sécuriser les charges sociales

Maîtriser le calcul du brut et sécuriser le calcul du salaire net, comprendre le mécanisme des charges sociales et établir de manière fiable la paie des salariés dont le contrat est suspendu, ouvrant droit à des exonérations, tels sont, notamment, les champs que cette formation aborde à l'appui de nombreux cas pratiques.

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser et sécuriser la paie et ses difficultés au travers d'une meilleure connaissance du cadre légal et réglementaire de référence des charges sociales
- ✓ Sécuriser les calculs des charges sociales
- ✓ Fiabiliser et savoir contrôler les calculs des charges sociales

CONTENU

JOUR 1 | matin | 3 h 30

Distinguer les différents organismes sociaux

- URSSAF
- Assurance chômage
- Organismes de retraite
- Mutuelle et prévoyance
- La DGFIP

Déterminer les bases des cotisations sociales

- Base plafonnée / déplafonnée
- Les différentes tranches 1,2, A, B et C

JOUR 1 | après-midi | 3 h 30

Calculer les charges sociales

- Les règles de calcul CSG / CRDS
- Le forfait social
- Les allocations familiales
- Les autres taxes et contributions

JOUR 2 | matin | 3 h 30

- Les taux de cotisation à l'assurance chômage et l'AGS
- Les autres charges sociales patronales (FNAL, formation professionnelle...)
- Les allègements de charges sociales : les réductions de cotisations patronales, la réduction Fillon renforcée, les conditions d'application, les régularisations mensuelles progressives, les cas particuliers et les règles de déclaration

JOUR 2 | après-midi | 3 h 30

- Les cas d'exonérations : le régime des contrats aidés et l'identification des critères et les conséquences sur les charges sociales
- Les contrats d'apprentissage
- Le principe du prélèvement à la source et les cas particuliers des contrats de courte durée et des indemnités journalières de sécurité sociale



Formateur

Régine Pierrelus Couchy



Durée

2 jours (14 heures)



Public

Professionnels travaillant dans les services paie
12 stagiaires maximum



Prérequis

Aucun



INTER-établissements

Possibilité de mise en œuvre en INTRA



Prix

INTER : 300 €/jour/personne

INTRA : 1300 €/jour pour le groupe

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : alternance d'éléments théoriques et pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes des stagiaires par questionnaire
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : questionnaire
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire



Nos formateurs



NOS FORMATEURS



Diplômes



Expériences professionnelles



Domaines d'expertise

A

Carole Aïgbédé



Diététicien-Nutritionniste hygiéniste ;
praticienne en massage



Diététicienne-nutritionniste
et référente hygiène



Diététique, nutrition, hygiène, HACCP,
massage bien-être, relaxation

Thierry Albert



DE « Docteur en médecine » ;
Internat et assistant en MPR



Médecin-chef du COS CMPR de Bobigny ; médecin
spécialiste en MPR ; interne et chef de clinique assistant
des Hôpitaux de Paris



Blessés médullaires, hémiplegie, sclérose en plaques,
trouble de la marche, spasticité, innovations technologiques
dans le domaine de la MPR

Sylvie Andry



Master Management des organisations sanitaires et
médico-sociales, Diplôme Professionnel d'Aide-Soignant ;
DU « Gériologie », DU « Deuil et travail de deuil »



Aide-Soignante ; Responsable des admissions ;
Formatrice-consultante ; Responsable de secteur



L'épreuve du deuil, démarche palliative, pratiques
institutionnelles, risque suicidaire, Premiers Secours en
Santé Mentale (PSSM)

Stéphane Arnold



3^e cycle « Gestion financière » ;
3^e cycle « Cadre de la fonction formation »



Consultant/formateur CAFDES, DEIS, CAFERUIS ;
conseil auprès des autorités de tarification



Comptabilité générale, analyse financière,
gestion prévisionnelle

Valérie Aucaucou



DEA « Sciences de l'éducation » ; DESS « Ingénierie
et management de projet de formation » ;
Certification « Animatrice d'atelier CODEV »



Cheffe de service et coordinatrice du Programme de
Réussite Educative ; consultante et formatrice



Management de projet et coordination d'équipe, animation
socio-culturelle et médiation sociale, partenariat et réseaux,
démarches participatives et coopératives, analyse des
pratiques professionnelles

Stéphanie Aziza



Master 2 « Sciences de l'éducation (Analyse du Travail
et Développement des Compétences) » ;
DE d'Assistant de Service Social



Formatrice-consultante en travail social et dans le secteur
médico-social ; assistante sociale en protection de l'enfance
et accompagnement des femmes victimes de violences
conjugales



Méthodologies d'intervention en travail social, l'entretien
social, l'accueil, le diagnostic social, l'analyse des pratiques
professionnelles, social, l'accueil, le diagnostic social,
l'analyse des pratiques professionnelles

B

Gaëlle Banton



Diplôme d'État d'infirmier ; formation « Praticienne en
relation d'aide » ; certification « Alimentation et émotions »



Infirmière en médecine, soins intensifs et en cancérologie,
en libéral ; infirmière scolaire



Les plaies, le diabète, la cancérologie, la gériatrie

Nathalie Beaudenon



Diplôme d'Etat d'infirmier ; Diplôme privé d'hygiène
hospitalière ; Formation de formateur occasionnel



Infirmière hygiéniste en EHPAD ; Infirmière mobile d'hygiène
(accompagnement de la maîtrise du risque infectieux sur 46
EHPAD du Nord Seine et Marne)



Hygiène hospitalière

Sandra Billoué



DESS Psychologie Clinique et Psychopathologie
Certification de sophrologue
DU Hypnothérapie



Psychologue clinicienne en centre de rééducation
fonctionnelle, en SAMSAH, en centre d'addictologie



Psychothérapie, addictions, rééducation fonctionnelle,
handicap

Stéphanie Birotheau



DUT « Carrières Juridiques – Option juriste d'entreprise » ;
Licence « Droit » ; Master « Administration du personnel
et gestion de l'emploi / IGS »



Responsable RH et juridique ; juriste droit social ; adjointe DRH



Droit du travail, ressources humaines, QVCT

Stéphanie Blot



DU « Alimentation Santé » ; DIU « Soignants en gériologie » ;
Licence professionnelle « Contrôle de la qualité et hygiène des
produits alimentaires » ; DUT « Biologie Appliquée - option diététique »



Consultante formatrice ; diététicienne-nutritionniste en ESSMS



Alimentation des personnes âgées, la dénutrition,
les troubles de la déglutition, l'obésité, accompagnement
du repas en unité Alzheimer, les bonnes pratiques d'hygiène
et HACCP en restauration collective, mise en place d'un PMS

C

Laurent Chappé



Diplôme d'Etat d'Infirmier ; Diplôme Universitaire « Infirmier
Référént et Coordinateur en EHPAD et de SSIAD »



Consultant formateur ; IDEC en EHPAD ; Infirmier (libéral,
SSIAD, SSR) ; évaluateur qualité HAS en ESSMS



Soins en Gériologie, management, transmissions ciblées,
événements indésirables, troubles du comportement,
bienveillance

Isabelle Chausson



Diplôme de Relaxologue et Diplôme de Master Spécialiste en
Sophrologie Caycedienne - Institut Supérieur de Psychologie
et Fondation Alfonso Caycedo.



Exercice de la relaxation et sophrologie en libéral - champ
d'application social, éducatif et sportif : accompagnement
des personnes en individuel ou en groupe



Relaxation/sophrologie et anxiété, stress, mémoire, préparation
aux examens, troubles dépressifs, psychosomatiques et
troubles du sommeil

Gabriel Cochet



Master « Psychologue clinicien »



Psychologue clinicien
Consultant victimologie, psychotraumatisme, interculturalité



Psychotraumatisme et interculturalité dans le secteur
médico-social

Céline Coupard



Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat ; DESS
Techniques de protection et contentieux des libertés
fondamentales ; Maîtrise en droit public et européen



Avocate en droit des étrangers et de la nationalité, droit de
la famille, protection de l'enfance
Rapporteur à la cour nationale du droit d'asile



Droit d'asile, mineurs non accompagnés, réunification
familiale

D**Ingrid Dauphas**

-  DU « Management des équipes et pilotage de la performance » ; Master 2 « Genre égalité et politiques sociales » ; DU « Victimologie État de Stress Post Traumatique »
-  Formatrice consultante ; responsable/formatrice communication professionnelle ; Responsable de formation et formatrice sur la filière moniteur éducateur et éducateur spécialisé, éducatrice de jeunes enfants ; conduite de projet ; maître d'apprentissage/tuteurs ; éducatrice spécialisée
-  Bienveillance, communication professionnelle, management, tutorat, gestion des conflits, conduite d'entretien, distance et proximité, travail en équipe, QVCT/ RPS, genre, violences faites aux femmes, visites en présence d'un tiers/visites médiatisées...

Blaise de Lanlay

-  Master « Philosophie » ; D.U. « Mind Body Medecines (Formation aux outils de prévention du stress) » ; Master of Science in Management
-  Formateur
-  Intelligence émotionnelle, assertivité, communication, feed back, gestion du stress

Walter Deumer

-  Grade académique de « Diplôm-Psychologue » (psychologue diplômé : reconnu équivalent au DÉSS) ; formation franco-allemande de formateur et conseiller à l'approche et la transformation constructives des conflits
-  Formateur ; psychologue en libéral ; consultant RPS/ IPRP ; psychologue en EHPAD
-  Gestion des conflits, prévention des RPS, prise en charge de la personne âgée dépendante en EHPAD/clinique SSR, bienveillance, accueil des familles

Louise Dreyfus

-  Master 2 « Psychologie clinique et psychopathologie » ; DU « Clinique et théorie des groupes » ; DU « Unités spécifiques Alzheimer »
-  Psychologue clinicienne en EHPAD, en CHRS, en libéral, en Hôpital de jour
-  Accompagnement psychologique du sujet âgé, approche de la mort, refus de soin, maladie d'Alzheimer, groupes d'analyse des pratiques professionnelles, soutien aux familles et soignants

F**Maud Faye**

-  Master professionnel « Neuropsychologie clinique » ; Master 1 « Psychologie » ; D.U. « Vieillesse cérébrale normale et pathologique »
-  Psychologue clinicienne (Résidence autonomie, service d'immuno-hématologie) ; neuropsychologue en consultation mémoire et dans un service d'onco-gériatrie
-  Maladie d'Alzheimer, compréhension et la gestion des troubles du comportement, gestion de l'agressivité, bienveillance, relation aux familles

Judith Fischer

-  Infirmière DE - Master 2 « Soin Ethique et Santé »
-  Infirmière en soins palliatifs, formatrice en IFSI, formatrice indépendante
-  Soins palliatifs, douleur, questionnements éthiques du champ de la santé

Maïté Fontaine

-  DESS « Psychologie clinique et pathologique » ; Acte d'accomplissement en haptosynésie ; Acte d'accomplissement en haptopsychothérapie
-  Psychologue (hôpital gériatrique : HDJ, SSR, UGA, SSR, SLD, USP)
-  Gériatrie, soins palliatifs, maladies neuro-cognitives, approche corporelle

G**Margaux Gladin**

-  DE « Ergothérapeute »
-  Ergothérapeute et coordinatrice en hospitalisation à domicile de réadaptation, en hospitalisation complète, en hospitalisation de jour
-  Le handicap et la réadaptation, parcours de soin du patient et rôle de l'infirmière dans ce parcours

Laëtitia Grimaldi

-  Master 2 « Sciences de gestion, spécialité Qualité globale et développement durable » ; Master 2 « Droit de la science médicale »
-  Responsable qualité gestion des risques ; création et suivi de la formation « La communication dans le travail d'équipe : pour une meilleure prise en charge du résident »
-  La qualité/gestion des risques, la certification V2020, la communication dans le travail d'équipe, la gestion du temps, la gestion des conflits, la bienveillance

Florian Gualbert

-  Master 2 « Psychologie clinique et psychopathologie »
-  Psychologue clinicien en équipe mobile de soins palliatifs, en unité de soins palliatifs, en équipe territoriale de soins palliatifs, en EHPAD et en USLD
-  Accompagnement du deuil, prise en charge des personnes en soins palliatifs et de leurs proches, soutien psychologique des aidants

Adeline Guibert

-  DU « Réhabilitation neuropsychologique » ; Master professionnel « Psychologie de la personne déficiente » parcours neuropsychologie ; Maîtrise « Psychologie »
-  Psychologue – neuropsychologue en CRRF, en EHPAD, Hôpital de jour de neurologie – gériatrie, à France Alzheimer
-  Evaluation neuropsychologique, rééducation cognitive et information sur les troubles cognitifs et comportementaux liés à une lésion cérébrale

H**Celina Heleno**

-  Master 2 « Psychologie clinique et pathologique, Spécialité Psychologie clinique interculturelle et transculturelle »
-  Psychologue - psychothérapeute auprès de personnes exilées souffrant de psychotraumatisme à l'hôpital public; dans un centre de santé dédié aux personnes exilées (demandeurs d'asile et sans papiers) ; psychologue au sein de foyers d'urgence pour mineurs isolés étrangers ; coordination de programmes pluridisciplinaires sur terrain humanitaire
-  Clinique de l'exil, prise en charge du psychotraumatisme, accompagnement des demandeurs d'asile et des mineurs isolés étrangers, protection et psychosocial

Sébastien Herry

-  Master 2 « Psychologie sociale, du travail, des RH et des RPS »
-  Formateur en entreprise ; auteur de l'ouvrage « Faire face à l'addiction aux écrans », éd. Ellipses ; enseignant en Instituts de Formation en Kinésithérapie et à l'Université ;
-  Addictologie, psychologie du travail, psychologie sociale, risques psychosociaux

L**Sarah Lacombe**

-  Certification VERITAS « DPO / Référente CNIL » ; Formation Lean Management et amélioration des organisations ; Master 2 Professionnel « Science Médicale »
-  Formatrice ; directrice de centre de santé, cheffe de projet Amélioration des processus fonctions supports ; juriste à la Mission Droits des Usagers
-  Communication, management, gestion de projet et amélioration des organisations, droit de la santé

Céline Lafayette



Master 2 « Psychopathologie et neuropsychologie du vieillissement »



Psychologue en EHPAD ; formatrice pour les EMS ; groupe d'analyse des pratiques professionnelles ; formatrice IFMS (IFAS, IFA, IFSI)



Accompagnement des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées, les soins palliatifs, l'approche Montessori adaptée aux personnes âgées ayant des troubles cognitifs, accompagnement des aidants familiaux, la communication verbale et non verbale

Bruno Larrose



DESS « Psychologie clinique et pathologique » ; DEA « Langage et représentation, éducation et didactique »



Psychologue clinicien et psychanalyste ; membre fondateur et administrateur de l'association Espace Bioéthique Aquitain ; chargé de cours sur l'éthique en secteur médico-social ; mise en place et animation de la réflexion éthique dans divers établissements médico-sociaux et sanitaires



Références et concepts fondamentaux en éthique, mise en place d'instance éthique, méthodologie de la réflexion éthique

Juliette Leconte



DESS « Psychologie des actions interculturelles » ; DU « Psychiatrie transculturelle » ; DU « Santé, maladie, soins et cultures » ; Formation « EMDR »



Psychologue en CADA (COS Les Sureaux) ; psychologue au CEGIDD ; au service MNA, dans un Foyer de l'enfance ; formatrice



Clinique de l'exil, psychotrauma, transculturel, adolescent, adulte

Ornella Lellouche Arfi



BTS « Diététique » ; Formation « Education Thérapeutique du Patient »



Diététicienne nutritionniste en EHPAD, SSR



Dépistage et prise en charge de la dénutrition, gestion des compléments nutritionnels oraux, troubles de la déglutition, méthode HACCP

Danielle Leseur



CAP « Esthétique » ; Diplôme de socio-esthéticienne ; Titre de formatrice pour adultes



Formatrice pour adultes en SSSMS



Soins corporels, hygiène corps, modelages, soins de confort, image de soi

Amélie Loireau



DEA « Anthropologie sociale »
Master 2 « Management des établissements de santé »
Diplôme de coach certifié



Anthropologue social ; directeur grands comptes cabinet RH ; directeur établissement médico-social ; coach, formateur et médiateur professionnel indépendant ; chef de projet ARS/ EHPAD/ pharmaciens d'officine



Management et techniques d'encadrement, coaching individuel (développement personnel, gestion des émotions, confiance en soi), approches interculturelles, représentations de la maladie et du handicap, représentations de l'habitat, fin de vie

M

Emmanuel Machet



Master 2 « Ingénieur en Economie solidaire et gouvernance sociale » ; Diplôme d'Aide Médico-Psychologique ; Certificat en Art Thérapie



Art Thérapeute / Coordonnateur des activités ; formateur indépendant (médicosocial, petite enfance, formation initiale)



Snoezelen, Art Thérapie, techniques d'animation et bien-être

Mélanie Maës



Certificat de capacité d'orthophoniste



Cadre de rééducation – Coordinatrice HDJ – Orthophoniste en libéral et en établissement (MAS, SSR)



Les troubles de la déglutition de la personne en situation de handicap, la dysphagie, les troubles de l'oralité

Nathalie Meistermann



Master 2 « Psychologie clinique et psychopathologie » ; Master « Journalisme » ; Maîtrise « Sciences politiques »



Psychologue clinicienne en EHPAD et en psychiatrie ; thérapeute familiale et hypnothérapeute en libéral ; formatrice en établissement de santé et médico-social



Psychologie du vieillissement, bientraitance, communication non violente, gestion de l'agressivité, accompagnement des familles, épuisement professionnel

Isabelle Mery



DESS « Psychologie clinique et psychopathologie » ; DU « Soins palliatifs »



Psychologue institutionnelle en ESRP ; psychologue clinicienne – coordonnatrice - Réseau de Santé (Oncologie et soins palliatifs) ; chef de projet formation et conseil puis Intervenante associée



La bientraitance et éthique de l'accompagnement, gestion des conflits et des situations de violence en institution, prévention des RPS, accompagnement du vieillissement, de la maladie grave, de la fin de vie et du deuil

Jennifer Meulnotte



DESS et Master recherche « Psychologie clinique et psychopathologie » ; DU « Psychologie du vieillissement, neuropsychologie des démences et soutien aux aidants »



Psychologue clinicienne en EHPAD et pour des services de soins à domicile ; formatrice



Accompagnement des personnes âgées sur le plan psychique, social et relationnel, maladies neurocognitives et psychiatriques, la sexualité des personnes âgées

Sophie Morin



Maîtrise « Droit social » ; Master « Ressources Humaines »



Juriste droit social dans le secteur de la santé principalement



Gestion des RH au quotidien dans le cadre du parcours encadrement, présider et animer le CSE

N

Alix Nicoud



Doctorat « Biologie-Santé, spécialité neurosciences » ; DU « Recherche clinique »



Docteur en neurosciences ; professeur à l'Université ; médiatrice scientifique



Maladies neurodégénératives, projet personnalisé, bientraitance, place de l'aidant, isolement des seniors

O

Susanne Öhrn



DESS Neuropsychologie et psychologie clinique (spécialisation vieillissement)



Psychologue clinicienne, neuropsychologue et psychothérapeute
Formatrice

Intervenante auprès de groupes d'analyse des pratiques



Bientraitance, agressivité et violence, comportements-problèmes des PSH, fin de vie et deuil

P

Bernard Pachoud

-  Doctorat « Psychologie » ; Doctorat « Médecine » ; Certificat d'Études Spéciales en Psychiatrie
-  Psychiatre et professeur de psychologie
-  Psychopathologie de l'adulte, pratiques d'accompagnement et de soutien à l'insertion sociale et professionnelle des personnes ayant un handicap psychique

Virginie Pacot Lowicki

-  DE « Assistante de Service Social »
-  Responsable du service social et de l'unité d'insertion socioprofessionnelle COMETE ; assistante de service social
-  Accès aux droits des personnes hospitalisées, prise en charge des problématiques sociales, mise en place de stratégies de compensation du handicap, insertion sociale et professionnelle

Dominique Pierucci

-  Master « Ingénierie et pédagogie de la formation pour adultes » ; DE « Assistante sociale », formations « Analyse transactionnelle », « Approche systémique », « Process Communication Model », « Constellations d'organisation »
-  Consultante, formatrice et coach
-  Management, leadership, conduite du changement, animation d'équipe, gestion des conflits, communication et relation interpersonnelle, écrits professionnels

Régine Pierrelus Couchy

-  Titre professionnel « Formateur pour adultes » ; Licence « Gestion d'entreprises » ; BTS « Comptabilité Gestion »
-  Gestionnaire, puis superviseur Paie ; formatrice
-  Pratique de la paie dans la CCN51, les charges sociales

Stéphanie Piot

-  Diplômée Cadre de santé ; diplômée d'État en soins infirmiers
-  Directrice adjointe du COS CRRF Pasteur ; cadre de santé ; assistante à la coordination SSR Sud Champagne auprès de l'ARS Grand Est ; infirmière
-  Soins infirmiers en SSR neurologique et locomoteur, prise en charge du risque escarre

Q

Benoît Quemar

-  Diplôme de journalisme
-  Formateur ; conférencier ; consultant
-  Comprendre et engager les jeunes générations, management, intelligence collective

R

Antonella Relli

-  Diplôme de littérature italienne ; formation D.E.F.A. Leo Lagrange ; formation en coaching de dirigeants
-  Evaluation, aide à l'élaboration et à la mise œuvre des politiques sociales auprès des Conseils Départementaux, l'ARS et des associations ; aide à l'élaboration des schémas de protection de l'enfance, de la dépendance, de l'exclusion pour plusieurs départements ; accompagnement à l'élaboration de projets d'établissements ou d'évaluation externe
-  Méthodologie de projet d'établissement, conduite du changement, résolution de situations de crise, promotion de la bientraitance, coopération

Delphine Rivier

-  Master Professionnel « Sociologie et psychosociologie clinique » ; master Recherche « Sciences Sociales » ; licence « Anthropologie »
-  Cadre en établissement médico-social (CHRS, MECS, ITEP) ; travailleur social ; formatrice
-  Accueil des publics, gestion des conflits et de l'agressivité, les écrits professionnels

S

Nicolas Scohy

-  DESS « Management des connaissances » ; Maîtrise « Philosophie »
-  Consultant, coach et formateur
-  Management d'équipe, management de projet et accompagnement du changement, gestion des conflits et gestion de crise, santé au travail et risques psycho-sociaux

Fabien Segura

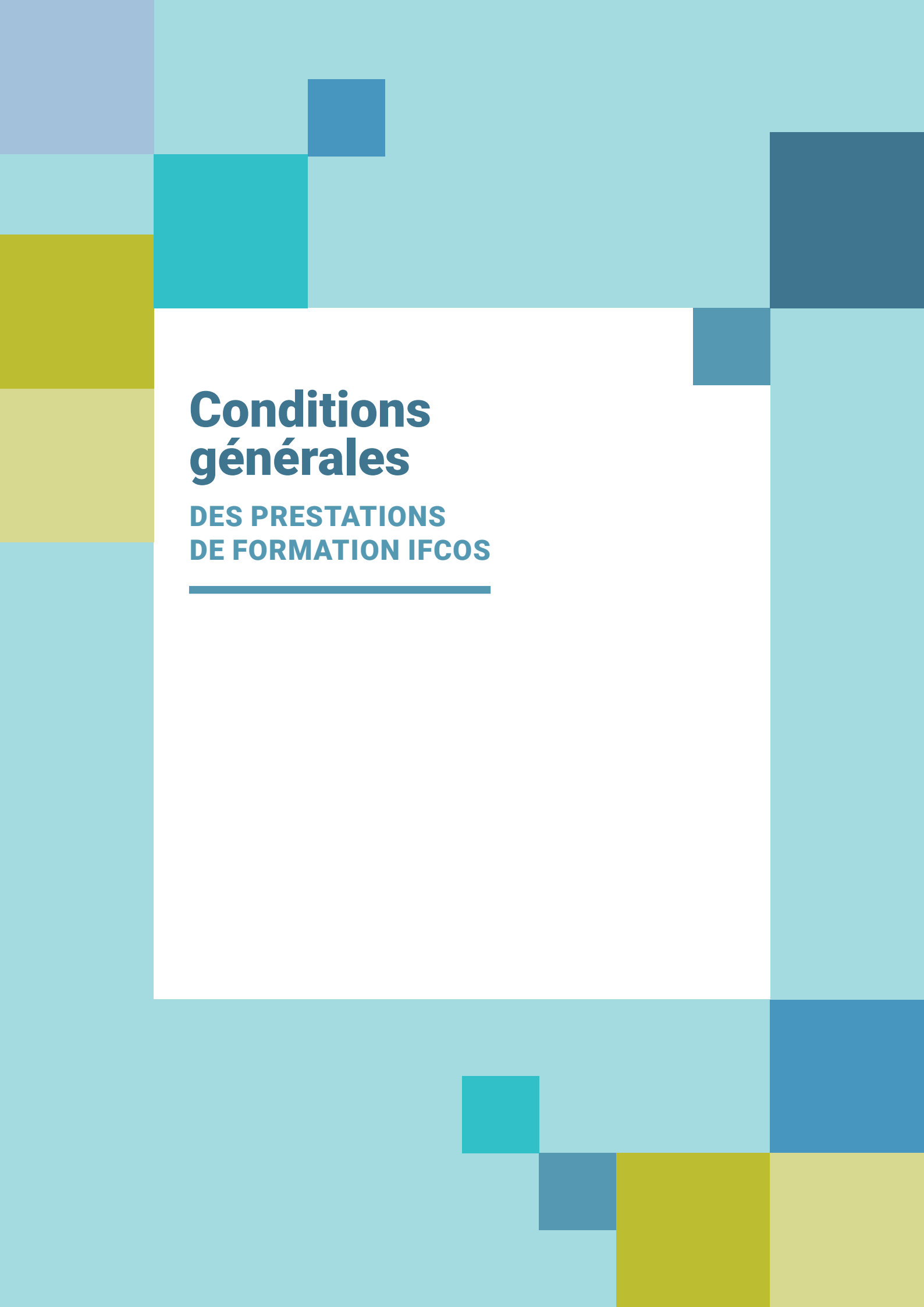
-  Kinésithérapeute DE, Ostéopathe DO
-  Formateur et gérant d'un organisme de formation ; kinésithérapeute et ostéopathe libéral
-  Prévention des TMS par métier et liens scientifiques avec les TMS (gestion de la douleur, alimentation, sommeil, activité physique...), prise en charge patients dépendants (installation/accompagnement, prévention des chutes, manutention...)

Isabella Settesoldi

-  Diplôme de formatrice consultante ; Diplôme « Diététicienne Nutritionniste » ; DIUE « Nutrition Clinique et métabolismes »
-  Formatrice professionnelle en nutrition ; déléguée médicale en nutrition clinique ; accompagnement des particuliers et en établissements de santé en diététique et nutrition
-  La dénutrition, la déshydratation, l'alimentation de la personne âgée, les troubles de la déglutition, la culinothérapie en établissements de santé, l'aide au repas

Marie Soebert

-  DE « Psychomotricien » ; Licence « Psychologie Clinique »
-  Psychomotricienne en accueil de jour pour personnes atteintes de maladies neurodégénératives, en EHPAD et coordination du PASA
-  Accompagnement de personnes âgées atteintes de maladies neurodégénératives, approche environnementale et non médicamenteuse, prévention des chutes



Conditions générales

DES PRESTATIONS
DE FORMATION IFCOS

CONDITIONS GÉNÉRALES DES PRESTATIONS DE FORMATION IFCOS

L'IFCOS, n° de SIRET : 82 388 718 700 016/N° de déclaration d'activité : 117 555 240 375, est un organisme de formation professionnelle associatif spécialisé dans les métiers des secteurs sanitaire, social et médico-social. Son siège social est fixé au 88-90 boulevard de Sébastopol – 75003 Paris.

L'IFCOS conçoit, élabore et dispense des formations INTER-établissements et INTRA-établissement sur le territoire national. L'organisme de formation atteste être exonéré de TVA.

■ DÉFINITIONS

Client : co-contractant de l'IFCOS.

Contrat : convention de formation professionnelle conclue entre l'IFCOS et le Client.

Formation INTER-établissements : Formation accueillant des salariés de différentes structures réalisée dans les locaux de l'IFCOS ou dans des locaux mis à sa disposition.

Formation INTRA-établissement : Formation sur mesure pour le compte du Client, réalisée dans ses locaux.

■ OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Tout Contrat implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat. Aucune dérogation aux présentes Conditions Générales n'est opposable à l'IFCOS si elle n'a pas été expressément acceptée par écrit par celle-ci.

■ DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le Contrat précisera l'intitulé de la formation, sa nature, sa durée, ses effectifs, les modalités de son déroulement et la sanction de la formation ainsi que son prix et les contributions financières éventuelles de personnes publiques. Tout Contrat sera établi selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur et plus précisément suivant les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail.

■ ANNULATIONS ET REPORTS

Toute formation commencée restera due en totalité en cas d'abandon par le stagiaire, sauf cas de force majeure telle que définie strictement et limitativement par la loi.

L'organisme de formation, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre de la convention signée et à fournir tout document et pièce de nature à justifier de la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

En cas d'inexécution partielle ou totale de l'action de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait (article L.6354-1 du Code du travail).

En cas de demande d'annulation ou de report de dates de la part du Client, l'IFCOS se réserve le droit d'exiger à titre d'indemnité les montants suivants :

- Entre 30 et 16 jours calendaires avant le début de la formation : 50 % du prix total,
- À moins de 15 jours calendaires avant le début de la formation : 100 % du prix total.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Toute demande de report devra être faite par écrit 31 jours calendaires au plus tard avant la date de début de la formation. L'IFCOS se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter des formations planifiées sans indemnités, sous réserve d'en informer le Client avec un préavis raisonnable.

■ FORMATIONS INTER-ÉTABLISSEMENTS

L'inscription est réalisée via le bulletin d'inscription disponible sur demande ou sur le site de l'IFCOS. Elle peut être effectuée par courriel. Cet écrit vaut engagement auprès de l'IFCOS. Dans certains cas, un acompte d'un montant de 30 % pourra être demandé avec la convention de formation pour valider l'inscription à l'action de formation. Les conditions tarifaires sont indiquées sur la fiche formation correspondante. Les prix comprennent l'intervention du formateur, les ressources pédagogiques, les frais administratifs ainsi que les frais de restauration du stagiaire le midi (sauf cas exceptionnels toujours mentionnés en amont). Ce prix ne comprend pas les frais liés au déplacement du stagiaire.

Le stagiaire bénéficie avant son inscription définitive des éléments d'information sur la formation (programme détaillé, horaires, livret d'accueil avec règlement intérieur, etc.)

À l'issue de la formation après validation des feuilles d'émargement, l'IFCOS transmet au commanditaire le certificat de réalisation. Le stagiaire bénéficie d'une attestation de fin de formation précisant l'atteinte des objectifs pédagogiques définis.

Un CR de fin de formation est également transmis aux différentes parties prenantes avec la synthèse des questionnaires de satisfaction renseignés en fin de formation.

Les factures sont payables trente (30) jours calendaires à compter de la date d'émission de la facture.

■ FORMATIONS INTRA-ÉTABLISSEMENT

La demande de formation INTRA doit être confirmée par courriel. Dans certains cas, un acompte d'un montant de 30 % pourra être demandé avec la convention de formation pour valider l'inscription à l'action de formation. Les conditions tarifaires sont indiquées sur la fiche formation correspondante. Les prix comprennent l'intervention du formateur, les documents pédagogiques, les frais administratifs. Les frais de déjeuner du stagiaire ne sont pas pris en charge par l'IFCOS dans le cas des formations intra qui ont généralement lieu dans la structure du commanditaire/établissement demandeur. Pour certaines formations, des frais liés au déplacement du formateur sont susceptibles d'être facturés, cela est toujours indiqué en amont.

Les stagiaires bénéficient avant leur inscription définitive d'éléments d'information sur la formation (programme détaillé, horaires, livret d'accueil avec règlement intérieur, etc.)

À l'issue de la formation après validation des feuilles d'émargement, l'IFCOS transmet au commanditaire les certificats de réalisation. Le stagiaire bénéficie d'une attestation de fin de formation précisant l'atteinte des objectifs pédagogiques définis. Un CR de fin de formation est également transmis aux différentes parties prenantes avec la synthèse des questionnaires de satisfaction renseignés en fin de formation.

Les factures sont payables trente (30) jours calendaires à compter de la date d'émission de la facture.

■ MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription aux formations INTER-établissements est accessible via un bulletin d'inscription disponible sur demande ou sur notre site Internet. L'IFCOS s'engage à confirmer l'inscription dans les 7 jours ouvrés à réception du bulletin d'inscription accompagné de l'acompte.

En ce qui concerne les formations INTRA, l'IFCOS s'engage à proposer des dates au commanditaire dans les 7 jours ouvrés (en dehors des vacances scolaires). La validation définitive de l'action intervient à réception de la convention de formation.

■ CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les ressources pédagogiques de l'IFCOS, quels qu'en soient la nature, le support et le mode de communication, dans le cadre ou à l'occasion de la formation, appartiennent exclusivement à l'IFCOS.

L'apprenant et le Client n'ont pas le droit, sauf accord préalable de l'IFCOS d'utiliser, copier, modifier, créer une œuvre dérivée et/ou distribuer le support de formation; de désassembler, décompiler et/ou traduire le support de formation, sauf dispositions légales contraires et sans possibilité de renonciation contractuelle; de sous-licencier, louer et/ou prêter le support de formation; d'utiliser à d'autres fins que la formation le support associé.

■ PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de la réalisation des formations, l'IFCOS est amené à collecter des données à caractère personnel. Ces données peuvent être partagées avec des prestataires ou sous-traitants pour le strict besoin des formations.

En outre, les personnes concernées disposent sur les données personnelles les concernant d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité, et d'apposition et peuvent à tout moment révoquer les consentements aux traitements. Les personnes concernées seront susceptibles de faire valoir leurs droits directement auprès de l'IFCOS en écrivant à ifcos@fondationcos.org

Conformément à l'exigence essentielle de sécurité des données personnelles, l'IFCOS s'engage dans le cadre de l'exécution de ses formations à prendre toutes mesures techniques et organisationnelles utiles afin de préserver la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, perdues, détournées, corrompues, divulguées, transmises et/ou communiquées à des personnes non autorisées. Par conséquent, l'IFCOS s'engage à :

- Ne traiter les données personnelles que pour le strict besoin des formations;
- Conserver les données personnelles pendant trois (3) ans ou une durée supérieure pour se conformer aux obligations légales, résoudre d'éventuels litiges et faire respecter les engagements contractuels;
- En cas de sous-traitance, l'IFCOS se porte fort du respect par ses sous-traitants de tous ses engagements en matière de sécurité et de protection des données personnelles;
- Enfin, dans le cas où les données à caractère personnel seraient amenées à être transférées hors de l'Union européenne, il est rappelé que cela ne pourra se faire sans l'accord du Client et/ou de la personne physique concernée.

■ COMMUNICATION

Le Client autorise expressément l'IFCOS à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la conclusion d'un Contrat et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

■ LOI APPLICABLE ET JURIDICTION

Les Contrats et tous les rapports entre l'IFCOS et son Client relèvent de la Loi française. Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable dans un délai de soixante (60) jours comptés à partir de la date de la première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception, que la partie qui soulève le différend devra avoir adressée à l'autre, seront de la compétence exclusive du tribunal de Paris, quel que soit le siège du Client.



88-90, boulevard de Sébastopol
75003 PARIS
ifcos@fondationcos.org

www.fondationcos.org/formation/institut-de-formation-ifcos